

Paniques morales : Enjeux épistémologiques

Une revue de la littérature à propos des enjeux épistémologiques entourant
les usages du concept de panique morale.

Mémoire réalisé par
William Wauters

Promoteur
Fabienne Brion

Année académique 2014-2015

Master en criminologie à finalité approfondie

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment [**http://www.uclouvain.be/plagiat**](http://www.uclouvain.be/plagiat)

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements à notre promotrice Fabienne Brion qui nous a accompagné durant réalisation de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES	10
Chapitre 1. LES THÉORIES DES PANIQUES MORALES	10
1.1. Qu'est-ce qu'une panique morale ?	10
1.2. Différents modèles théoriques	15
1.3. Différents acteurs	17
1.3.1. Les médias de masse	18
1.3.2. Le public	19
1.3.3. Les entrepreneurs de morale	19
1.3.4. Les agents du contrôle social	20
1.3.5. Les « claims-makers »	21
1.3.6. Les « folks devils » et la métaphore du désastre	22
DEUXIÈME PARTIE : BASES DE LA CONTROVERSE	25
Chapitre 2. DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS	26
2.1. Définition « théorie normative »	26
2.2. Définition de « value-laden concept »	27
2.3. La position d'Howard Becker	29
Chapitre 3. LES CRITIQUES FORMULÉES A L'ENCONTRE DU CONCEPT	33
3.1. La critique de Waddington	33
3.2. La critique de Hunt	36
Chapitre 4. LES DIFFÉRENTS ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION	40
4.1. Une attitude sceptique et la question de disproportion	40
4.2. Une attitude diagnostique et la question des aspects idéologiques	43
4.2.1. Attitude diagnostique	44
4.2.2. Aspects idéologiques	45
4.3. Une attitude interventionniste et la question de l'intervention	46
TROISIÈME PARTIE : LA CONTROVERSE	48
Chapitre 5. UN CONCEPT NORMATIF	48
5.1. Apports de la sociologie des problèmes sociaux	49
5.2.1. Différentes postures épistémologiques	49

5.1.2.	Les indicateurs de Goode et Ben-Yehuda	53
5.1.3.	Une réaction sociale disproportionnée : normativité.....	55
5.2.	Apports de la sociologie du risque.....	58
5.2.1.	Risque : aspects ontologiques et épistémologiques	59
5.2.2.	L'interprétation culturaliste de la théorie du risque	60
5.2.2.1.	Risque réel et risque perçu	61
5.2.2.2.	Instrumentalisation du risque	62
5.2.2.3.	« Risks are always political ».....	64
5.2.2.3.	Gestion des aspects politiques dans les recherches sur le risque	65
Chapitre 6. UN CONCEPT IDÉOLOGIQUE		68
6.1.	Un contexte particulier et l'influence de la théorie de l'étiquetage	69
6.2.	Panique morale britannique et américaine.....	73
6.3.	La relation entre chercheurs et leurs objets d'études	77
6.3.1.	La relation entre chercheurs et "Folks Devils"	77
6.3.2.	La relation entre chercheurs et entrepreneurs de morale.....	80
6.3.	La politique des paniques morales : un concept idéologique ?.....	82
6.3.1.	Développement de la critique concernant l'idéologie du concept.....	82
6.3.2.	Un concept neutre ?	85
Chapitre 7. UN CONCEPT STRATÉGIQUE.....		90
7.1.	La notion de « bonne » panique morale.....	91
7.1.1.	Qu'est-ce qu'une « bonne » panique morale ?.....	91
7.1.2.	Enjeux épistémologiques : la notion de « bonne » panique morale	95
7.2.	L'intervention des chercheurs.....	98
7.2.1.	Justice sociale	99
7.2.2.	Implication et détachement	106
7.2.2.	Aspects pratiques : Une approche compréhensive	111
CONCLUSION		117
BIBLIOGRAPHIE		120

INTRODUCTION

Le thème de notre mémoire s'articule autour des aspects normatifs et idéologiques attachés au concept de panique morale. Nous tenterons d'explorer et d'exposer les tenants et aboutissants de cette vive controverse qui divise les sociologues et criminologues. Ainsi, la thématique transversale de notre mémoire se situe au niveau des usages du concept de panique morale et des enjeux épistémologiques entourant son utilisation. Au-delà de ces considérations sur la production d'un savoir, nous interrogerons la relation entretenue par le chercheur et son objet d'étude. Ainsi, nous exposerons les différentes manières dont les chercheurs ont tenté de gérer cette problématique de la normativité et de l'idéologie inhérentes au concept de panique morale tout en jugeant nécessaire d'intervenir dans le phénomène qu'ils étudient.

En premier lieu, il s'agit de présenter ce concept particulier. La première utilisation du terme « panique morale » se retrouve chez Jock Young en 1971. Bien que Young soit un important contributeur dans ce domaine d'étude, la fondation de la théorie des paniques morales revient à Stanley Cohen avec la parution de « *Folks Devil and Moral Panics* » en 1972. Ce sociologue d'origine sud-africaine mobilisa ce concept dans un premier temps pour sa thèse de doctorat. C'est en étudiant la polémique relative aux émeutes mettant en conflit deux groupes de jeunes appelés « Mods » et « Rockers » que Cohen approfondira le concept de panique morale. En effet, ces événements en apparence bénins ont suscité une vive réaction d'emballement auprès d'une série d'acteurs. Ces derniers vont, alors, grossir les traits de ces incidents mineurs et locaux jusqu'à les construire en phénomène apocalyptique attentant directement aux valeurs constitutives de la société. Ainsi, la mise en lumière d'un phénomène de panique morale relève d'une théorisation permettant de mettre en évidence un processus d'emballement où l'on observe un accroissement des préoccupations collectives. Cohen formule ainsi un modèle « processuel » pouvant être appliqué face à des phénomènes sociaux semblables. De nombreux auteurs ont repris le concept de Cohen et se sont attachés à l'appliquer et l'approfondir jusqu'à ce que l'étude des paniques morales devienne une discipline à part entière en sociologie.

Depuis sa fondation en 1972, la théorie des paniques morales fait l'objet d'une popularité grandissante. Les derniers articles sur la question rapportent des chiffres considérables concernant le nombre de publications scientifiques utilisant ce cadre théorique. Au cours de l'histoire de cette théorie, de nombreux auteurs se sont attachés à l'appliquer à une quantité de situations et de sujets épars. On peut notamment relever l'ouvrage de Stuart Hall et ses collègues utilisant le spectre de la théorie des paniques morales pour décrire la situation d'effroi ressentie par les Londoniens dans les années septante. Comme nous le verrons, c'est contre cette recherche que les premières critiques seront formulées à l'encontre du concept. Au vu de l'impressionnant succès de ce celui-ci, une série d'auteurs ont contribué à préciser et complexifier l'étude des paniques morales. Eric Goode et Ben-Yehuda vont participer à ce mouvement de clarification par la publication de leur ouvrage « *Moral Panics : The social construction of deviance* ». Les deux sociologues vont alors élaborer une approche « attributionnelle » se démarquant de la démarche « processuelle » de Cohen et intègrent l'étude des paniques morales dans la sociologie des problèmes sociaux. Ainsi, de puis sa formulation en 1972, la théorie a fait l'objet de plusieurs nouvelles reformulations.

Par ailleurs, l'usage de ce concept ne se cantonne pas au milieu scientifique. En effet, les médias et les politiques se sont également emparés de celui-ci pour décrire certaines situations dans lesquelles ils sont d'ailleurs directement impliqués. Sorti de la scène scientifique, le concept est désormais utilisé de manière familière et souvent dévoyé par les journalistes et politiciens dans les débats sociétaux où il est question de risques et problèmes sociaux. Ainsi, cette théorie ne se limite pas aux arcanes scientifiques. Plusieurs auteurs font apparaître que l'utilisation à outrance du concept de panique morale a résulté en une perte de repères concernant sa précision analytique. Outre cette forte popularité, l'accaparement du concept par des « profanes » révèle un élément d'instrumentalisation. En effet, il est logique de considérer la présence d'intérêts qui sous-tendent l'usage de cette théorie. Mais si l'on considère cet aspect instrumental dans l'usage des « profanes », il faut également prendre en compte cette potentialité dans le champ universitaire. Ainsi, comme nous le verrons une vive critique va être formulée à l'encontre des utilisateurs du concept panique morale qui sous couvert de leur légitimité scientifique tentent à peine de cacher leurs projets politiques.

Le point de départ de notre recherche prend racine dans une des objections formulées contre l'emploi du concept de panique morale. En effet, plusieurs critiques vont être avancées envers l'utilisation de ce cadre théorique particulier. Celle que nous retiendrons énonce que le concept de Cohen serait intrinsèquement normatif. Ainsi, les chercheurs usant le concept de panique morale n'effectuent pas une description d'une situation particulière, mais jugent une réaction sociale comme étant disproportionnée en fonction de leur propre moralité. Dès lors, poser le constat de panique morale constitue une condamnation morale de la part des chercheurs. L'apposition de ce label péjoratif participe en une attitude prescriptive où les universitaires énoncent la juste réaction sociale. Cette désapprobation va être perçue par une série d'universitaires comme relevant d'un jugement de valeur. Ainsi, par souci d'intégrité scientifique, la théorie des paniques morales est invalidée par son caractère intrinsèquement normatif où le chercheur déploie sa propre moralité.

Par ailleurs, les chercheurs faisant usage du concept de panique morale ne se limitent pas à constater une sur-réaction sociale, mais identifient celle-ci comme étant enracinée dans une perspective idéologique particulière. En effet, les utilisateurs du concept ont tendance à détecter une sur-réaction sociale en provenance des conservateurs. Les chercheurs sont accusés d'être politiquement positionnés. De ce fait, les opposants de la théorie plaident également contre cette instrumentalisation de la science en vue d'imposer un « projet politique ». Il n'est en effet pas rare de voir des chercheurs s'immiscer dans les débats sociétaux. Cette dimension politique attachée au concept constitue l'une des problématiques majeures entourant la théorie des paniques morales.

Nous explorerons également la question de l'intervention des chercheurs dans les épisodes de paniques morales. Ainsi, au-delà des considérations sur la production d'une connaissance scientifique, nous nous intéresserons à l'inclination interventionniste des utilisateurs du concept de panique morale. En effet, un grand nombre de chercheurs, dont Cohen, ont tendance à agir dans les phénomènes sociaux qu'ils étudient. Compte tenu des aspects normatifs et idéologiques en présence dans la théorie, les détracteurs du concept accusent les chercheurs d'une instrumentalisation du discours scientifique à des fins personnelles altérant ainsi le projet de connaissance.

Les partisans du concept de panique morale ne resteront pas indifférents face à ses différentes objections. En effet, ces critiques enclencheront de nombreux débats concernant la justesse et la légitimité des chercheurs qui sont par ailleurs toujours en cours aujourd'hui. Plusieurs chercheurs s'efforceront de trouver une manière de contourner ces problèmes en s'équipant d'un arsenal méthodologique ou en évoquant une position épistémologique particulière. Certains décideront d'abandonner complètement le concept de Cohen. D'autres tenteront de l'adapter pour éliminer ces aspects normatifs et idéologiques. Bien que ces différentes solutions soient intéressantes, nous nous concentrerons sur les chercheurs comme Cohen qui tentent de gérer ces aspects problématiques tout en revendiquant une intervention. Toutefois, dans une plus grande mesure, nous aimerions faire état du débat concernant la question de la normativité du chercheur et les différentes prises de position des universitaires envers cette interrogation.

Ainsi, ces différentes critiques avancées par les opposants de la théorie ont provoqué de vifs débats dans la communauté scientifique. Il ne s'agira pas dans ce mémoire de faire le procès de la théorie en se limitant à repérer ses limites conceptuelles et théoriques, mais de rendre compte en adoptant une attitude critique des différents intérêts en présence dans cette controverse. Dès lors, notre problématique s'articulera autour des enjeux épistémologiques compris comme des considérations sur la production et l'utilisation d'une connaissance scientifique. Nous interrogerons le rapport des chercheurs avec la réalité qu'ils tentent de circonscrire. Nous examinerons les relations entretenues avec leurs objets d'études. Nous questionnerons le statut des chercheurs et de leurs discours.

Rapportées à l'étude des paniques morales, ces différentes questions concernent la légitimité du chercheur d'une part à poser le constat de panique morale et d'autre part à intervenir dans le débat sociétal. Elles font intervenir des considérations de la possible détermination de la gravité d'un problème social dans ses proportions réelles. Elles posent également la question de l'engagement et de l'implication des chercheurs dans leurs propres recherches, ces dernières mêlant des exigences de rigueur et d'intégrité scientifique.

PREMIÈRE PARTIE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

Chapitre 1. LES THÉORIES DES PANIQUES MORALES

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est judicieux de rappeler succinctement ce que recouvre cette notion de panique morale. Bien qu'en apparence cette question apparaisse assez simple, il n'en est rien lorsqu'on se penche sur la littérature tentant de circonscrire les contours de ce concept particulier. En effet, il n'existe pas de consensus clair sur ce que serait une panique morale. Ainsi, David, Rholoff, Petley et Hughes énoncent dans leur article introduisant un numéro de la revue « *Crime, Media, Culture* » consacré exclusivement au concept : « *It is four decades since the emergence of the concept of moral panic. The meaning of the term was not fixed at its inception, and it remains open to interpretation and contestation today (as it should be). This is not to say that the term had or has no coherence.* » (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.215). Bien que la plupart des auteurs constatent cette diversité d'interprétation, ils restent convaincus de la pertinence du concept de panique morale.

Dans ce premier chapitre nous tenterons de rendre compte et clarifier les différentes manières dont les auteurs ont abordé cette question. À partir de la définition de panique morale de Cohen, nous mettrons en lumière les différentes interprétations et perspectives théoriques utilisées par les chercheurs. Ensuite, nous esquisserons succinctement les divers modèles et approches mobilisés pour caractériser un phénomène de panique morale. Enfin, nous nous concentrerons à décrire les différents acteurs impliqués dans le phénomène tout en montrant leur importance selon chaque approche.

1.1. Qu'est-ce qu'une panique morale ?

Comme nous l'avions noté ci-dessus, il n'existe pas de réponse univoque à cette vaste question. De plus, s'efforcer à élaborer une nouvelle définition ou un modèle permettant de caractériser une panique morale serait une entreprise difficile et complexe. Ainsi, nous nous limiterons à faire état de la diversité d'interprétation du concept. Nous aborderons également les différentes perspectives théoriques mobilisées pour étendre la compréhension de ce même concept.

La plupart des productions scientifiques abordant le concept de panique morale débutent par citer la définition fournie par Stanley Cohen en 1972. Chaumont met également en évidence cette pratique « quasi rituelle ». Dès lors, nous ne dérogerons pas à la règle et citons cette définition telle qu'elle a été traduite par Peretti-Watel : *« De temps en temps, il arrive que les sociétés soient en proie à des épisodes de paniques morales. Une condition, un incident, une personne ou un groupe de personnes sont brusquement définis comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; ils sont décrits de façon stylisée et stéréotypée par les médias ; des rédacteurs en chef, des évêques, des politiciens et d'autres personnes bien pensantes montent au créneau pour défendre les valeurs morales ; des experts reconnus émettent un diagnostic et proposent des solutions ; les autorités développent de nouvelles mesures ou — plus fréquemment — se rabattent sur des mesures existantes ; ensuite la vague se résorbe et disparaît, ou au contraire prend de l'ampleur. Parfois l'objet de la panique est plutôt inédit et parfois, il existe depuis longtemps, mais surgit soudain en pleine lumière. Parfois la panique passe et n'existe plus que dans le folklore et la mémoire collective ; d'autres fois elle a des conséquences plus durables et peut produire des changements dans les lois, les politiques publiques ou même dans la manière dont la société se conçoit. »* (Peretti-Watel in Chaumont, 2010, p.1).

Depuis sa fondation en 1972, le concept de panique morale a fait l'objet d'un nombre considérable de recherches. Employé à la fois par les médias et les politiciens, son utilisation ne se limite pas aux acteurs de la scène scientifique. Plusieurs auteurs soulignent cet usage à outrance à la fois des « profanes », mais également des chercheurs. Selon eux, l'utilisation abusive du concept réduit sa précision analytique. Ainsi, sa popularité ne lui rend pas service.

Outre ces emplois fréquents, le concept de panique morale est appliqué à une multitude de phénomènes disparates. Il ne s'agit pas du nombre de panique morale, mais de la diversité des phénomènes pouvant être considéré comme telle. Cette variété de panique morale est mise en évidence par Joel Best. Selon lui, cette abondance de sujets hétéroclites est due à l'imprécision de la définition de Cohen. Il explique : *« The definition of moral panic offered by Cohen was vague. It could fit virtually any claim about a troubling condition [...] moral panic lacks a precise definition that allows*

analysts to identify and label specific phenomena as moral panics. » (Best, 2011, p.42). Ainsi, Best insiste sur la relative imprécision de la définition initialement avancée par Cohen. Son caractère évasif autorise l'application du concept à une série de phénomènes différents. Best termine par constater la nécessité de développer une définition plus précise permettant de palier ce problème.

Cette grande diversité de phénomènes identifiés comme des paniques morales est doublée par une variété de chercheurs se situant dans différentes perspectives théoriques : « *Clearly, moral panic researchers draw from a range of different theoretical traditions and backgrounds.* » (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.227). En effet, de grands efforts ont été déployés pour replacer le concept de panique morale dans diverses perspectives théoriques telles que la sociologie des problèmes sociaux, la sociologie du risque ou la théorie de la régulation morale. Il sera important tout au long de ce mémoire de savoir replacer chaque auteur dans son contexte théorique particulier. En effet, selon le paradigme ajouté à l'étude des paniques morales, l'accent sera mis sur des éléments différents. Dès lors, cette exigence de clarification traversera notre mémoire. Goode et Ben-Yehuda soulignent également cette difficulté de pouvoir situer le concept de panique morale dans un cadre théorique spécifique. Les deux sociologues déclarent: « *Sociologists working outside the moral panic literature find the concept irksome when they try to situate it squarely in existing explanatory frameworks in the sociology of social problems, of deviance, and of collective behavior. Even among sociologists writing about moral panic, not all agree on appropriate analytical parameters.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2011, p.20).

Toutefois, David, Rholoff, Petley et Hughes relèvent le consentement de Cohen et de Critcher concernant la possibilité d'intégrer le concept de panique morale « ... *within a broader conceptual framework, rather than simply as a free-floating term to be applied to label any expression of outrage or concern whose validity a researcher may seek to question.* » (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.217). Les quatre chercheurs soulignent ici la nécessité d'inclure le concept dans une perspective théorique plus vaste pour éviter une application mal avisée de celui-ci. Dans ce mémoire nous n'aborderons pas toutes les extensions appliquées au concept, mais explorerons celles qui nous paraissent les plus attractives.

Par conséquent, l'étude des paniques morales diffère à la fois dans les objets identifiés comme tels et les perspectives théoriques mobilisées pour en préciser leur étude. Outre ces différences fondamentales qui complexifient ce champ d'étude particulier, il s'agit également de trouver certains points communs. Ceux-ci sont mis en évidence par David, Rholoff, Petley et Hughes qui en repèrent trois.

Premièrement, ils soulignent la tendance des chercheurs à se concentrer sur les « définisseurs » de la déviance plutôt que sur les individus labélisés « déviants ». Ils déclarent : « *Moral panic research continues to invert the traditional focus away from the deficiencies of the deviant, and attend more to the definers of deviance: the labelers rather than to those labeled (as well as looking at the interplay between the 'deviant', the agents of social control, the media and the general public).* » (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.215). Cette notion de labellisation fait référence à la théorie de l'étiquetage dont Cohen s'est largement inspiré lors de la création de son concept de panique morale. Cependant, là où les chercheurs adoptant la théorie de Becker avaient été critiqués pour leur relation étroite avec les individus « déviants », les universitaires utilisant le concept de panique morale seront accusés d'être en conflit avec les individus « labellisateurs ». Nous reviendrons plus amplement sur cette relation particulière entre les chercheurs et leurs objets d'études durant l'élaboration de notre mémoire. Ajoutons également que le rôle des différents agents pouvant entrer dans cette catégorie de « labellisateur » va être encore une fois perçu différemment selon les chercheurs.

Deuxièmement, les quatre chercheurs dégagent une conception des sciences sociales partagée par les adeptes du concept de panique morale. En effet, les théoriciens des paniques morales se définissent majoritairement comme constructivistes. Néanmoins, différentes versions de cette posture épistémologique particulière vont être évoquées. Nous reviendrons également sur ces aspects épistémologiques entendus dans leur acception étymologique de discours sur la connaissance. Ainsi, nous retiendrons pour l'instant, la tendance commune des chercheurs utilisateurs du concept de panique morale à rejeter toutes conceptions positivistes.

Troisièmement, David, Rholoff, Petley et Hughes mettent en exergue la propension des chercheurs étudiant les paniques morales à se placer dans une perspective interventionniste. Ils expliquent cette inclination vers l'intervention par le partage d'une vision humaniste où le rôle des sciences sociales se doit de défier le « pouvoir » : *« However, such researchers tend, though not universally, to have in common a critical social science approach to challenging power, a humanist orientation to the co-construction of social relations through meaningful interaction, an interventionist approach to changing rather than simply describing social reality, and a qualitative interest in cultural interpretation. This critical, humanist, interventionist and largely qualitative approach to science and society, while creating much scope for dispute and disagreement, has also been highly productive. »* (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.227). Les quatre chercheurs mettent ici en lumière un élément fondamental concernant les études des paniques morales. Plus qu'un simple constat, les chercheurs acceptent la possibilité d'agir dans le phénomène qu'ils étudient. Ainsi, le label de panique morale n'est pas une simple description objective d'une réalité qui se donne à voir. Critcher souligne également cette conception des sciences sociales particulière. Il met l'accent sur la nécessité de remettre en question les revendications émises envers un problème social où les individus sont définis comme « déviants ». Il énonce *« ... moral panic analysis is ultimately based on the view that social science has one of its core functions an ability to assess the claims made about the status of social problem or deviant group. This is never easy and always challenging but should not be abandoned. »* (Cricher, 2008, p.1141).

La diversité d'approches théoriques rend le concept difficilement définissable de manière précise. Cependant, bien que l'étude des paniques morales comprenne des aspects pluriels du fait de la diversité des perspectives théoriques, nous pouvons constater certaines lignes directrices partagées par les chercheurs. Parmi celles-ci, nous apercevons une dimension dénonciatrice qui au-delà du simple constat évalue une situation et tente d'influer sur celle-ci. C'est d'ailleurs, envers cette dimension évaluative que les détracteurs du concept formulent la critique des aspects normatifs du concept. C'est pourquoi, durant toute l'élaboration de ce mémoire, nous interrogerons ces dimensions dénonciatrices, évaluatrices et interventionnistes.

1.2. Différents modèles théoriques

Plusieurs modèles vont être avancés par les théoriciens des paniques morales pour caractériser ces phénomènes sociaux particuliers. Ces différentes approches sont généralement présentées de manière duale : les modèles « processuel » et « attributionnel » (Critcher, 2008), vertical et horizontal (Goode et Ben-Yehuda, 2011), ancien et nouveau (Best, 2011; Cohen, 2002, 2011). Ils représentent des manières différentes d'appréhender l'étude des paniques morales. Nous nous limiterons à présenter et explorer succinctement les deux premiers modèles mis en lumière par Critcher dans son article « *Moral panic Analysis : Past, Present and Future* ». (Critcher, 2008).

Le premier modèle est dit « processuel », car basé sur l'identification d'une séquence spécifique caractérisant tout épisode de panique morale. Cette approche élaborée par Cohen établit la présence de trois étapes majeures. Celles-ci sont résumées par Critcher comme telles : « *First is exaggeration and distortion, of who did or said what; second is prediction, the dire consequences of failure to act; and the third symbolization, the words Mods or Rocker signifying threat.* » (Critcher, 2008, p. 1129). Critcher remarque également que l'approche séquentielle de Cohen accepte la possibilité de rompre cette séquence : « *The sequence is not inevitable; it can be broken or sidetracked.* » (Critcher, 2008, p.1129). Cette potentialité d'interruption du processus de panique morale n'est pas approfondie par Critcher, mais nous pourrions concevoir que cette tâche incomberait au chercheur observant le phénomène. Nous l'avons déjà énoncé ci-dessus, les chercheurs des paniques morales ont tendance à s'orienter vers l'intervention.

Le deuxième modèle est basé sur l'attribution de certaines caractéristiques aux phénomènes de paniques morales. Goode et Ben-Yehuda dans leur ouvrage « *Moral Panics : The Social Construction of Deviance* » développent une critériologie spécifique des paniques morales. (Goode et Ben-Yehuda, 2009). Les deux sociologues dégagent à partir de la définition initiale de Cohen, cinq éléments cruciaux caractérisant une panique morale. Ces cinq éléments seront largement repris dans la littérature. Premièrement, une inquiétude s'installe concernant le comportement d'un groupe ou

catégorie de personnes qui peut potentiellement avoir un impact sur la société. Selon eux, cette inquiétude n'est pas à confondre avec la notion de peur, bien que ces deux éléments supposent une réponse raisonnable des individus envers une menace qu'ils perçoivent comme bien réelle. Deuxièmement, une hostilité se met en place envers le groupe ou catégorie de personnes identifiées comme responsables de cette menace du fait de la poursuite de certains comportements. Ces individus vont être perçus comme déviants. Un imaginaire caricatural sera alors mobilisé et une séparation dichotomique s'installe entre « nous » et « eux ». Troisièmement, il y a présence d'un consensus entre une série d'acteurs qui s'accordent sur la réalité et la gravité d'une menace contre laquelle des actions doivent être prises. Quatrièmement, il existe une disproportion supposant que les inquiétudes du public ne sont pas proportionnelles aux dommages objectifs provoqués par les comportements des « folks devils ». Cinquièmement, les paniques surgissent et se dissipent soudainement leur donnant un caractère volatile. Ces cinq critères bien qu'ils soient utiles pour délimiter la théorie des paniques morales, sont sujets comme nous le verrons à de fortes controverses. (Goode et Ben-Yehuda, 1994, 2009).

Nous complétons cette critériologie par l'apport de Garland qui identifie deux critères supplémentaires. Ceux-ci sont comme le présente Garland « *essential to the meaning of the concept that Cohen developed.* » (Garland, 2008, p.11). Le premier critère correspond à la dimension morale de la réaction sociale. Ce critère fait référence à l'examen de conscience qui accompagne les périodes de paniques morales. Deuxièmement, Garland mobilise l'idée que le comportement déviant est vu de manière symptomatique. La combinaison de ces deux éléments démontre la tendance des individus impliqués dans une panique morale à trouver une signification quant aux comportements déviants. En effet, ces différents acteurs vont, alors, grossir les traits de ces incidents mineurs et locaux en trouvant des points communs avec des problèmes plus larges. Dès lors, les comportements seront perçus comme des phénomènes apocalyptiques attendant directement aux valeurs constitutives de la civilisation. Selon Garland, cette idée est centrale dans la théorie de Cohen : « *Successful moral panics owe their appeal to their ability to find points of resonance with wider anxieties.* » (Cohen in Garland, 2008, p.12).

Ces deux approches bien qu'elles conçoivent différemment les phénomènes de paniques morales, partagent plusieurs points communs. Critcher déclare : « *The two perspectives agree that moral panics are an extreme form of more general processes by which social problems are constructed in public arenas. Both see moral panics as recurrent features of modern society which have identifiable consequence for the law and state institutions. Common, too the perceived sociological function of moral panics as reaffirming the core values of society.* » (Cricher, 2008, 1134). Les deux approches considèrent les paniques morales comme des problèmes sociaux construits socialement et prenant naissance dans les débats publics. De plus, les paniques morales sont perçues comme étant caractéristique de notre société moderne.

Cependant, les deux modèles diffèrent sur plusieurs plans. Critcher relève trois différences fondamentales. Le rôle des médias, l'importance des agents déterminants dans la construction de la panique et le langage mobilisé dans celle-ci constituent les trois différences majeures entre les deux approches. Goode et Ben-Yehuda les résument en les caractérisant par une question représentant l'objet de chaque modèle. Le modèle « processuel » interroge les facteurs qui déclenchent à un moment et à un endroit particulier les paniques morales. Tandis que, le modèle « attributionnel » questionne les activités des « claims-makers » et la manière dont une situation est définie comme une menace. (Goode et Ben-Yehuda, 2011). Ainsi, nous pouvons constater des divergences quant à l'importance donnée aux différents acteurs présents dans la manufacture des paniques morales.

1.3. Différents acteurs

Toutes études prenant comme cadre théorique celui des paniques morales, qu'elles utilisent l'approche de Cohen ou le modèle de Goode et Ben-Yehuda, mettent l'accent sur les différents acteurs en présence. En effet, ceux-ci constituent le matériel de base sur lequel le chercheur construit son étude. Les deux modèles prennent en compte les mêmes acteurs. Cependant, les rôles et statuts des différents protagonistes seront pensés différemment selon le modèle utilisé. Nous ferons état des différents acteurs mis en exergue par Cohen et l'approfondissement effectué par Goode et Ben-Yehuda.

1.3.1. Les médias de masse

Les médias de masse représentent des acteurs centraux dans le développement des phénomènes de paniques morales. Leurs descriptions stéréotypées, distordues et exagérées des événements créent et alimentent la panique. Goode et Ben-Yehuda relèvent l'utilisation d'un vocabulaire accentuant la gravité des faits. Ainsi, la presse fabrique une image composite et stéréotypée de la situation qui ne correspond plus aux faits initiaux. Les deux sociologues expliquent : « *Although mythmaking characterizes all societies at all times, during times of the moral panic the process is especially rapid, and a given myth is likely to be believed on relatively little evidence (p. 33).* » (Cohen in Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.24). Ils soulignent la rapidité du processus de manufacture des « rumeurs » en période de panique morale.

Les deux modèles mettent en lumière l'importance capitale des médias de masse dans la construction des paniques morales. Cependant, le rôle de la presse est apprécié de façon différente. Critcher explique : « *In The processual version the media are strategic in the formation of moral panics. They are sometimes the prime movers and even when they are not, their support is essential for those who are.* » (Cricher, 2008, p.1134). L'approche de Cohen considère les médias de masse comme des acteurs indépendants. Ils jouent un rôle actif dans la construction de la panique. Il met également en évidence une certaine dimension vindicative de la part des médias qu'il nomme « *tabloïd justice* ». (Cohen, 2002, p.xxx). À l'inverse, le modèle « attributionnel » met l'accent sur l'instrumentalisation des médias par d'autres acteurs. Critcher déclare : « *In the attributional model the media's role is much more passive. The arguments are conducted in and through the media but they serve mainly as a conduit for the views of others.* » (Cricher, 2008, p.1134). Ainsi, Goode et Ben-Yehuda envisagent l'action des médias comme manipulée par d'autres protagonistes. Dès lors, la presse est perçue comme un moyen de communication utilisée par les « *claims-makers* » pour transmettre leurs revendications. Outre ces différences, certains auteurs rappellent justement l'importance des objectifs commerciaux des médias. Ainsi, la presse aliénée par l'exigence d'un certain sensationnalisme accentue et exagère une situation ou un événement dans le but de vendre leur produit.

1.3.2. Le public

Le public correspond au deuxième acteur repéré dans la dynamique des paniques morales. Selon Cohen, une inquiétude latente de la population doit être nécessairement présente. C'est sur ces angoisses latentes que les paniques morales sont construites. Dès lors, une panique morale ne peut pas être créée de toutes pièces concernant un sujet donné. Elle doit immanquablement être basée sur certaines préoccupations déjà présentes. Goode et Ben-Yehuda déclarent: « *The media's exaggerated attention must touch a responsive chord in the general public.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.25).

Ainsi, le public joue un rôle essentiel. Critcher souligne l'importance de la population en sa qualité d'acteur du fait qu'elle conditionne les actions des autres protagonistes : « *All this is done in the name of the fourth set of agents: public opinion.* » (Cricher, 2008, p.1130). Cependant, cette notion d'opinion publique est difficilement identifiable. Il est difficile de la déterminer. Ainsi, l'opinion publique est importante car elle constitue l'objet des actions des autres acteurs. Ceux-ci mettent tout en place pour tenter de l'influencer.

1.3.3. Les entrepreneurs de morale

Le troisième acteur ou groupe d'acteurs est celui des entrepreneurs de morale. Ce concept provient d'Howard Becker. Comme nous l'avions énoncé précédemment, la théorie de Cohen s'inspire fortement de la théorie de l'étiquetage. Ainsi, c'est la signification de Becker qui est retenue par Cohen concernant ces acteurs particuliers. Les entrepreneurs de morale représentent une catégorie d'acteurs composés d'individus, qui fort de leur conception de la morale tentent d'agir envers des personnes et des comportements qu'ils jugent menaçants. Goode et Ben-Yehuda préfèrent quant à eux la notion de groupes d'actions mettant l'accent sur des mouvements sociaux composés d'individus se mobilisant contre un problème. (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.26).

Les entrepreneurs de morale réclament que des actions soient prises à l'encontre d'individus adoptant un comportement problématique. Ils jugent ce dernier comme tel sur base de leur propre moralité. Ainsi, les entrepreneurs de morale définissent les

comportements déviants et exigent la création de lois permettant de les contrôler. Goode et Ben-Yehuda énoncent que ce renforcement du contrôle social à partir de la création de lois n'est pas le seul mode d'action des entrepreneurs de morale. Ils énumèrent la liste des différents modes d'action de cette catégorie d'acteurs particuliers : « *Moral entrepreneurs operate on a wide range of fronts. The many efforts of moral entrepreneurs relevant to the generation and maintenance of moral panics include: attempting to influence public opinion by discussing the supposed extent of the threat in the media; forming organizations and even generating entire social movements to deal with the problems the threat presumably poses; giving talks or conducting seminars to inform the public how to counter the threat in question; attempting to get certain views approved in educational curricula; influencing legislators to allocate funds which would deal with a given threat; discrediting spokespersons who advocate alternative, opposing, or competing perspectives.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.121). Par ailleurs, Critcher relève que ce sont les motivations et tactiques des entrepreneurs de morale qui intéressent Cohen dans son approche « processuelle ». (Cricher, 2008).

1.3.4. Les agents du contrôle social

Le quatrième acteur représente un groupe d'acteurs identifiés dans le modèle « processuel » comme des agents institutionnels possédant le pouvoir étatique. Selon nous, dans une certaine mesure, ces agents peuvent représenter ce qu'Althusser nommait « l'appareil répressif d'état ». Ainsi, ce groupe d'acteurs comprend la police, les cours et tribunaux et les politiciens. Goode et Ben-Yehuda divisent ce groupe en deux. Les premiers recouvrent l'ensemble des acteurs impliqués dans l'application des lois, c'est-à-dire, les cours et tribunaux ainsi que la police. Ceux-ci, confrontés à une vive réaction médiatique et publique face à une menace potentielle, vont renforcer la répression des comportements perçus comme problématiques. Ce processus aura pour effet d'amplifier et d'intensifier la réponse punitive face aux actions et comportements identifiés comme étant à la base de la menace.

En ce qui concerne les politiciens et législateurs, ils réagissent face aux préoccupations des acteurs précédemment cités et présentent des solutions pour endiguer le phénomène. Durant une période de panique morale, les solutions avancées

sont généralement répressives et visent les « Folks Devils ». Goode et Ben-Yehuda remarquent cette dimension manichéenne dans les phénomènes de paniques morales où deux groupes s'opposent : « *Politicians and other groups aligned themselves against the devil and on the side of angels; the fact is, they picked an "easy target," one that "hardly existed."* What counted was not the nature of the target but what side they were on and what they were against (p. 138). Such symbolic alignments represent one defining quality of the moral panic. » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.26).

1.3.5. Les « claims-makers »

Contrairement à l'approche « processuelle » de Cohen, le modèle de Goode et Ben-Yehuda considère différemment le rôle des deux acteurs précédemment cités. En effet, Critcher met en lumière cette divergence de conceptions concernant la question des agents les plus prédominants dans la construction d'une panique morale. Il déclare : « *In the processual model, state agencies, politicians and legislators do not merely react to moral panics but are frequently complicit in their construction. The attributional model would not deny this role but places much more emphasis on the strategies adopted by claims makers. Their success or otherwise in persuading public opinion of their case is seen as the key to the eventual outcome.* » (Critcher, 2008, p.1134). Cohen reconnaît le rôle prépondérant des agents détenant le pouvoir institutionnel dans la construction de la panique. Tandis que, Goode et Ben-Yehuda mettent en évidence les stratégies adoptées par ceux qu'ils nomment les « claims-makers ». Cette catégorie générique est définie par Critcher comme étant composée d'individus ou de groupes d'individus concevant des demandes ou de revendications à partir de leurs propres intérêts.

L'insistance de Goode et Ben-Yehuda à prendre en compte les stratégies des « claims-makers » provient de leur adhésion à une posture épistémologique particulière. En effet, les deux sociologues adoptent une perspective constructiviste. Dans leur ouvrage, ils replacent la théorie des paniques morales dans la sociologie des problèmes sociaux initiée par Spector et Kitsuse. Ces derniers constatent l'incapacité des sociologues à pouvoir s'accorder sur des définitions basiques telles que la déviance ou le crime, ainsi que l'impossibilité de pouvoir mesurer ou expliquer les problèmes

sociaux. Dès lors, Spector et Kitsuse proposent de se concentrer sur les différents acteurs intervenant dans les problèmes sociaux et qui construisent ceux-ci. (Spector et Kitsuse in Goode et Ben-Yehuda, 2009)

Les « claims-makers » forts de leur propre moralité produisent un discours, des revendications envers une situation qu'ils jugent problématique. Ainsi, le but de la recherche ne consiste pas en la détermination de la réalité d'un phénomène, mais la manière dont les problèmes sociaux sont construits. Il ne s'agit donc pas de faire état d'une certaine situation en ce qu'elle pourrait correspondre de réelle. La tâche du sociologue est de prendre en compte le discours des « claims-makers » et de comprendre pourquoi cette situation leur semble problématique. Critcher explique : « *The focus for social constructionists is on who makes claims, how and why. Most influential are 'social movements', organised expressions of reaction to a real or imagined social condition.* » (Cricher, 2008, p.1132). Ce rapprochement entre la théorie des paniques morales et la sociologie des problèmes sociaux sera accepté par la plupart des auteurs utilisant le spectre des paniques morales. Par ailleurs, Jenkins repère les claims-makers comme étant la condition nécessaire de toute panique morale : « *No claims-makers, no panic.* » (Jenkins, 2009, p.44). Cohen pour sa part approuve cette extension de la théorie et conseille aux étudiants d'approcher l'étude des paniques morales avec cette nouvelle perspective. Il propose d'ailleurs une liste sélective d'ouvrages sur le constructivisme et le « claims-makings » dans la troisième réédition de son ouvrage fondateur. (Cohen, 2002). Nous reviendrons souvent sur cette notion de constructivisme permettant dans sa vision de la connaissance de répondre à certaines critiques avancées envers le concept de panique morale.

1.3.6. Les « folks devils » et la métaphore du désastre

Goode et Ben-Yehuda ajoutent deux autres caractéristiques significatives à la liste d'acteurs établie par Cohen. La première est la création de « folks devils ». Ceux-ci incarnent les agents responsables de la menace qui pèse sur la société. Leurs comportements et modes de vie sont perçus par les autres acteurs comme attentant directement aux valeurs de la société. Il existe ainsi une forte dimension symbolique

mobilisée concernant cette catégorie. En effet, les médias et autres acteurs mobilisent un imaginaire désastreux et des images stéréotypées caractérisant ces « folks devils ». Une fois qu'ils sont reconnus comme étant la base du problème, ils seront considérés comme déviants et fortement stigmatisés. (Goode et Ben-Yehuda, 2009). Il n'existe pas une traduction française de cette notion de « folks devils ». Cependant, d'autres terminologies sont reprises par Garland notamment celle de « bête noire » ou « bouc émissaire ». Ces différentes notions véhiculent l'idée d'une victime innocente à laquelle on incombe injustement la responsabilité d'un mal. Elles viennent tempérer cette conception des « folks devils » vue comme des acteurs actifs dans le processus de panique morale. En effet, les « folks devils » sont davantage perçus comme des spectateurs plutôt que des acteurs engagés dans le phénomène. Néanmoins, cette vision va être bousculée par Mc Robbie et Thronton qui relèvent justement que les folks devils d'aujourd'hui ont la capacité de pouvoir formuler un contre discours. (McRobbie et Thronton, 1995). Garland met également en évidence cette capacité de résistance : *« Instead of becoming folk devils who are powerless in the face of public outrage, and are forced to desist or else adopt the tainted identity imposed on them, the targets of today's moral campaigns will sometimes have the capacity to resist deviant identities and assert the social value and normality of their conduct. »* (Garland, 2008, p.17). Ainsi, un droit de réponse s'organise. Il est d'ailleurs organisé par les « folks devils » eux-mêmes par le biais des nouveaux médias qui leur donnent accès à une tribune. Dès lors, apparaît un contre discours. Ainsi, les cibles des paniques morales sont désormais mouvantes. Dans les débuts de la théorie, les « folks devils » étaient quelque peu négligés. Plutôt pris comme des « objets », ils ont désormais pris le statut de « sujets ».

La deuxième caractéristique significative correspond à la vision d'un désastre imminent. Néanmoins, cette notion ne véhicule pas l'idée d'une foule en délire dans les rues comme l'on pourrait en rencontrer lors de catastrophes environnementales. En effet, quelques éléments diffèrent. Premièrement, la réaction des acteurs n'est pas de fuir devant la menace, mais de la confronter. Deuxièmement, la terminologie « panique » ne véhicule pas l'idée d'une foule hystérique. Cohen fait état de cette connotation négative : *« The term is unfortunate, though, because of its connotation with irrationality and being out of control. It also evokes the image of a frenzied crowd or mob: atavistic, driven by contagion and delirium, susceptible to control by demagogues »*

and, in turn, controlling others by 'mob rule'. » (Cohen, 2002, p.xxxiii). Ainsi, la terminologie « panique » pose problème car elle véhicule l'idée d'une réaction virulente et irrationnelle de la part de la population. Premièrement, cette image d'une foule en délire n'est pas retrouvée dans les paniques morales. Deuxièmement, comme Chaumont et Thompson le remarquent avec justesses, les paniques morales ne sont pas irrationnelles compte tenu des informations alarmantes reçues par les populations. (Chaumont, 2012, p.7). En effet, le point de vue des acteurs est important à prendre en compte et la labellisation d'un mouvement par les chercheurs comme étant une panique morale n'est en rien une discrimination de leur capacité à interpréter la situation dans laquelle ils se trouvent. (Thompson, 1998, p.viii). Néanmoins, le terme « panique » fournit une métaphore puissante que les chercheurs, dont Cohen, veulent conserver. Il déclare : *« After being at first apologetic and accepting the downgrade of 'panic' to a mere metaphor, I remain convinced that the analogy works. »* (Cohen, 2002, p.xxxiii).

DEUXIÈME PARTIE : BASES DE LA CONTROVERSE

Dans cette deuxième partie, nous faisons le point sur la critique formulée à l'encontre du concept de panique morale. Plus qu'une critique, l'objection initiale énoncée à l'encontre du concept s'est transformée en débat auprès de ses utilisateurs. Cette critique ne cessera de redéfinir les limites et les contours du concept de panique morale en poussant ces adeptes à développer et approfondir sa précision.

Nous aimerions être clair dès le début de ce mémoire, le concept de panique morale est intrinsèquement normatif. En effet, Cohen l'affirme lui même dans son dernier article concernant cette question : « *We have not always, however, followed up the awkward claim that the concept is inherently judgemental, normative and biased.* » (Cohen, 2011, p.237). Cette position avait déjà été formulée par le sociologue dans un article précédent, mais sous une terminologie différente : « *Some critics have made heavy weather of the notion that "moral panic" is a value-laden concept. Of course it is.* » (Cohen, 1999, p.589). Ainsi, il ne s'agira pas dans ce travail de tenter de prouver cette normativité, mais bien les différentes manières dont ces utilisateurs ont tenté d'y répondre et de la gérer.

Les deux citations qui viennent d'être utilisées sont évidemment sorties de leur contexte. Elles sont toutes deux suivies de questions subsidiaires et d'affirmations permettant de faire avancer le débat. Avant de pouvoir partager ces différentes prises de position, il est judicieux de présenter la critique pour éviter de se perdre dans un débat déjà bien avancé. Cependant, nous pouvons constater dans les deux déclarations de Cohen citées ci-dessus, l'utilisation d'une terminologie particulière. Ces différentes notions vont être utilisées pour mettre en exergue les limitations du concept. Pour pouvoir comprendre tous les enjeux du débat autour du concept, il est nécessaire, voire même impératif de clarifier les différentes notions qui seront utilisées à la fois par les détracteurs et défenseurs du concept.

Ainsi, équipés d'un dictionnaire de sociologie et de criminologie, nous définirons les notions de « normativité » et de « concept porteur de valeur ». Cette étape de clarification nous paraît importante du fait de la complexité du débat dans lequel

nous nous engageons. Enfin, à partir des définitions et des critiques nous présenterons les différents enjeux et pistes de réflexion entourant l'étude des paniques morales.

Chapitre 2. DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

En premier lieu, nous aimerions préciser que nous avons conscience que les différentes définitions présentées dans ce point sont des prises de position. En effet, les auteurs du dictionnaire le mentionnent eux-mêmes dans la préface de l'ouvrage : « *All of our entries are joint productions which, while they do their best to explain fairly their subjects, often express our preferences.* » (Bruce et Yearley, 2006, p. vii). Ainsi, nous les exposerons tout en restant critique face à ces opinions qui, comme nous le verrons diffèrent de celles adoptées par les utilisateurs du concept. Néanmoins, elles restent utiles par leurs aspects pratiques et succincts. Ajoutons également que les définitions exposées ici ne correspondent pas mots pour mots à la terminologie utilisée dans la controverse autour du concept. Cependant, elles conservent le sens général de celles-ci.

2.1. Définition « théorie normative »

La dimension normative est mise en évidence dans la définition de « théorie normative » qui est définie comme suit : « *Most sociologists regard their task as description and explanation, not moral evaluation. For example, we try to explain the rise of nationalism. We do not also campaign for or against nationalism. Or, to be more precise, we may do so as citizens but not in our roles as sociologists. Normative theory is that sort of social science that explicitly pronounces on what is good, just and desirable. That is, it is prescriptive and proscriptive: it passes no factual tests of moral pronouncements. Sociology does not provide any methods for settling arguments about how people should live.* » (Bruce et Yearley, 2006, p. 215). Plusieurs éléments sont à retenir dans cette définition. Premièrement, le rôle et la tâche des sociologues sont mis en avant. Selon les auteurs, toute recherche devrait comprendre des aspects descriptifs et explicatifs tout en évitant d'effectuer une évaluation morale. Cette dérive provoquerait la destitution du sociologue de son rôle de chercheur. Deuxièmement, le chercheur adoptant une telle perspective prescrit ce qui devrait être fait, c'est-à-dire, décrète la bonne mesure et la juste réaction. Au-delà, de cette attitude prescriptive, une dimension

de condamnation est également retrouvée. Cette dernière revêt un caractère de prohibition. Ainsi, la discipline sociologique ne devrait pas être instrumentalisée par les chercheurs dans le but de véhiculer une conception de la vie ou le caractère scientifique du propos légitimerait la vision du chercheur. Il est bien question ici d'un propos normatif, c'est-à-dire, qui prescrit et proscriit, prenant autorité du fait qu'il provienne de l'élocution d'un chercheur. Les auteurs du dictionnaire font ensuite référence à deux écoles sociologiques qui sont le marxisme et le postmodernisme. Ces deux perspectives sont qualifiées de normatives et acceptent ce caractère. De plus, la définition termine par énoncer que bien que la plupart des disciplines sociologiques évitent tout jugement normatif, « ... *we should recognise that implicit judgements may appear at every level; from the initial framing of research problems to the interpretation of results.* » (Bruce et Yearley, 2006, p. 216).

La définition donnée par Bruce et Yearley conçoit la possibilité d'une description exempte de tout aspect évaluatif. Cette position est selon nous difficilement tenable. En effet, il est pour nous impossible d'effectuer une description objective de la réalité sans dévoiler une certaine position normative. C'est pourquoi, les enjeux sont épistémologiques, entendus dans son acception étymologique, de discours sur la connaissance. De plus, un des objets des paniques morales est comme son nom l'indique la « morale ». Décrire la moralité d'une réaction sociale ne peut être fait sans se positionner dans une perspective morale particulière qui est nécessaire pour effectuer cet exercice. Nous reviendrons plus amplement sur ces aspects épistémologiques par la suite.

2.2. Définition de « value-laden concept »

La notion de « value-laden » est fréquemment utilisée pour qualifier le concept de panique morale. Il est également intéressant de savoir ce que recouvre cette notion. Cependant, nous n'avons pas trouvé dans les différents dictionnaires une définition correspondant à cette terminologie. Par contre, nous avons retrouvé sa définition contraire qui est tout aussi révélatrice. Ainsi, l'antonyme de cette notion correspond aux terminologies « value-freedom » et « value-neutrality » : « *First, and synonymous with objectivity, sociology can be scientific in the sense that the values that influence it are*

only those necessary for the job (such as truth, honesty and diligence) and not, for example, religion, party political support or patriotism. Second, Max Weber used the term to suggest that while academics cannot be entirely prejudice-free in the above sense, they can be explicit about their values (for example, their liberalism) and how these values affect their work. Third, it can signify the limits of the sociological enterprise: while we may hope to describe and explain social reality, most sociologists assert that we cannot from that derive any values, any instruction for how we ought to live. Fourth, it follows from the previous item that sociologists should not pronounce on values, at least not in their professional role as social scientists. » (Bruce et Yearley, 2006, p. 313). Nous pouvons observer une nouvelle fois que cette définition relève les limitations attachées à l'entreprise sociologique qui serait altérée par une attitude normative. Ainsi, sont signifiés ici les différents préceptes à suivre et pièges à éviter pour effectuer une recherche sociologique. Premièrement, la notion d'objectivité est mise en évidence. Vue comme une exigence, elle demande aux sociologues soit d'éviter de faire appel à leur appartenance politique pour conduire la recherche, soit de la mentionner et démontrer en quoi elle influe sur la recherche. Deuxièmement, la définition relève l'utilisation du terme par Weber qui énonçait l'impossibilité d'être totalement neutre tout en conseillant les chercheurs à être explicite concernant la mobilisation de leurs valeurs dans la recherche. Troisièmement, les deux notions présentées démontrent les limitations de la capacité du sociologue à pouvoir décrire et expliquer la réalité. En dernier lieu, il est interdit aux sociologues de se prononcer sur des valeurs sous peine d'être destitués de leur rôle de sociologues.

Ces différentes exigences attachées à l'entreprise sociologique peuvent encore une fois être perçues différemment selon la position épistémologique adoptée. Il est selon nous difficilement concevable d'observer un chercheur neutre et exempt de tout affect évitant ainsi de distordre la recherche sociologique. Les chercheurs ne peuvent pas faire abstraction de leur moralité. Ils ne sont pas neutres. Néanmoins, les chercheurs doivent avoir conscience des différents affects influant leur recherche. Plutôt qu'une exigence d'objectivité et de neutralité qui est selon nous vaine, l'exigence devrait être d'avoir conscience de ces affects et pouvoir les contrôler et les gérer.

2.3. La position d'Howard Becker

Outre ces différents préceptes et limitations attachés aux recherches sociologiques, les auteurs relèvent également les objections formulées à leur encontre. En effet, ils prennent la perspective adoptée par Howard Becker fondateur de la théorie de l'étiquetage comme bravant l'idée d'une science exempte d'aspects normatifs : « *The idea that we should not promote particular values is challenged (by Howard Becker in his 1967 address 'Whose side are we on?', for example) on the grounds that, if we are not value-promoting, social science will be dominated by the values of the ruling class as there will be no force to resist ideological definitions of social reality.* » (Bruce et Yearley, 2006, p. 313). Ainsi, la position de Becker démontre qu'il est nécessaire de promouvoir certaines valeurs pour contrecarrer l'imposition d'une idéologie portée par la classe dominante. Nous voyons ici apparaître l'idée d'une certaine dimension militante attachée à l'entreprise de la recherche sociologique.

Le deuxième aspect abordé dans la définition concerne le déroulement et la distorsion des résultats de la recherche : « *The claim for value-freedom is not that scholars should have no normative grounds for carrying out research; it is that having a strong interest in the outcome of research may well distort observation and reasoning and that unless commitment to the scientific enterprise trumps others values there is no point in social research. The Becker case does not seem very persuasive. It makes the interesting (and rather dated) assumption that sociologists are left wing .Our impression is that sociologists generally represent the full range of value positions available in their cultures.* » (Bruce et Yearley, 2006, p. 313). Selon Bruce et Yearly, l'implication des chercheurs dans leur recherche altère les observations et conditionne les résultats obtenus. Les auteurs de la définition relèvent encore une fois Becker qui défendrait l'idée d'une sociologie composée majoritairement de chercheurs d'appartenance politique de gauche. Selon eux, cette hypothèse ne tient pas et il est improbable que cette lecture de la situation soit vérifiable. Ainsi, ils mettent en cause l'engagement et la militance du chercheur qui, selon eux ne permet pas de mener à bien une recherche « scientifique » dans les règles de l'art.

Bruce et Yearley présentent la pensée de Becker selon leur propre conception de la science. Nous jugeons judicieux de faire état de cette pensée telle que Becker l'a formulée en 1967 dans son article « *Whose side are we on ?* ». Par ailleurs, Cohen mobilisera cette question dans la controverse entourant l'antipathie politique des chercheurs envers les agents « propagateurs de paniques ». Il est donc nécessaire de l'aborder. En premier lieu, Becker introduit son article en constatant l'impossibilité de produire une connaissance exempte de sympathie personnelle et politique. Cette constatation rejette l'idée d'une science neutre qui perçoit la subjectivité du chercheur comme contaminant l'entreprise sociologique. Ainsi, « ... *the question is not whether we should take sides, since we inevitably will, but rather whose side we are on.* » (Becker, 1967, p.239). Prenant comme exemple les études sur la déviance, Becker met en évidence la tendance des chercheurs se plaçant dans ce champ d'étude à démontrer une sympathie envers les personnes étudiées. Cette accointance avec leur objet d'étude pose plusieurs questions en rapport avec l'utilisation du savoir scientifique dans notre société : « *Will it be of use in the construction of scientific theory or in the application of scientific knowledge to the practical problems of society? Or will the bias introduced by taking sides spoil it for those uses?* » (Becker, 1967, p.239).

Becker reprend la critique formulée à l'encontre des chercheurs démontrant une sympathie avec les « déviants ». Selon cette critique, les chercheurs ne se posent des questions « ... *whose answers show that the supposed deviant is morally in the right and the ordinary citizen morally in the wrong.* » (Becker, 1967, p.240). Cette propension de montrer les « déviants » sous une image positive et les « citoyens respectables » comme étant la principale cause de la déviance constitue, selon les détracteurs de Becker, un biais invalidant toute connaissance produite. Selon Becker, cette accusation est imputée aux recherches mettant en scène deux groupes d'acteurs distincts en situation de conflit : « *The superordinate parties in the relationship are those who represent the forces of approved and official morality; the subordinate parties are those who, it is alleged, have violated that morality.* » (Becker, 1967, p.240). Cette situation décrite par Becker correspond à la situation rencontrée dans les phénomènes de panique morale. On y voit les « propagateurs de paniques » se confronter avec les « folks devils ».

Becker distingue ensuite deux situations: une apolitique et une politique. Nous nous intéressons à la situation politique où les chercheurs décidant de l'étudier sont accusés d'être idéologiquement positionnés. Cette orientation politique donnant ainsi raison « ... *to the perspective of either party to the political conflict.* » (Becker, 1967, p.241). La situation décrite par Becker confronte encore une fois les « superordinates » et les « subordinates », chacun est représenté comme un groupe organisé adoptant une position politique particulière. Becker souligne que les chercheurs ont moins de chances d'être accusés de distorsion dans cette situation politique pour deux raisons.

Premièrement, la situation est déjà définie politiquement. Deuxièmement, les sociologues sont majoritairement des libéraux : « ... *it is no secret that most sociologists are politically liberal to one degree or another. Our political preferences dictate the side we will be on and, since those preferences are shared by most of our colleagues, few are ready to throw the first stone or are even aware that stone-throwing is a possibility. We usually take the side of the underdog; we are for Negroes and against Fascists. We do not think anyone biased who does research de-signed to prove that the former are not as bad as people think or that the latter are worse. In fact, in these circumstances we are quite willing to regard the question of bias as a matter to be dealt with by the use of technical safeguards.* » (Becker, 1967, p.244). Becker met en évidence la propension des chercheurs à se mettre du côté des « déviants » et que cette inclinaison découle de leur appartenance politique. Il ajoute : « *In any event, even if our colleagues do not accuse us of bias in research in a political situation, the interested parties will.* » (Becker, 1967, p.244). Ainsi, Becker fait apparaître un élément de condamnation de l'entreprise sociologique vue comme politiquement positionnée et mise en avant par les protagonistes dans la situation étudiée.

Par conséquent, toute recherche sociologique est nécessairement positionnée et il est impossible de ne pas prendre parti. Considérant ces deux éléments, Becker s'interroge sur la manière de produire une connaissance valable tout en prenant en compte ces différents biais. Il énonce : « *We can, I think, satisfy the demands of our science by always making clear the limits of what we have studied marking the boundaries beyond which our findings cannot be safely applied.* » (Becker, 1967, p.247). Ainsi, les enjeux mis en évidence par Becker sont bien épistémologiques. Il

s'agit d'une réflexion sur la production d'une connaissance juste et valable en prenant compte les différentes limitations et biais intervenants dans sa conception. Becker termine par déclarer : « *We take sides as our personal and political commitments dictate, use our theoretical and technical resources to avoid the distortions that might introduce into our work, limit our conclusions carefully, recognize the hierarchy of credibility for what is is, and field as best we can the accusations and doubts that will surely be our fate.* » (Becker, 1967, p.247).

Becker dans cet article met en évidence l'impossibilité de conduire une recherche de manière neutre. Ainsi, toute recherche sociologique suppose nécessairement une implication du chercheur. Cette implication est perçue par certains comme étant une distorsion invalidant les savoirs produits par le chercheur. Dès lors, il s'agit bien d'enjeux épistémologiques qui sont mis en lumière. Les chercheurs adoptent une conception de la science qui influe sur les manières de conduire le processus de recherche, ainsi que le type de connaissances produites. Nous pouvons constater que cette conception de Becker et les deux définitions exposées précédemment recouvrent une multitude d'enjeux. Il est question du rôle du sociologue, de sa place dans la société, de sa capacité à pouvoir juger d'une situation et de sa légitimité à pouvoir tenir un certain discours.

Par ailleurs, plusieurs éléments mis en évidence par Becker peuvent se rapporter aux recherches utilisant le cadre théorique des paniques morales. Les relations entretenues entre les chercheurs, les « propagateurs de paniques » et les « folks devils » seront explorés. De plus, les acteurs sur la scène des paniques morales ne resteront pas insensibles aux discours des chercheurs. En effet, ils exposeront la dimension idéologique des études effectuées par les utilisateurs du concept de Cohen, invalidant de ce fait, le savoir produit par les chercheurs. Dans une plus grande mesure, la pensée de Becker nous sera utile car elle met en évidence des enjeux cruciaux concernant la production d'une connaissance dite « scientifique ». Dès lors, nous aborderons de manière générale la gestion des aspects normatifs et idéologiques des chercheurs dans la production d'une connaissance pouvant prétendre être scientifique.

Chapitre 3. LES CRITIQUES FORMULÉES A L'ENCONTRE DU CONCEPT

Dans ce point, nous exposerons les arguments formulés par Waddington et Hunt à l'encontre du concept de panique morale. Ainsi, nous présenterons leurs objections relevant le caractère normatif, idéologique et politique de l'utilisation du concept. Plus qu'une critique, ils demandent l'abandon du concept. Notons que plusieurs auteurs ont également formulé des objections similaires, nous retenons celles de Waddington et Hunt pour leur caractère représentatif.

3.1. La critique de Waddington

C'est avec l'article de Waddington « *Mugging as a moral panic: A Question of Proportion* » paru en 1986 qu'apparaît pour la première fois une des critiques les plus consistantes de la théorie des paniques morales. Le point de départ de la réflexion de Waddington est la recherche de Hall et coll. « *Policing the crisis* » portant sur l'analyse d'une panique morale à propos d'agressions commises par de jeunes noirs dans les années septante. En effet, c'est durant cette période qu'une série de voix s'élève pour dénoncer ce phénomène comme étant en augmentation dans les rues londoniennes. Les acteurs de cet épisode de panique morale sont incarnés par la police, les tribunaux, les ministres du gouvernement et les médias de masse qui réagirent de concert en établissant un climat de panique. À l'aide d'une analyse des statistiques criminelles, des discours tenus par chacun des acteurs et des intérêts en présence, Hall et coll. en sont arrivés à la conclusion que les agressions perpétrées par de jeunes noirs n'étaient en aucun cas en augmentation. Dès lors, la préoccupation des différents acteurs au sujet de la croissance des agressions n'était pas justifiée. De plus, en établissant les jeunes noirs comme des boucs émissaires « ... *it allowed the police to go onto the offensive against a section of population whom they already had poor relations and prepared public opinion for the introduction of increasingly authoritarian measures designed to keep the 'reserve army' of the unemployed quiescent.* » (Waddington, 1986, p.246).

Waddington s'attache à mettre en évidence deux problèmes majeurs rencontrés dans cet ouvrage et par extension dans la théorie des paniques morales : « ... *the central thesis of Hall et al. (1978) – that public and official concern about 'mugging' was*

unjustified by the actual scale of the problem – is both empirically and conceptually unsound. Empirically, the evidence which appears to suggest that authorities, especially the police, over-reacted is unconvincing. In fact, the evidence cited by the authors supports the opposite conclusion. Conceptually, the notion of a ‘moral panic’ lacks any criteria of proportionality without which it is impossible to determine whether concern about any crime problem is justified or not. » (Waddington, 1986, p.246). La critique de Waddington comprend deux dimensions. Premièrement, le calcul de la menace ou de la réalité du problème est erroné. Deuxièmement, l’appréciation de la disproportion de la réaction fait preuve d’un jugement de valeur de la part de Hall et ses collègues.

Dans un premier temps, Waddington tente de démontrer l’utilisation d’une méthodologie douteuse par les auteurs de « *Policing the Crisis* » en posant la question équivoque : « *Was there nothing to justify the concern expressed by the police, the courts and the mass media?* » (Waddington, 1986, p.247). Avec cette interrogation, il remet en question les preuves à la fois quantitatives et qualitatives qui ont été avancées pour justifier l’utilisation du concept de panique morale. Ainsi, un problème empirique apparaît quant à la manière de pouvoir juger la gravité du phénomène qui est, selon Waddington, fortement contestable voir erronée. Le constat posé par Hall d’une surréaction de la part de la police, des tribunaux, des ministres du gouvernement et des médias à propos du nombre grandissant d’agressions perpétrées par des jeunes noirs traduit une manipulation des statistiques par les auteurs de « *Policing the Crisis* » ou tout du moins une « *... eccentric interpretation of the statistics.* » (Waddington, 1986, p.253). Avec l’aide d’une nouvelle analyse de statistiques présentées par Hall et coll., Waddington démontre que « *the only valid conclusion to be drawn from the figures ... is the opposite one to that drawn by the authors themselves. It is that crime during the period immediately preceding the onset of concern about ‘mugging’ was indeed increasing and doing so by increasing increments. The only criticism of the police, courts and media is that they were too sloppy in their use of precise terms such as ‘rate of increase’.* That they had every reason to be concerned about the crime situation cannot, on evidence presented by Hall et al., (1978) be doubted. » (Waddington, 1986, pp.252-253). En outre, Waddington rapporte les données d’un autre sociologue, Michael Pratt, ayant travaillé sur le même sujet et arrivant à des résultats diamétralement opposés. En effet, Pratt constate une augmentation du nombre de

plaintes rapportées à la police concernant des faits de braquages et d'agressions. Ainsi, « *It seems clear from Pratt's more detailed analysis that the police did not create the 'mugging' problem, whether out of malign motives or otherwise.* » (Waddington, 1986, p.254). En ce qui concerne les preuves qualitatives, le sociologue mobilise encore une fois l'analyse de Pratt qui cette fois-ci est en accord avec les auteurs de « *Policing the Crisis* ». En effet, « *first, 'muggings' comprise only a small proportion of total crime. Second, reported 'muggings' do not correspond to the stereotyped media image.* » (Pratt in Waddington, 1986, p.254). Cependant, Waddington relève que l'on ne peut considérer un crime comme étant sans importance simplement, du fait que celui-ci ne constitue qu'une petite portion des crimes totaux. Il ne s'agit pas de confondre des questions de valeurs avec des questions de fréquences statistiques.

Deuxièmement et c'est cet aspect auquel nous attacherons le plus d'importance, Waddington relève un problème conceptuel quant à la possibilité d'estimer la réaction des autorités comme étant disproportionnée. Il déplore l'absence d'une notion inverse de ce qui pourrait représenter une réaction proportionnée. Pour illustrer son propos, Waddington décrit une situation où le problème reçoit moins d'attention de ce qu'il devrait recevoir. Ainsi, il va appliquer la théorie des paniques morales au problème « d'agressions raciales » qui selon lui, comporte les mêmes caractéristiques que le problème « d'agressions » exposé dans « *Policing the Crisis* », mais ne reçoit presque aucune attention médiatique. Il déclare : « *The point is simply that if one applies the logic of the concept of a 'moral panic' to this crime problem one is obliged to conclude that if official concern about 'mugging' was unjustified then the lack of official concern about 'racial attacks' is appropriate, given the scale of the problem.* » (Waddington, 1986, p.257). Dès lors pose problème le manque de critères permettant de juger de la proportionnalité d'une réaction face à un phénomène problématique. En effet, selon lui, la théorie des paniques morales initiée par Cohen se dote d'un critère de disproportion permettant de mettre en lumière un déséquilibre entre la gravité d'un problème et la réaction à ce même problème, mais oublie de proposer une notion opposée : « *Without some clear criteria of proportionality, the description of publicly expressed concern, anxiety or alarm as a 'moral panic' is no more than a value judgment. It simply says that the person using the term does not believe that the particular problem is sufficiently serious to warrant these expressions of concern or action designed to remedy the*

problem. » (Waddington, 1986, p.257). Ainsi, Waddington exprime pour la première fois un élément fondamental mettant en cause l'intégrité du chercheur dans la théorie des paniques morales. Il accuse les auteurs de « *Polcing the Crisis* » d'un parti pris lorsqu'il s'agit d'évaluer la proportionnalité d'une réaction face à un phénomène : « *Whether or not concern is justified is essentially a value judgment which cannot be reduced to quantitative indices about the frequency and distribution of offences. It is regrettable that the flaws in Hall et al. (1978) have gone without comment for so long.* » (Waddington, 1986, p.257).

Le sociologue dans la conclusion de son article étend sa critique de la recherche de Hall et coll. à l'ensemble de la théorie des paniques morales. Ainsi, le concept conçu par Cohen est intrinsèquement normatif et son utilisation par les chercheurs démontre une prise de position dans laquelle ils déploient leur subjectivité : « *... the way in which the term 'moral panic' is used to describe official and media concern about specific crime problems suggests that it is a polemical rather than an analytical concept. It seems virtually inconceivable that concern expressed about racial attacks, rape, or police misconduct would be described as a 'moral panic'. This is because the term has derogatory connotations: it implies that official and media concern is merely a 'moral panic' without substance or justification. If official reaction to crime and deviance is to be analyzed adequately perhaps it is time to abandon such value-laden terminology.* » (Waddington, 1986, p.258).

3.2. La critique de Hunt

Hunt dans son article « *Anxiety and Social Explanation : Some Anxieties about Anxiety* » fait état des limitations rencontrées par les théories utilisant l'anxiété comme mode d'explication de certains phénomènes sociaux. (Hunt, 1999a). Il tente de démontrer certaines caractéristiques intrinsèquement problématiques attachées à ce qu'il nomme « les théories de l'anxiété » dont la théorie des paniques morales fait partie. Comme Waddington, Hunt choisit de baser sa critique sur « *Policing the crisis* ». Par ailleurs, il dit ne pas condamner, ni louer l'utilisation de ce type de théories. Cependant, dans son ouvrage « *Governing Morals. A Social History of Moral Regulation* » publié la même année, il déclare rejeter le concept de panique morale. (Hunt, 1999b). Dans cette

dernière publication, Hunt résume les différentes objections émises à l'encontre du concept. Elles se divisent en trois éléments.

Le premier élément problématique avec le concept est la terminologie utilisée. En effet, Hunt déclare : « *I avoid the concept itself because of its tendency to import a negative normative judgement. The term 'panic' implies that the response to some social problem is an over-reaction or exaggerated.* » (Hunt, 1999b, p. 19). Ainsi, un jugement normatif négatif est effectué par l'utilisateur du concept de panique morale car celui-ci considère une réaction sociale comme irrationnelle et donc injustifiée. C'est l'image véhiculée par la notion de panique qui déplaît à Hunt. De plus, il fait également la distinction entre une peur et une anxiété. Selon lui, nous pouvons considérer une peur comme étant une réponse appropriée face à une situation de danger immédiat. Concernant l'anxiété, elle revêt un caractère d'inquiétude non directe. Le fait de décrire une réaction comme une peur ou une anxiété révèle selon Hunt notre position normative : « *If people are concerned about true dangers of nuclear war or environmental degradation we only reveal our own normative position if we label such responses 'fears' or 'anxieties'* » (Hunt, 1999a, p.510). Dès lors, si nous considérons la réaction sociale concernant une guerre nucléaire comme une peur, nous révélons notre position quant à la véracité de ce danger. À l'inverse, prendre cette réaction sociale comme une anxiété démontre que nous ne considérons pas la possibilité d'une guerre nucléaire comme un danger réel et immédiat. De ce fait, l'utilisateur du concept de panique morale non seulement dévoile sa position normative, mais de surcroît considère la réaction sociale comme étant irrationnelle.

Deuxièmement, les utilisateurs du concept de panique morale sont enclins à véhiculer des théories conspirationnistes où l'État et les médias de masse manipulent les angoisses des individus : « *To assume that the response to some social problem is an over-reaction and irrationality is but a short step from a conspiracy theory in which some agent - for example, the state or the mass media - actively sets out to fan the smoke of anxiety into the flames of panic.* » (Hunt, 1999b, p. 19). Ce deuxième élément problématique fait référence à la cause sous-jacente de la réaction sociale. En effet, les théoriciens des paniques morales auraient tendance à identifier ces causes comme étant l'action des médias de masse ou l'État. Ces deux agents créent une situation permettant

de manipuler la population. Cet aspect instrumentaliste est pour Hunt problématique, car les utilisateurs du concept considèrent cette population comme des agents facilement influençables qui paniqueraient sur commande. Selon lui, bien qu'il soit possible que ce type d'instrumentalisation puisse se produire, la population ne va pas simplement réagir sans qu'il y ait une préoccupation initiale : « *In this process the role of moral agents or moral entrepreneurs is significant, but it should be stressed that people do not simply 'pick up' any label that is thrown into public discourse.* » (Hunt, 1999a, p.520).

Le troisième élément problématique concerne la conception de Hunt de ce qu'il nomme « théories de l'anxiété ». Ces théories expliquent l'origine de l'anxiété d'une réaction sociale prenant sa source dans un changement social considéré par une frange de la population comme néfaste. Hunt expose une tendance chez les théoriciens des paniques morales à repérer uniquement cette attitude chez une frange de la population vue comme conservatrice. Cette dérive est contestée par Hunt : « *Anxiety accounts share a common general form. They explain socio-historical phenomena as responses to anxieties generated by social change. Such accounts rest on the assumption that 'change' is problematic, that it is experienced as disturbing and disrupting in social worlds that are known and familiar. But a note of caution is necessary; the thesis emerging, namely, that anxiety is a response to social change should not be read as implying that anxiety is an exclusively conservative response, a resistance to or refusal of change.* » (Hunt, 1999a, p.514). Ainsi, les utilisateurs du concept de panique morale identifient les réponses sociétales face à un changement comme provenant exclusivement des conservateurs. Cette dimension politique pose problème pour Hunt. C'est pour cette raison qu'il rejette le concept et retient la théorie de la régulation morale qui est exempte de cette dérive : « *Furthermore, projects of moral regulation have no necessary political label stamped on them and assumptions about their political tendency should, as I have suggested, be avoided* » (Hunt, 1999b, p. 19).

Hunt dans cette critique, expose plusieurs dérives des chercheurs utilisant le concept de panique morale. Ces objections concernent principalement la tendance des chercheurs à mobiliser leur cadre normatif pour juger la réaction sociale qu'ils observent. En premier lieu, la notion de panique n'est pas adéquate pour décrire une anxiété sociale du fait de sa connotation péjorative. Ensuite, l'identification des causes

de l'anxiété sociale est sujette à des théories « conspirationnistes » qui n'ont pas lieu d'être dans le domaine scientifique. Enfin, la tendance à considérer les entrepreneurs de morale comme étant exclusivement des conservateurs est une dérive du fait de la position politique qu'adoptent les utilisateurs du concept de panique morale. Pour tous ces éléments, Hunt rejette la théorie des paniques morales.

Chapitre 4. LES DIFFÉRENTS ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION

Dans ce dernier point, nous allons faire succinctement état du débat. Nous utiliserons pour ce faire les articles de Garland et Chaumont, deux sociologues s'étant penchés sur les problèmes conceptuels et théoriques entourant le concept de panique morale. Ces deux chercheurs ne sont pas les seuls à avoir pris comme tâche de clarifier les enjeux à propos des critiques formulées envers le concept. Néanmoins, ceux-ci ont l'avantage de les résumer clairement tout en proposant des pistes de réflexion fructueuses. Nous résumerons celles-ci et approfondirons chacune d'elles dans les chapitres suivants. Ainsi, tout en reconnaissant les critiques exposées précédemment, Garland et Chaumont déclarent le concept de panique morale comme conservant sa pertinence scientifique.

Nous avons déjà relevé auparavant le caractère populaire du concept de panique morale. Utilisé à la fois par les médias, les politiques et les universitaires, ce concept jouit d'un succès impressionnant depuis quarante ans. Notons par ailleurs que Thompson le compare au concept de bureaucratie élaboré par Weber car ils partagent tous deux cette dimension populaire. (Thompson, 2011, p.vii). La grande majorité des articles abordant le concept de panique morale commence par mettre en évidence cette popularité. Garland et Chaumont effectuent également ce constat, mais investiguant les usages du concept, les deux sociologues mettent en lumière une dimension critique supplémentaire dans le cas des scientifiques. Nous aborderons en premier lieu cette « attitude sceptique » avant d'exposer la « spécificité » de la critique des chercheurs. (Garland, 2008 ; Chaumont, 2012).

4.1. Une attitude sceptique et la question de disproportion

Selon Garland et Chaumont, le concept de panique morale est un outil critique. Cette caractéristique critique attachée au concept est retrouvée à la fois dans l'usage qu'en font les médias, mais également chez les universitaires. Ainsi, le concept est vu comme un label imposé et apposé par son utilisateur envers une réaction sociale qu'il juge disproportionnée face à un phénomène sans gravité. Chaumont déclare : « *La fortune peu ordinaire de l'expression s'explique facilement par l'usage critique auquel*

elle se prête : quiconque qualifie un phénomène de "panique morale" indique ipso facto qu'il tient le phénomène, ou plutôt la réaction qu'il provoque, pour largement exagérée. » (Chaumont, 2012, p.2). La distinction opérée par Chaumont entre phénomène et réaction est fondamentale pour comprendre les enjeux entourant la critique du concept de panique morale. En effet, il s'agit de distinguer la possibilité de pouvoir déterminer l'étendue d'un phénomène et l'exagération d'une réaction sociale. Nous retrouvons dans cette première attitude critique sceptique une question de proportion. Cette interrogation nous intéressera moins, mais constitue notre point de départ, car c'est à partir de cette question que la controverse débutera. Dès lors, les enjeux impliqués sont la possibilité de faire état de l'ampleur d'un phénomène donné, mais également de la proportionnalité d'une réaction sociale. Ainsi, le gouffre entre l'ampleur du phénomène et la réaction sociale qui lui est attachée constitue un problème auquel les chercheurs tenteront de répondre en mobilisant une certaine méthodologie. Plus que des enjeux empiriques, des considérations épistémologiques sont attachées à cette question de proportion.

En premier lieu, Chaumont met en lumière la manière dont les médias font usage du concept : *« La confrontation entre le "mythe" et la "réalité" assortie d'une conclusion critique envers les politiques publiques est probablement la structure d'article la plus répandue quand l'expression "panique morale" est invoquée. Le relatif appauvrissement du concept est alors la rançon de sa facilité d'utilisation et de son efficacité critique.* » (Chaumont, 2012, p.2). À l'aide de sources plus « fiables » ou « objectives » concernant l'ampleur du phénomène, les utilisateurs du concept démontrent qu'il n'y a aucunement lieu de paniquer. Ainsi, l'ampleur du problème doit être considérée dans sa proportion réelle. Il s'agit de méthodologiquement pouvoir prouver que le phénomène tel qu'il est décrit dans la presse ou par les différents acteurs de la scène de la panique morale est erroné. Dès lors, doté d'une méthodologie adéquate, nous pourrions calculer l'ampleur de la réalité d'un phénomène. La critique de Waddington représente cette difficulté quant à pouvoir décrire de manière objective une situation. Nous prenons comme position qu'il est impossible de pouvoir décrire objectivement un phénomène. Considérer possible de décrire la réalité d'un phénomène ne peut déboucher qu'en une bataille statistique stérile.

Garland quant à lui met l'accent sur la dimension d'extériorité de l'utilisateur qui pose le constat de panique morale. En effet, le label de panique morale est généralement posé par un observateur extérieur : « *It is an ascription, an attribution, a label applied by outsiders. The label insists that the reactive behavior it describes is inappropriate, ill-judged, lacking proportion. One must suppose that the people whose conduct is being described in this way do not believe that they are engaged in a moral panic and would typically contest that description. It is, in that sense, a negative label applied to those who engage in negative labelling, the analyst's revenge on the force of social reaction.* » (Garland, 2008, p.20-21). Ainsi, le caractère externe de l'observateur n'est pas mis en lumière par Garland pour démontrer la neutralité de celui-ci. Au contraire, il s'agit bien de montrer la position particulière adoptée par l'individu posant le constat de panique morale. Loin d'être objectif ou neutre, sa « non-implication » dans le phénomène qu'il observe influe sur la décision d'apposer le label de panique morale.

Par ailleurs, l'objet de la critique se concentre sur la réaction sociale. Pouvoir juger une réaction sociale comme disproportionnée pose problème à différents égards. En effet, cet exercice demande une base pour pouvoir poser le constat. La notion de proportion s'accompagne d'un seuil, d'une échelle sur laquelle l'utilisateur se réfère pour pouvoir poser le constat de disproportion. Garland lorsqu'il utilise le terme de « description » ne véhicule pas l'idée d'une simple constatation objective d'une situation observée de manière neutre. En effet, la description d'une situation de panique morale revêt une dimension évaluative où le chercheur applique un « label négatif » envers une réaction jugée disproportionnée. Ainsi, nous voyons s'immiscer la question de la dimension normative attachée au concept. Garland déclare: « *To ascribe this label to the conduct of others, to describe a social reaction as a moral panic, implies more than an empirical judgment about conduct: it also implies a definite stance on the part of the analyst, a specific orientation. The primary attitude of the sociologist of moral panics is not detached realism, or rationalism, or even just-the-facts empiricism. It is the attitude of skepticism – an attitude of knowing disbelief, an urbane refusal to be taken in or carried away. If moral panics sometimes have a religious zeal to them, even an old-fashioned fundamentalism, the task of exposing them as moral panics falls to doubters, agnostics, and unbelievers.* » (Garland, 2008, p.21).

Nous investiguerons le problème de la disproportion dans le chapitre suivant, en mettant en lumière les solutions avancées par les chercheurs adeptes du concept de panique morale. Garland et Chaumont font état du statut de label du concept. Dès lors, celui-ci est un label imposé par un observateur extérieur face à une réaction qu'il juge disproportionnée. Cette dimension critique par l'apposition du constat de panique constitue une caractéristique commune se retrouvant dans les usages médiatiques et scientifiques du concept. Ainsi, qu'il soit utilisé par les médias, les politiciens ou les scientifiques, le concept de panique morale constitue un outil critique permettant de dissiper des mythes (« debunking » dans la littérature anglaise). Comme Chaumont le démontre justement, il s'agit ici d'une « ... *confrontation entre le "mythe" et la "réalité"* ... » (Chaumont, 2012, p.2). Dans une plus grande mesure, nous pouvons déjà apercevoir que la question de la disproportion entremêle des enjeux méthodologiques et épistémologiques. En effet, considérer possible de rendre compte de la « réalité » avec une méthodologie adéquate est nécessairement lié à l'adoption d'une posture épistémologique qui permet ce type de constatation. Ainsi, nous clarifierons les différents enjeux en présentant les différentes positions épistémologiques adoptées.

4.2. Une attitude diagnostique et la question des aspects idéologiques

L'attitude sceptique mise en avant dans le premier point est partagée par les médias et les chercheurs. Toutefois, l'utilisation du concept par les universitaires donne lieu à une dimension « critique spécifique » que l'on ne retrouve pas chez les journalistes. La différence entre les usages médiatiques et scientifiques tient du fait que ces derniers dépassent cette attitude « sceptique » en adoptant une attitude « diagnostique » consistant à repérer les causes sous-jacentes de la panique morale. Par ailleurs, les causes de la panique morale ont traditionnellement été repérées dans des réactions sociales idéologiquement positionnées. En effet, les débuts de l'application du concept sont caractérisés par l'identification d'une réaction sociale en provenance des conservateurs. La reconnaissance d'aspects idéologiques par les chercheurs dès l'origine du concept va provoquer un lever de boucliers envers l'utilisation de la théorie qui sera qualifiée d'outil politique.

4.2.1. Attitude diagnostique

En premier lieu, la différenciation entre les usages médiatiques et scientifiques est établie du fait du dépassement des universitaires à identifier les enjeux latents autour des paniques morales. Chaumont met en évidence cette préoccupation des chercheurs : *« Dans le champ scientifique, de nombreux textes très pertinents suivent le même modèle en lui ajoutant cependant une dimension critique spécifique que les journalistes n'ont généralement pas le temps d'investiguer : l'hypothèse — qui s'apparente parfois davantage à un soupçon — d'angoisses latentes et d'agendas cachés dans le chef respectivement, des populations paniquées et des propagateurs de paniques. »* (Chaumont, 2012, p.3). Ainsi, les universitaires ont tendance à vouloir trouver les causes de la panique morale. Cette deuxième dimension critique participe en une attitude diagnostique qui tente de déterminer entre autres les « agendas cachés » des « propagateurs de paniques ». (Chaumont, 2012) Garland fait la même constatation : *« In many instances, this amoral skepticism is all that there is, and the exercise is one of exposure and debunking. Most journalistic writing about moral panic adopts this mode. But in the work of sociologists like Cohen or Hall, the skepticism that permits the initial observation gives way to a different attitude – one that is more analytic, more explanatory, or perhaps better, more diagnostic. »* (Garland, 2008, p.21).

Cette attitude critique spécifique attachée au concept démontre ainsi la tendance des chercheurs à faire des hypothèses concernant la possible instrumentalisation des peurs et angoisses de la population par un groupe d'individus leur permettant ainsi de mettre en place un certain agenda politique. Ce groupe d'individus est, comme nous l'avions vu dans le chapitre précédent, représenté comme des entrepreneurs de morale pour Cohen ou des « claims-makers » pour Goode et Ben-Yehuda. Pour Chaumont, *« La spécificité des paniques morales réside plutôt dans les modalités d'action des claims-makers sachant que dans leur cas, l'essentiel de l'action réside dans la parole, à la fois dans son contenu, dans sa forme et ses modalités d'énonciation. »* (Chaumont, 2012, p.5). Ainsi, l'accent est mis sur les « claims-makers ». Ceux-ci, considérés comme des « propagateurs de paniques » vont être identifiés dans les débuts du concept comme des conservateurs.

4.2.2. Aspects idéologiques

La critique de Hunt consistait à déclarer le concept comme étant politiquement orienté. En effet, lors de sa conception dans les années 60, le concept fut majoritairement utilisé pour décrire et critiquer la réaction des conservateurs face à certains événements sociétaux. Les chercheurs avec cette attitude diagnostique citée précédemment identifiaient l'origine de la panique du côté des conservateurs et réactionnaires. Ceux-ci sont vus comme des entrepreneurs de morale tentant d'imposer, de contrôler et d'ordonner la société selon leur moralité. Ainsi, le cœur du problème constitue cette relation conflictuelle entre les chercheurs libéraux de gauche et les « propagateurs de paniques » conservateurs de droite. Cette confrontation pose plusieurs problèmes sur le plan épistémologique. De plus, elle rejoint certains questionnements déjà mis en évidence dans le point abordant les définitions de la théorie normative et de « value-freedom » et dans la pensée de Becker.

La majorité des auteurs abordant la critique de Hunt constatent également cette dimension idéologique attachée au concept. Cohen l'identifie comme une des controverses principales entourant son concept : « *The third is the implication that the label of 'moral panics' is merely a way of making political judgment.* » (Cohen, 1999, p.585). On retrouvera dans cette controverse les enjeux déjà mis en avant par Becker dans son article « *whose side are we on ?* ». Ainsi, les chercheurs sont perçus comme des libéraux de gauches ayant une relation de proximité avec les « folks devils ». Ceux-ci mobilisent un concept « scientifique » pour combattre une réaction sociale provenant d'individus conservateurs. Cohen reformule la critique : « *This labeling derives from a willful refusal by liberal, radicals, and leftists to take public anxieties seriously. Instead, they are furthering a politically correct agenda: to downgrade traditional values and moral concerns.* » (Cohen, 2002, p.vii). Dès lors, les conservateurs se perçoivent comme les gardiens de l'ordre moral.

Dès lors, le concept de panique morale va être perçu par une série d'acteurs comme étant un label péjoratif apposé par des chercheurs positionnés idéologiquement. Les universitaires usant de leur statut de scientifique émettent un discours tentant de mettre en place un agenda politique qui prend autorité du fait de sa scientificité.

Dès lors, les conservateurs accusent les chercheurs d'utiliser le concept de panique morale de manière sélective, c'est-à-dire, selon leur accointance politique. Ainsi, nous explorerons les relations entre les chercheurs et les différents protagonistes en action dans les phénomènes de paniques morales. Cette dimension politique attachée à l'utilisation du concept est caractéristique des paniques morales dites « classiques » ou « anciennes ». (Cohen, 2002, Best, 2011). Il sera nécessaire de replacer le concept de Cohen dans son contexte d'émergence. Nous le verrons, se pencher sur le contexte d'apparition, nous permettra de mieux comprendre les objections et enjeux en présence.

4.3. Une attitude interventionniste et la question de l'intervention

Nous avons déjà relevé dans le premier chapitre, l'inclination interventionniste des chercheurs usant du concept de panique morale. Selon nous, cette question de l'intervention rassemble les différents enjeux mis en évidence dans les deux pistes de réflexion précédemment citées. Par ailleurs, les chercheurs se situant dans une perspective interventionniste doivent nécessairement adopter une posture épistémologique acceptant leur engagement dans les phénomènes étudiés. Nous présenterons ces dernières qui tentent de concilier la gestion des aspects normatifs et idéologiques tout en conservant une volonté d'intervention. De plus, Cohen ajoute une nouvelle distinction entre les « bonnes » et « mauvaises » paniques morales. En effet, il prend en compte la possibilité de créer des paniques morales « positives », d'alimenter une préoccupation de sorte que la population « panique » face à un certain problème social que le chercheur conçoit comme nécessitant une reconnaissance. À l'inverse, concernant les « mauvaises » paniques traditionnelles, il s'agit de prendre en compte la possibilité des chercheurs à intervenir dans le phénomène de panique morale pour l'endiguer, c'est-à-dire, apaiser la panique en intervenant dans le débat public.

Dans une plus grande mesure, nous investiguerons les enjeux épistémologiques liés à cette question de la production d'un savoir scientifique et de son utilisation. Chaumont déclare à ce propos: *« On peut distinguer en l'occurrence trois manières de faillir d'un point de vue scientifique : d'abord en laissant les préférences normatives interférer avec les analyses, ensuite en utilisant sélectivement le concept et enfin en admettant de promouvoir les causes que l'on juge importantes en utilisant les moyens*

des instigateurs de panique morale. » (Chaumont, 2012, p.9). Concernant cette dernière citation, nous ne partageons pas la même vision que Chaumont. Néanmoins, elle met en évidence les différents aspects épistémologiques pouvant être pris en compte lorsque l'on pose la question de l'intervention. Dès lors, nous explorerons les différentes dimensions d'intervention de la part des chercheurs. Nous présenterons également la tension présente dans l'argumentaire de ceux-ci lorsqu'ils tentent de concilier leur statut de chercheur et de citoyen.

TROISIÈME PARTIE : LA CONTROVERSE

Chapitre 5. UN CONCEPT NORMATIF

Stanley Cohen dans la troisième réédition de « *Folks Devils and Moral Panics : the Creation of the Mods and Rockers* » identifie la question de la disproportion comme étant une des controverses entourant l'utilisation du concept de panique morale. En effet, les détracteurs du concept, ainsi que certains de ces adeptes considèrent ce critère comme problématique à plusieurs égards. Cohen résume l'objection envers cet élément de disproportion censé caractériser les épisodes de paniques morales : « *The very usage of the term moral panic, so this argument starts, implies that societal reaction is disproportionate to the actual seriousness (risk, damage, threat) of the event. The reaction is always more severe (hence exaggerated, irrational, unjustified) than the condition (event, threat, behavior, risk) warrants. Why is this just assumed? And on what grounds is the sociologist's view always correct, rational and justified?* » (Cohen, 2002, p. xxxiv). Ainsi, la question de la disproportion concerne deux éléments distincts. Premièrement, elle interroge notre capacité à pouvoir faire état de la réelle gravité du phénomène. Deuxièmement, elle questionne la possibilité de déterminer l'adéquation entre le phénomène et la réaction sociale qu'il suscite. Dès lors, le critère de disproportion pose problème aux niveaux méthodologiques, théoriques et épistémologiques. Les adeptes de la théorie des paniques morales vont alors s'armer d'un arsenal méthodologique et d'une série d'extensions théoriques. Certaines des réponses seront trouvées dans la sociologie des problèmes sociaux et dans la théorie du risque.

Il est important de mettre en évidence que ce critère de disproportion est une considération centrale dans le modèle « attributionnel ». Ainsi, cette première controverse, même si elle concerne tous les utilisateurs du concept, se situe principalement dans le modèle de Goode et Ben-Yehuda. Critcher met en évidence cette distinction qui est selon nous importante à retenir lorsque l'on tente de répondre à la question concernant la disproportion. Critcher déclare : « *Disproportionality and collective behavior, for example, are distinguishing characteristics of the 'attributional' approach. They are nothing like as central to the 'processual' approach. This does not*

absolve the latter criticisms but means that alleged deficiencies of moral panic analysis should be shown to apply to all variants or restricted to some and not others. » (Cricher, 2009, p.20). En effet, dans le modèle « attributionnel », la question de la disproportion est un des attributs caractérisant tout phénomène de panique morale. Tandis que le modèle « processuel » de Cohen attache moins d'importance à mettre en évidence ce déséquilibre. Néanmoins, si Cohen fait état de la critique, il concentrera ses efforts sur la controverse concernant les aspects idéologiques attachés au concept de panique morale. Nous aborderons cet autre aspect problématique dans le chapitre suivant.

5.1. Apports de la sociologie des problèmes sociaux

Comme nous pouvons le constater, la question de la disproportion évoque plusieurs notions telles que : la réalité de la menace, la proportion réelle du phénomène social, la représentation correcte du phénomène social, la réaction sociale proportionnée face à une menace objective. Toutes ces notions se retrouvent dans la sociologie des problèmes sociaux et sont perçues différemment selon la position épistémologique adoptée par le chercheur. Certaines positions acceptent la possibilité de connaître objectivement une menace, d'autres rejettent cette idée et tentent de rendre compte de la perception de celles-ci. Ainsi, ces différentes postures épistémologiques influent sur la manière dont les sociologues conçoivent les problèmes sociaux. Par ailleurs, la tenue d'une position implique une conception particulière concernant le statut des connaissances produites par le chercheur. En effet, le statut du discours scientifique du chercheur diffère selon la position adoptée. Nous présenterons succinctement les diverses postures épistémologiques ainsi que leurs conceptions du statut des connaissances produites qui leur sont attachées.

5.2.1. Différentes postures épistémologiques

Les auteurs abordant la question de la disproportion commencent généralement par faire état des différentes postures épistémologiques pouvant être adoptées. (Cohen, 2002 ; Chaumont ; 2012, Jenkins ; 1992 ; Thompson, 1998 ; Goode et Ben-Yehuda,

1994, 2009 ; Critcher, 2008). Mais, ce sont Good et Ben-Yehuda qui mettent l'accent sur la nécessité de distinguer ces différentes conceptions pour permettre de répondre aux diverses objections soutenues par rapport au concept de panique morale. Ils déclarent : « *Competing normative claims about material and moral threats that are found in moral panics mimic, to a certain extent, analytical claims in the social problems literature.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2011, p.23). En premier lieu, ils distinguent la posture objectiviste et la posture constructiviste.

Dans la conception objectiviste, un phénomène peut être étudié matériellement à l'aide d'une série des facteurs et variables. Ce phénomène social se transforme en problème social lorsqu'il est considéré comme problématique, car faisant peser une menace ou un dommage réel à une part importante de la population. Thompson et Jenkins mettent en évidence le rôle du chercheur adoptant cette posture épistémologique. Ainsi, le chercheur doit tenter de quantifier le problème, d'explorer ses racines, ses causes et de proposer des solutions pour améliorer ou annihiler le problème. (Jenkins, 1992 ; Thompson, 1998)

La deuxième position est la posture constructiviste. Les chercheurs se situant dans cette conception se demandent pourquoi une situation apparaît comme problématique à un moment donné. Ainsi, l'objectif premier n'est pas de faire état de la réalité du phénomène et de ces caractéristiques menaçantes. Il s'agit plutôt de mettre en lumière le processus de construction d'un problème social, c'est-à-dire, la manière dont un phénomène social est défini comme problématique pour certains individus. Comme le font remarquer Jenkins et Goode et Ben-Yehuda, dans la posture constructiviste, il n'est pas nécessaire d'observer l'existence d'un phénomène pour qu'un problème social soit construit. Dès lors, les chercheurs s'intéressent à un problème social en ce qu'il est perçu comme réel et problématique pour les individus. Jenkins résume : « *The task of the sociologist is to determine the social, political, and bureaucratic forces that lead to this new recognition and definition. These forces should be understood not as a response to a genuine problem, but as a symbolic campaign that may reflect the interest of particular movements and pressure groups, regardless of the objective basis of the alleged danger.* » (Jenkins, 1992, p. 3).

Jenkins cite dans son ouvrage « *Intimate Enemies: Moral Panics in Contemporary Great* » Fuller et Myers, deux chercheurs faisant une distinction entre une « situation objective » et une « définition subjective » dans tout problème social. (Jenkins, 1992). Ainsi, une « situation objective » est une situation pouvant être constatée et vérifiée à l'aide d'une série d'outils de mesures. Tandis que, la « définition subjective » correspond à « *the awareness of certain individuals that the condition is a threat to certain cherished values.* » (Fuller et Myers in Jenkins, 1992, p.1). Ainsi, le chercheur positiviste s'attache à mettre en lumière la « situation objective », tandis que le chercheur constructiviste tente de mettre en évidence la « définition subjective ». Jenkins déclare concernant ce dernier : « *The problem is a matter of public perceptions, and it is socially constructed. For a constructionist, it is impossible to define a problem in an objective or value-free way...* » (Jenkins, p.1992, p.2). Les chercheurs positivistes et constructivistes ont une perception différente des problèmes sociaux et de la manière de faire état de ceux-ci.

Le constructivisme se divise en deux postures épistémologiques distinctes, le constructivisme radical ou strict et le constructivisme modéré ou contextuel. C'est dans ce dernier que l'on retrouve selon Goode et Ben-Yehuda, tous les chercheurs étudiant les paniques morales. Mais, avant de décrire cette version particulière du constructivisme, nous décrivons la position radicale.

Concernant les chercheurs constructivistes radicaux, Cohen déclare : « *In the 'strong' or 'strict' version there are constructs and nothing but constructs all the way down.* » (Cohen, 2002, p.xxviii). Dans cette perspective, il est impossible de connaître la réalité objective d'un phénomène. De plus, il est vain de vouloir tenter de la déterminer. Tout jugement concernant la réalité et la gravité d'une situation sont des constructions sociales qui n'ont aucun statut privilégié l'un par rapport à l'autre. Ainsi, la tâche des chercheurs consiste à étudier comment les « claims-makers » ou « propagateurs de paniques » définissent et produisent leurs revendications. Goode et Ben-Yehuda déclarent : « *The object of analysis is claims-making activities.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2011, p.23). Selon cette posture épistémologique, aucune interprétation de la situation n'est privilégiée. Ainsi, selon cette logique, ce principe s'applique également au discours scientifique produit par le chercheur. Dès lors, « ... *the sociologist is merely*

another claims-maker... ». (Cohen, 2002, p.xxviii). Chaumont bien que constructiviste modéré explique cette conception du statut du discours des scientifiques qui se placent dans cette posture épistémologique. Il déclare : « *Si, au nom d'un constructivisme radical, le jugement méthodiquement discipliné du sociologue sur les phénomènes n'est pas tenu pour qualitativement meilleur que le jugement des propagateurs de paniques, il n'y a aucun sens à opposer les deux "interprétations", chacune ne reflétant plus alors qu'un mode de construction normé par des intérêts différents.* ». (Chaumont, 2012, p. 3). De cette constatation, Chaumont fait état de l'utilité de la prise d'une posture constructiviste modérée telle que proposée par Goode et Ben-Yehuda.

Comme son nom l'indique, Jenkins et Thompson considèrent cette dernière position comme modérée du fait qu'elle ne considère pas seulement et uniquement les problèmes sociaux comme des constructions sociales. En effet, les chercheurs adoptant cette posture épistémologique peuvent examiner la plausibilité et la matérialité des revendications invoquées par les « claims-makers » pour soutenir la réalité du problème. Plus qu'une possibilité, les chercheurs doivent évaluer les preuves empiriques présentées, ainsi qu'utiliser les outils pouvant faire état de la gravité d'une situation dommageable et menaçante. Ainsi, à l'inverse de la posture présentée précédemment, les sociologues peuvent déterminer une revendication comme ayant un statut privilégié du fait de sa justesse empirique concernant la nature et la gravité d'une situation. Par ailleurs, le constructivisme contextuel conserve simultanément une préoccupation « *... about the process by which the problem is constructed, brought into the arena of public debate, and used to shape matters of policy.* » (Jenkins, 1992, p.3). Ainsi, pour Goode et Ben-Yehuda, il n'y a aucune contradiction à simultanément examiner les revendications comme des constructions sociales (des représentations de la réalité), tout en traitant la validité empirique de ces revendications (la réalité des représentations). (Goode et Ben-Yehuda, 2011).

Comme nous avons pu le constater, ces différentes postures mettent en jeu des aspects épistémologiques concernant le statut de la production scientifique, ainsi que la possibilité de déterminer la réalité d'une situation menaçante. Chacune de ces postures est attachée à une tâche auquel le sociologue doit s'atteler. Au vu des différentes postures, nous considérons celle du constructivisme comme étant la plus pertinente. En

effet, il est selon nous inutile de s'aventurer dans l'entreprise de mise en évidence de la réalité. L'objectivité constitue selon nous un but difficilement atteignable. Ainsi, comme Chaumont le faire remarquer, « *les sociologues ne sont pas neutres dans cette affaire* ». (Chaumont, 2012, p.5). Nier l'implication du chercheur dans sa propre recherche constitue un écueil positiviste. Le chercheur en temps qu'individu émotionnellement sensible ne peut s'acquitter de cette sensibilité. Ainsi, un nombre d'affects importants entre en jeu dans une recherche scientifique. Mais ceux-ci constituent moins des obstacles que des moyens à partir desquels le chercheur effectue son travail.

5.1.2. Les indicateurs de Goode et Ben-Yehuda

Équipés de cette posture épistémologique du constructivisme contextuel, Goode et Ben-Yehuda élaborent une série d'indicateurs empiriques pouvant mettre en lumière le critère de disproportion nécessaire pour poser le constat de panique morale. Ils répondent ainsi à la critique de Waddington cité précédemment. Cependant, ce nouvel arsenal méthodologique ne fait pas l'unanimité chez les utilisateurs du concept de panique morale. Nous exposerons succinctement les différents indicateurs. Ensuite, nous présenterons les objections de Maneri et Chaumont.

Goode et Ben-Yehuda repèrent cinq indicateurs, les deux premiers concernent les chiffres mobilisés par les différents acteurs présents sur la scène de la panique morale. Ces nombres peuvent être soit exagérés, soit fabriqués de toutes pièces. Ainsi, doté d'une méthodologie adéquate, il est possible de contredire les statistiques avancées. Ensuite, les deux indicateurs suivants se concentrent sur l'attention accordée à une situation spécifique. Cette dernière est grandement supérieure en comparaison soit avec une autre situation semblable, soit avec l'attention accordée précédemment à cette même situation sans aucune augmentation « *in objective seriousness* ». (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.46). Le dernier indicateur recouvre quant à lui un aspect légendaire, ce que les auteurs nomment « *tall tales* ». Il s'agit ici de la propagation rapide d'une rumeur et légende qui sera probablement perçue comme sérieuse en temps de panique morale. Ils déclarent : « *The panic prepares the ground for tales with a shaky relation to*

reality to circulate and become accepted. Indeed, often, these tall tales in and of themselves become the basis of a moral panic. » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.45).

Dans le chapitre décrivant ces cinq indicateurs, Goode et Ben-Yehuda font systématiquement référence à des notions d'objectivité et de réalité. Il est selon nous difficilement acceptable compte tenu de notre position constructiviste de pouvoir considérer prétendre et atteindre cette objectivité. C'est également ce que Maneri reproche à ce référencement systématique : « *The four indicators of disproportionality proposed by Goode et Ben-Yehuda [...] while seemingly avoiding this risk, have the same problem in that they still make problematic reference to 'real figures' or 'objective harm'. If what is at stake is not the proportion of the problem, but the proportion of the reaction, the likelihood that sociologists will be accused of making value judgements is even higher.* » (Maneri, 2013, p.183). Ainsi tout en mettant en évidence cette problématique de la possibilité de connaître un phénomène de manière objective, Maneri expose qu'il persiste un problème lorsqu'il s'agit de déterminer la proportion de la réaction. Chaumont considère quant à lui les indicateurs étant à même de pouvoir faire état de la disproportion, mais démontre également l'inopérance de ces indicateurs. Il déclare : « *Mais dans certains cas, le jugement de disproportion ne porte pas tant sur le phénomène lui-même et ses caractéristiques empiriques que sur la réaction morale qu'il suscite et leurs indicateurs sont alors inopérants.* » (Chaumont, 2012, p. 6).

Ainsi, la théorie des paniques morales implique des enjeux empiriques. La possibilité de déterminer objectivement l'ampleur d'un phénomène est sujette à controverse. Comme le font justement remarquer Goode et Ben-Yehuda, le débat autour des différentes postures épistémologiques dans la sociologie des problèmes sociaux ressemble fortement à plusieurs égards à la controverse concernant la constatation empirique de la disproportion. Bien que les auteurs sont partagés envers cette dernière, ils considèrent néanmoins que si une évaluation empirique peut être effectuée, elle devrait l'être. (Maneri, 2013). Cependant, cette évaluation ne doit pas constituer le centre de l'analyse, l'emphasis doit persister à démontrer que le problème social est socialement construit. Maneri déclare : « *'Facts' may be there, but nonetheless the*

'problem' is socially constructed and it is precisely the nature of this construction that should be addressed. » (Maneri, 2013, p. 184).

5.1.3. Une réaction sociale disproportionnée : normativité

Au-delà des enjeux méthodologiques, la deuxième partie de la critique de Waddington persiste. Ainsi, les chercheurs qui posent le constat de panique morale en mettant en évidence la disproportion de la réaction sociale, jugent cette dernière selon leur propre moralité. Dès lors, il est nécessaire pour poser le constat de panique morale que le chercheur se base sur une échelle de valeurs. Cette échelle de valeurs n'est autre que sa propre moralité. Chaumont résume l'objection de Waddington : *« Quiconque déclare qu'une réaction sociale est une "panique morale" signifie simplement qu'il estime la réaction des autres disproportionnée au regard de ses critères moraux. Le diagnostic de "panique morale" ne serait donc rien d'autre qu'un jugement de valeur déguisé et, à ce titre, un intrus dans la boîte à outils d'une sociologie non partisane. »* (Chaumont, 2012, p. 6). Garland quant à lui reprend la critique de Simon Watney, un autre chercheur ayant fait état de cet écueil. De manière comparable Watney reproche aux analystes des paniques morales de mesurer la disproportion d'une réaction sociale selon leur propre représentation des choses : *« the sociologist claims to find a social reaction out of proportion, he or she is not measuring the reaction against some hard reality, but merely against his or her own representation of the way things are. »* (Garland, 2008, p.22).

Selon nous, un des premiers problèmes réside dans l'échelle utilisée par les chercheurs pour déterminer la proportionnalité des réactions sociales dans les phénomènes de paniques morales. Dans le premier point, les enjeux étaient concentrés autour de considération méthodologique pour pouvoir calculer de manière « juste » la proportion d'un phénomène social. Dès lors, la réalité constituait la constante utilisée pour déterminer l'ampleur de la réaction. Ici, c'est la moralité du chercheur qui constitue la constante permettant de mettre en lumière la proportionnalité d'une réaction sociale. L'utilisation de cette moralité pose plusieurs questions quant à l'implication du chercheur dans son objet d'étude. Ainsi, comme il n'existe pas une moralité universelle

ou un archétype de la moralité partagé par l'ensemble des individus, ceux-ci jugent les réactions sociales en utilisant des « instruments de mesure » différents ce qui au final donne des résultats diamétralement opposés. Lorsque Cohen énonce la présence de but externe tel que « la justice sociale », nous pensons qu'il tente de mettre en évidence certaines valeurs pouvant être partagées par tous les individus ce qui viendrait régler le problème de la normativité.

Selon Garland, ces questions nous mènent directement aux aspects normatifs des paniques morales, ou ce qu'il nomme « *their element of moral condemnation.* » (Garland, 2008, p.42). Le sociologue fait état du choc entre le point de vue des chercheurs extérieurs au phénomène et le point de vue des individus à l'intérieur de celui-ci. Il déclare : « *When someone describes an episode as a moral panic, it is always possible to suppose that he or she is simply refusing to take seriously the moral viewpoint of those who are alarmed. What the analyst sees as a hysterical overreaction may be seen by the participants as an appropriate response to a deeply troubling moral evil. Popular fears may be well-grounded, moral concern appropriately expressed.* » (Garland, 2008, p.22). Ainsi, Garland met en lumière l'extériorité du chercheur face au phénomène qu'il étudie. Le fait d'être un observateur externe explique le jugement de disproportion du chercheur. Par ailleurs, Chaumont le remarque justement, les individus à l'intérieur du phénomène sont bombardés d'informations alarmantes. Dès lors, la réaction face à ces informations est tout à fait justifiée. Il énonce : « *... il n'est pas surprenant qu'ils paniquent et leur réaction ne peut être considérée comme disproportionnée au vu des "informations" dont ils disposent.* » (Chaumont, 2012, p.7). Ainsi, une distinction importante est à faire entre « les discours paniqués des lanceurs de paniques » et les « réactions paniquées de leurs lecteurs et auditeurs ». (Chaumont, 2012).

Après ces constatations, Garland et Chaumont s'interrogent sur la possibilité de prendre parti entre les différents points de vue et jugements moraux. Garland insiste sur la prise de position du chercheur, tandis que Chaumont contourne le problème en considérant une pluralité de points de vue en présence. Nous présentons en premier lieu, la position de Chaumont.

Chaumont prend comme exemple le phénomène des jeunes « Mui-Tsai » pour démontrer comment sortir de la position « d'arbitre des jugements moraux contradictoires. » Il résume ce phénomène : « *Prenons l'exemple des jeunes Mui-Tsai, ces petites filles issues de la paysannerie pauvre du sud de la Chine dont le sort a ému nombre d'expatriés britanniques à Hong-Kong dans l'entre-deux guerres (Pedersen, 2001). Pour l'élite chinoise de Hong Kong, "recueillir" une Mui-Tsai, c'est poser un acte charitable qui lui évite de mourir de faim et si l'élite admet que certains maîtres abusent des jeunes filles, il s'agit d'exceptions qui ne remettent nullement en cause la bienfaisance du système. Pour les sujets britanniques qui s'engagèrent pendant deux décennies à la suite des époux Haslewood dans la campagne anti Mui-Tsai, ces pratiques étaient esclavagistes et il n'était pas question de transiger : il fallait libérer les petites esclaves.* » (Chaumont, 2012, p. 6-7).

Nous avons ici deux positions, deux points de vue différents d'individus à l'intérieur du phénomène. Selon Chaumont, il ne faut pas choisir entre une position ou une autre. En effet, le sociologue doit mettre en lumière ces différentes positions et démontrer les différences entre celles-ci. Ainsi, le chercheur n'utilise pas sa propre moralité pour juger la réaction, mais prend en compte les divers jugements moraux et les confronte pour mettre en valeur la disparité des logiques normatives. Ainsi, l'objection de Waddington et de Watney tombe. Cependant, la solution de Chaumont nécessite la présence d'un contre-discours de la part des « folks devils ». Dans le cas choisi par Chaumont, l'élite chinoise perçue comme des esclavagistes ont un droit de réponse ce qui permet aux chercheurs d'identifier leur logique normative. Chaumont n'y fait pas référence, mais cette précision est selon nous importante à effectuer. Il se peut que dans d'autres situations les « folks devils » n'aient pas accès à une tribune leur permettant de « s'expliquer » sur les comportements qu'ils adoptent. Néanmoins, cette éventualité est désormais peu probable, car comme le remarquent justement Mc Robbie et Thronton, l'apparition des nouveaux médias donne la possibilité aux « folks devils » de s'exprimer et de former un contre-discours envers les allégations qui leur sont imposées. (McRobbie et Thronton, 1995).

Garland quant à lui évoque l'exemple de Jenkins. Ce chercheur a travaillé sur le phénomène de pornographie infantile. Voulant au départ appliquer le label de panique

morale face à une réaction qu'il jugeait disproportionnée, Jenkins après s'être penché sur la situation en est arrivé à faire la constatation inverse. En effet, il découvre la facilité de pouvoir obtenir de tels contenus pornographiques. Ainsi, il énonce que nous sommes face une sous réaction sociétale. Cependant, cela ne règle pas la question de la légitimité du chercheur à pouvoir poser un tel constat. Que ce soit un constat de sous-réaction ou sur-réaction, la question reste la même. Cette dernière proposition de Jenkins est contradictoire avec la critique qu'il formulera envers le concept de panique morale. En effet, nous le verrons dans le chapitre suivant, ce dernier met en cause le constat de disproportion des chercheurs qui en effectuant ce mouvement dévoile leur positionnement idéologique. Ainsi se pose la question de la légitimité du chercheur à mettre en évidence une sous-réaction sociétale. Il nous paraît paradoxal de critiquer la mise en lumière de sur-réaction tout en clamant la pertinence du dévoilement d'une sous-réaction sociétale.

Les deux solutions avancées par Chaumont et Jenkins sont pour nous insatisfaisantes. En effet, elles constituent des tentatives d'évitement des aspects normatifs entrant dans la recherche sociologique. Concernant Chaumont, ce dernier propose de présenter la logique normative des individus dans le phénomène de panique morale permettant ainsi aux chercheurs d'éviter de mobiliser sa propre logique normative. Compte tenu de la pensée Beckérienne dans laquelle nous nous plaçons, il est pour nous impossible de ne pas prendre parti pour l'un des groupes en situation de conflit. En ce qui concerne la proposition de Jenkins, celle-ci ne permet pas de répondre à la problématique de la normativité du chercheur. Ces deux solutions représentent selon nous des tentatives de l'effacement du chercheur dans sa propre recherche.

5.2. Apports de la sociologie du risque

La sociologie du risque a également été avancée par plusieurs auteurs pour permettre de répondre à certaines critiques formulées à l'encontre du concept de panique morale. Nous utiliserons principalement dans ce point, l'interprétation culturaliste de la théorie du risque élaborée par Mary Douglas. En premier lieu, nous allons faire état du débat concernant les manières de concevoir le risque. Il est intéressant de remarquer que ce débat correspond fortement à celui déjà présenté dans la sociologie des problèmes

sociaux. Deuxièmement, nous allons replacer le concept de panique morale dans la perspective de Mary Douglas. Cette dernière sera particulièrement révélatrice concernant la critique de la normativité.

5.2.1. Risque : aspects ontologiques et épistémologiques

Dans son article « *Vers une définition multidimensionnelle du risque* », Céline Kermisch fait état de l'ambiguïté du terme risque et de la difficulté de pouvoir le définir. (Kermisch, 2012). En effet, cette notion est fortement utilisée dans nos sociétés contemporaines. Dans le domaine scientifique, il existe deux manières de concevoir le risque, soit selon une conception ontologique, soit d'un point de vue épistémologique.

Le point de vue ontologique voit le risque en tant que potentialité « objective ». Il accepte la possibilité d'identifier un risque « réel » et de le percevoir de manière proportionnée. La conception épistémologique du risque quant à elle conçoit le risque comme une représentation, c'est-à-dire, « *comme un artefact construit par le sujet et non plus comme une propriété physique donnée.* » (Kermisch, 2012, §.9). Néanmoins, un lien entre cette réalité physique et la représentation du risque persiste avec la notion de danger qui est vue différemment selon les chercheurs se plaçant dans cette conception représentationnelle. Cette dernière peut être divisée en deux, Kermisch distingue la conception quantitative et la conception constructiviste. La première consiste principalement en l'étude probabiliste de la potentialité d'un risque. Cette conception quantitative conserve une exigence d'objectivité et conçoit un lien direct entre le danger et la perception du risque. Elle est caractérisée par un certain déterminisme. Dès lors, l'accent est mis sur l'adéquation entre un risque « réel » et la perception de ce risque. Quant à la conception constructiviste, Kermisch la résume comme telle : « *Dans une optique constructiviste, le risque ne caractérise plus un élément du monde extérieur – le danger –, mais il est conçu comme un artefact associé aux peurs collectives, résultat de l'interaction entre le contexte socioculturel et, dans une certaine mesure, le monde extérieur.* » (Kermisch, 2012, §.15). Ainsi, le contexte socioculturel est fondamental, car il influence la manière dont les individus vont se représenter les risques. Mary Douglas se place dans cette conception constructiviste avec son interprétation culturaliste de la théorie du risque. Cette interprétation conçoit la

relation entre le danger et le risque de manière « plurivoque ». En effet, Kermisch énonce : « *dans le paradigme nature-culture, un même danger peut donner lieu à plusieurs interprétations, parmi lesquelles des risques de degré variable.* » (Kermisch, 2012, §.17). Ainsi, l'adéquation entre la représentation du risque et le risque « réel » peut être perçue de manière différente selon les valeurs adoptées.

Nous pouvons constater que le débat autour de la conception du risque dans la sociologie du risque est comparable à plusieurs égards à celui dans la sociologie des problèmes sociaux. Plus particulièrement, nous voyons s'opposer une perspective positiviste et une conception constructiviste. Nous nous positionnons dans cette dernière et prenons le choix de mettre en avant la perspective culturaliste de Douglas car elle prend en compte les valeurs comme conditionnant la représentation des risques.

5.2.2. L'interprétation culturaliste de la théorie du risque

Dans ce point nous présenterons plus amplement la perspective culturaliste de Douglas ainsi que les liens pouvant être opérés avec le concept de panique morale. Par ailleurs, Cohen repère des liens fructueux pouvant être faits entre les deux théories dans la troisième réédition de « *Folks Devils and Moral Panics : the Creation of the Mods and Rockers* » : « *Most interesting than 'applying' risk theory to the study of moral panics is to remember that most claims about relative risk, safety or danger depend on political morality. As Douglas originally argued, substantial disagreements over 'what is risky, how risky it is and what to do about it' are irreconcilable in purely objective terms. Moreover, the perception and acceptance of risk is intimately tied to the question of who is perceived to be responsible for causing the hazard or damage to whom. This allocation of blame is intrinsic to moral panics.* » (Cohen, 2002, p. xxxiv). Ainsi, Cohen reconnaît l'apport de Douglas mettant en évidence l'influence de la moralité politique dans la représentation du risque, ainsi que, l'impossibilité de pouvoir déterminer celui-ci de manière objective. De plus, il met en évidence la tendance dans les phénomènes de paniques morales à identifier un individu comme étant responsable du risque encouru par la société. De façon plus générale, nous voyons s'immiscer un conflit entre individus ayant des systèmes de valeurs différents.

5.2.2.1. *Risque réel et risque perçu*

En premier lieu, Douglas et Wildavsky introduisent leur ouvrage « *Risk and culture: An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers* » par la question : « *Can we know the risk we face, now or in the futur ?* ». La réponse à cette question est donnée d'entrée de jeu : « *No, we cannot; but yes, we must act as if we do. Some danger are unknown; others are known, but not by us because no one person can know everything. Most people cannot be aware of most dangers at most times. Hence, no one can calculate precisely the total risk to be faced. How, then, do people decide which risks to take and which to ignore? On what basis are certain dangers guarded against and others relegated to secondary status?* » (Douglas et Wildavsky, 1983, p. 1). Ainsi, loin d'être omniscients, les chercheurs ne peuvent pas faire état de manière objective de l'étendue d'un risque. Ensuite, constatant cette impossibilité méthodologique, les auteurs observent une dimension de hiérarchisation des risques. Celle-ci ne pouvant être opérée selon des critères objectifs, elle est effectuée à partir des valeurs partagées par les individus appartenant à une même « organisation sociale ». Peretti-Watel explique cette hiérarchisation des risques : « *Un tel classement ne peut être produit mécaniquement par un simple calcul, il suppose que soient définis des critères, et ceux-ci font intervenir nos valeurs. Ce sont nos valeurs qui nous permettent de définir la valeur, positive ou négative, que nous accordons à chaque chose. Chaque forme d'organisation sociale ayant ses propres valeurs, elle aura aussi sa propre hiérarchisation des risques, son propre "portefeuille de risque".* » (Peretti-Watel, 2000, p. 16). Ainsi, nos valeurs conditionnent notre représentation des risques. Ceux-ci sont classés des manières différentes selon "la forme d'organisation sociale" à laquelle nous appartenons.

Ainsi, la représentation du risque est directement conditionnée par la culture d'appartenance des individus. Peretti-Watel déclare : « *Le risque est d'abord culturel parce que la perception que nous en avons est culturellement définie.* » (Peretti-Watel, 2000, p. 16). Dès lors, toute recherche qui occulterait cette dimension culturelle oublie un aspect fondamental dans la formation des représentations des risques : « *... the analysis that fails to register risk perception as a culturally standardized response misses the central part of its problem.* » (Douglas, 1992, p. 40). Il est donc crucial de

replacer les représentations du risque dans la culture d'appartenance des individus. Cependant, la culture revêt un aspect général. La même analyse peut être effectuée à partir de la notion de « *groupe social* ». (Peretti-Watel, 2000). Cette dernière permet de mettre en évidence les conflits de représentations entre individus partageant une même culture, mais se distinguant par leurs positions sociales.

Par conséquent, constatant l'impossibilité quant à déterminer l'étendue réelle d'un risque, seules les représentations de celui-ci sont intéressantes à explorer. De plus, ces perceptions sont intimement liées aux valeurs adoptées par les individus. De ce fait, il faut nécessairement interroger les systèmes de valeurs pour comprendre et expliquer la manière dont les individus se représentent un risque. Par ailleurs, Douglas met en évidence la hiérarchisation des représentations du risque selon les systèmes de valeurs des individus. Ainsi, la société est composée de groupes sociaux caractérisés par des systèmes de valeurs différents. Concernant ce dernier élément, elle avance l'idée d'une imposition de ce classement par un groupe social dominant.

5.2.2.2. Instrumentalisation du risque

Peretti-Watel dans son article « *Risque et innovation* » résume la pensée de Douglas par rapport au risque en mettant l'accent sur les groupes sociaux instrumentalisant les risques. (Peretti-Watel, 2003). Il déclare : « ... *[la notion de risque] constitue aussi une ressource politique, stratégique, qui peut être utilisée pour modifier les relations de pouvoir et impulser le changement social. [...] Pour Douglas, la capacité d'un groupe à imposer ses priorités en matière de risque détermine sa capacité à conserver ou à améliorer sa position sociale, et à promouvoir ses idées.* » (Peretti-Watel, 2003, p.68-69). En prenant comme exemple les mouvements antinucléaires américains, Douglas met en évidence que ceux-ci ne se contentaient pas de faire référence à un risque, mais véhiculaient « *un modèle de société, une certaine vision du monde, en proposant leur alternative.* » (Peretti-Watel, 2003, p.69). Ainsi, Douglas observe l'instrumentalisation du risque par des groupes sociaux leur permettant d'imposer leur conception du monde. Ces groupes caractérisés par des systèmes de valeurs spécifiques tentent d'ordonner les représentations des individus selon leurs propres hiérarchisations des risques.

Il nous semble que cette idée d'instrumentalisation des risques par un groupe social est récurrente dans les études concernant les paniques morales. Les chercheurs parlent à la fois de « propagateurs de paniques », de « claims-makers » ou « d'entrepreneurs de morale ». Toutes ces notions véhiculent l'idée d'une instrumentalisation pernicieuse des peurs et anxiétés de la population leur permettant s'asseoir leur vision du monde. Ainsi, lorsque le chercheur pose le constat de panique morale, celui-ci ne condamne pas la réaction de la population face à un problème qu'elle se représente comme menaçant. Le chercheur condamne l'instrumentalisation de la panique par un groupe social particulier dont les représentants sont les « claims-makers » ou « entrepreneur de morale ». Il s'agit de mettre en évidence les acteurs qui tentent de manipuler les représentations du risque des individus et ainsi créer une réaction sociale importante pour pouvoir modifier la société selon leur propre vision. Ainsi, il est selon nous important de distinguer deux choses.

Outre cette identification d'un groupe propageant une image positionnée du risque, on retrouve également la figure du bouc émissaire ressemblant également à celle du « folks devils » dans la théorie des paniques morales. Nous l'avons cité précédemment, Cohen met en évidence une dimension intrinsèque dans les paniques morales qui infligent un blâme envers certains individus. Niget et Machiels étudiant les travaux de Mary Douglas relèvent cette attribution du mal dans son interprétation culturaliste de la théorie du risque : *« Selon l'anthropologue Mary Douglas, les risques contemporains, qu'ils soient sanitaires, sociaux, criminels, remplissent la fonction des tabous et des péchés dans les sociétés traditionnelles. Leur rôle est de mobiliser moralement les individus invités à faire société autour de valeurs communes, en désignant un "Autre", qui devient objet de blâme. Ainsi, le sentiment contemporain de perte d'unité, de dissolution de la communauté traditionnelle dans le chaos de la modernité, suscite la désignation de responsables stigmatisés, processus destiné à renforcer la communauté. Et alors que la restauration de l'ordre moral semble un projet politique incertain, voire douteux, l'action concrète sur les corps, sur leur souillure, et notamment sur les corps juvéniles dont la spoliation est le signe d'un désordre, permet de rétablir l'ordre social. Le corps devient, dès lors, le réceptacle d'un projet politico-moral qui dépasse la simple action sanitaire. »* (Niget et Machiels, 2012, p. 38). Ainsi, on retrouve chez Douglas cette préoccupation de l'identification de

l'objet du risque qui souvent de manière stéréotypée représente « l'autre » contre lequel la population doit se préserver.

5.2.2.3. « *Risks are always political* »

Ainsi, la théorie du risque de Douglas opposant groupe social et bouc émissaire comporte des points communs avec la théorie des paniques morales de Cohen opposant « entrepreneurs de morale » ou « claim-makers » et « folks devils ». Outre cette opposition, Douglas met en évidence un élément fondamental se retrouvant dans tout risque confondu. En effet, elle énonce : « *Risks are always political.* » (Douglas, 1992, p.44). Par conséquent, cette dimension politique ne peut être évitée. De plus, la mise en évidence de ces aspects idéologiques nous permet d'introduire notre prochain chapitre investiguant la critique du positionnement politique des chercheurs utilisant le concept de panique morale.

Peretti-Watel explique cette dimension politique mettant en scène groupe politique et bouc émissaire : « *Lorsque les bourgeois de Londres prétextaient de la peste pour mieux surveiller et soumettre les pauvres, ou lorsque le Front National prétend enrayer le sida en contrôlant les individus “déviant” ou aux “mœurs douteuses”, on voit alors se réactiver l’antique figure du bouc émissaire, la désignation de victimes symboliques accusées de mettre en péril la communauté. La notion de risque est donc entrée en politique, bénéficiant d’une aura de scientificité et permet de s’appuyer sur des chiffres. Elle est aussi bien utilisée pour légitimer les politiques publiques que pour les dénigrer, pour dénoncer leur mollesse ou leur dureté, justifier un contrôle accru sur les individus ou au contraire le dénoncer, défendre un système social ou bien l’attaquer. C’est une ressource politique inépuisable, puisque la pente naturelle du risque est de proliférer, en particulier en matière de pollution et d’environnement : “La Nature fournit aux hommes les armes dont ils ont besoin pour mener leurs guerres idéologiques” (Douglas et Wildavsky, 1984, p.47).* » (cité par Peretti-Watel, 2000, p.17). Ainsi, Peretti-Watel explique la tendance des politiciens à instrumentaliser le risque pour asseoir leur projet politique. On observe des politiciens désignant un groupe à risque du fait qu'ils adoptent des comportements dangereux caractérisant une menace envers la société. Cette idée d'instrumentalisation du risque est indissociable de la question de la politique. Les politiciens ou individus politisés

tendent de manipuler les représentations du risque des individus pour modifier l'ordre social selon leur vision politique. Lorsque les chercheurs identifient une réaction sociale comme une panique morale, ce n'est pas seulement en sa qualité d'exagération, mais également du fait qu'elle soit idéologiquement positionnée.

De plus, Peretti-Watel ajoute : « *Des individus susceptibles de s'emparer d'un risque pour considérer qu'ils y sont particulièrement exposés, et réclamer en conséquence une modification de l'ordre social qui leur soit favorable. En réponse aux experts qui stigmatisent l'irrationalité des perceptions individuelles, les surestimations des risques, les "peurs archaïques" (Theys, 1991), la théorie culturelle suggère d'interpréter ces "surestimations" comme des usages politiques, revendicatifs, du risque. Le débat actuel sur l'interprétation à donner au principe de précaution illustre cet usage politique du risque.* » (Peretti-Watel, 2000, p. 16). Ainsi, selon l'interprétation culturaliste de Douglas rapportée à l'étude des paniques morales, il ne s'agit pas de considérer une réaction sociale seulement comme étant disproportionnée. Premièrement, il faut expliquer que cette disproportion est due aux informations alarmantes et "surestimations" du risque reçu par la population. Par la suite, il s'agit d'identifier les entrepreneurs de morale et autres « claims-makers » qui véhiculent ces informations. Ceux-ci forment un discours, une parole idéologiquement positionnée à propos du risque encouru par la société.

5.2.2.3. Gestion des aspects politiques dans les recherches sur le risque

Identifier un discours sur le risque comme idéologiquement positionné, c'est-à-dire, porté par un ensemble de valeurs se rapportant à une appartenance politique, doit être nécessairement mis en évidence par les chercheurs. Si le risque compte toujours des aspects politiques, il est donc naturel de les mettre en évidence pour expliquer pourquoi une réaction sociale apparaît. Ainsi la mise en exergue des aspects politiques dans la conception culturaliste de la théorie du risque de Douglas, permet d'introduire la deuxième controverse que nous voulions aborder. En effet, la théorie des paniques morales a été considérée comme idéologiquement positionnée car elle identifie l'origine de la panique dans les discours et rhétoriques de « propagateurs de paniques » conservateurs. Dès lors, nous retrouvons des enjeux épistémologiques faisant référence à la gestion des aspects politiques dans la recherche.

Douglas dans son ouvrage « *Risk and blame : Essays in Cultural Theory* » fait état du débat normatif à propos du risque où s'opposent différentes conceptions, croyances et valeurs : « *This is an ongoing normative debate about values and beliefs about the world.* » (Douglas, 1992, p. 43). Faisant référence à deux romanciers écrivant à propos de la disparition des valeurs bourgeoises, elle énonce : « *Recalling this background of heroic and unheroic fiction should be enough to point my complaint against the pretensions of a risk analysis that is supposed to be a politically neutral analysis of culture-free individuals.* » (Douglas, 1992, p. 44). Au-delà de cette référence à la littérature, Douglas met en évidence l'impossibilité de fournir une analyse scientifique politiquement neutre à propos du risque. Elle critique d'ailleurs toute recherche occultant cette dimension : « *Risk analysis that tries to exclude moral ideas and politics from its calculations is putting professional integrity before sense.* » (Douglas, 1992, p. 44). Reprenant la pensée de Beck, un des contributeurs majeurs à la théorie du risque, elle énonce : « *His reproach to science is precisely that its pretensions to innocence are often invalid, and usually wrong-headed. Science also must admit its involvement with the world, become conscious of itself, and bring its own dealings with politics under conscious control.* » (Douglas, 1992, p. 45).

Douglas met en évidence la disparition des études sur le risque ne prenant pas en compte les dimensions morales et politiques : « *The days of a neutral, individualistic experimental science of risk perception are numbered.* » (Douglas, 1992, p. 46). Elle fait référence à Isaac Levi, un auteur mettant en évidence les aspects politiques dans les théories de la connaissance. Levi demande une certaine humilité de la part des chercheurs quant à leur incapacité à pouvoir calculer l'étendue d'un risque avec précision. Il propose aux chercheurs d'admettre leur ignorance et d'éviter d'effectuer des jugements prétendant être objectifs. Douglas ajoute face à cet énoncé : « *While they suspend judgement on their own researches, it will not help scientists or us to allow them a politically dust-free habitation. That would involve scientists in the pretended innocence that Ulrich Beck rejects. His expectation of the new 'risk society' is that all, and especially scientists, should lose their innocence, no longer pretend to be apolitical, but instead try to possess fuller consciousness. This would mean trying to know both where the political stakes lie and also where the individual stands in relation to them.* » (Douglas, 1992, p. 50). Ainsi, équipé de la perspective épistémologique de

l'interprétation du risque, nous pouvons conclure plusieurs enseignements sur la manière de conduire une recherche concernant les risques et par extension les études sur les paniques morales.

Premièrement, il est impossible de connaître objectivement l'ampleur d'un phénomène. L'étendue d'une menace ne peut être calculée à partir de critères quantitatifs. Tenter de rendre compte de la réalité d'un risque est une entreprise futile. Les chercheurs doivent éviter toute prétention quant à pouvoir mettre en lumière la réalité dans toute sa complexité. Il s'agit de reconnaître avec humilité cette impossibilité. Douglas termine par dire : « *Instead of isolating the risk as a technical problem we should formulate it so as to include, however crudely, its moral and political implications.* » (Douglas, 1992, p. 51).

Deuxièmement, une analyse des risques doit nécessairement comprendre les aspects politiques et les systèmes de valeurs en présence. Il s'agit de mettre en évidence ces dimensions à la fois dans les discours des acteurs à l'intérieur du phénomène, mais également dans notre propre recherche. En effet, les individus se représentent les risques selon leur moralité politique et leur système de valeurs. Cette constatation doit également être faite envers le discours produit par le chercheur. Il ne suffit pas de mettre en évidence ces différentes dimensions dans la rhétorique des acteurs. Le chercheur doit avoir conscience de mobiliser également sa moralité politique et son système de valeurs lorsqu'il conduit la recherche. En effet, comme le démontre Douglas, il faut perdre cette idée d'une science pure et innocente qui ne prend pas parti. Il est impératif d'avoir conscience de cette mobilisation lorsque nous conduisons notre analyse. Les chercheurs qu'ils travaillent sur le risque ou sur les paniques morales doivent nécessairement avoir conscience des aspects politiques présents dans leur étude du phénomène.

Dès lors, le souci d'intégrité scientifique ne constitue pas le fait d'éviter de prendre parti, mais de prendre conscience que nous prenons parti. Par conséquent, il s'agit d'une exigence de transparence concernant les valeurs qui portent l'entreprise sociologique.

Chapitre 6. UN CONCEPT IDÉOLOGIQUE

Hunt critiquait les adeptes du concept de panique morale pour leur propension à apposer ce label exclusivement envers des réactions sociales prenant leur origine chez des conservateurs. Nous le verrons, certains utilisateurs du concept de Cohen concèdent cette tendance à identifier les entrepreneurs de morale et « claims-makers » comme étant idéologiquement positionnés dans une optique conservatrice. Par ailleurs, Joel Best met en évidence cette inclinaison comme étant une caractéristique spécifique de ce qu'il nomme les paniques morales « classiques ». Ces dernières sont « *rooted in moral conservatism.* » (Best, 2011, p.42). Ces usages sont à retrouver dans les débuts du concept de panique morale. Dès lors, il sera impératif d'investiguer le contexte d'émergence du concept, ainsi que son évolution au cours des quarante dernières années.

De plus, comme nous l'avons mis en évidence dans l'introduction du chapitre concernant les aspects normatifs du concept, une distinction importante doit être soulignée à propos de l'approche utilisée. En effet, concernant la critique des aspects idéologiques du concept, celle-ci s'est concentrée sur le modèle « processuel » de Cohen. Critcher effectue une nouvelle fois cette distinction : « *The three concepts about which Hunt expresses severe reservations - Social control, moral panic and social anxiety - are indeed all to be found in the processual version, especially Cohen's (2002) original formulation.* » (Cricher, 2009, p.22). Par ailleurs, l'origine et l'utilisation de ce modèle particulier se situent géographiquement au Royaume-Uni. Nous le verrons, cette caractéristique géographique sera intéressante à retenir du fait de la structure médiatique britannique particulière et la tradition sociologique dispensée dans ce pays.

Dans ce chapitre, les enjeux seront encore une fois épistémologiques. Premièrement se pose la question du statut d'outils politiques du concept de panique morale. Deuxièmement, nous investiguerons avec l'aide de la pensée de Becker et de Douglas la possibilité de conduire une recherche comportant une dimension explicitement politique.

6.1. Un contexte particulier et l'influence de la théorie de l'étiquetage

Il nous paraît essentiel de revenir sur le contexte d'émergence du concept de panique morale. Plus qu'une nécessité, revenir sur l'apparition du concept est pour Jock Young indispensable. Il déplore cette tendance à sortir le concept de son contexte particulier : « ... *a tendency to pluck the concept out of its intellectual context and for the attendant ideas and conceptual structures to be discarded so that both the insights and the political edginess of the time are in danger of being lost.* » (Young, 2009, p.4). De plus, la théorie de Stanley Cohen s'inscrit et s'inspire d'une multitude de perspectives théoriques qui, lorsqu'elles sont mises en lumière, nous permettent de comprendre les diverses tendances qui sous-tendent son utilisation. Cette clarification de la base théorique sur laquelle repose la théorie des paniques morales permet de nous donner quelques éclaircissements concernant la critique qui sera émise à l'encontre de celle-ci. Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de retourner dans le contexte de la fin des années soixante où l'on voit l'émergence de nouvelles perspectives théoriques et le développement d'un mouvement composé de chercheurs engagés. Comme Cohen l'énonce dans la troisième réédition de son ouvrage « ... *'moral panics' very much belongs to the distinctive voice of the late sixties.* » (Cohen, 2002, p.vii).

Lorsqu'il s'agit de retracer l'histoire du concept de panique morale, la majorité des auteurs ayant entrepris cette tâche repèrent son origine dans une confrérie d'universitaires appelée « *The National Deviancy Conference* ». Plus précisément, c'est lors de la première réunion de cette organisation composée essentiellement de chercheurs libéraux que Jock Young évoque pour la première fois le terme de « panique morale ». En effet, nous l'avons déjà relevé dans l'introduction, Young est le premier à avoir utilisé la notion de panique morale, mais sa constitution en tant que concept revient à Stanley Cohen qui d'ailleurs faisait également partie de la « NDC ». Charles Krinsky décrit cette coalition de chercheurs dans l'introduction de son ouvrage « *The Ashgate Research Companion to Moral Panics* ». (Krinsky, 2013). Il déclare : « *Details of the term's origin remain obscure, but its conceptualization began as an outgrowth of politically engaged social perspective advanced by a group of leftist sociologists in the United Kingdom called the National Deviancy Conference (NDC). The NDC was formed in July 1968 in reaction to the Third National Conference of Teaching and*

Research on Criminology, held at the University of Cambridge, where, as the new organization's founders saw it, participant made the crucial mistake of treating deviance as an objective discernable class of behaviours rather than an ascribed social category. » (Krinsky, 2013, p.1). Ainsi, la « NDC » était composée principalement de criminologues et sociologues radicaux, tous influencés par les avancements majeurs de la théorie de la réaction sociale. Ces chercheurs britanniques engagés adoptaient une conception des sciences sociales particulières.

Lors de la première réunion de cette association de chercheurs en 1968, Young présenta son article « *The role of the Police as Amplifiers of Deviance, Negotiators of Reality and Translators of Fantasy* ». Travaillant autour de la question des drogues, cette première production scientifique de Young consistait en une étude ethnographique de la population d'un quartier londonien marqué par une large population immigrée, mais surtout par la présence de jeunes « hippies » adoptant un mode de vie « bohème ». Les médias vont dépeindre ce quartier comme étant une zone de non-droit, le bastion d'une sous-culture utilisatrice de drogues et dépravée. Par ailleurs, comme Young le fait remarquer, cette panique morale ne visait pas les drogues en tant que telles, mais les personnes qui les utilisaient. Ainsi, c'est la dimension d'appartenance à un mode de vie qui était la cible de la panique. Par ailleurs, Johanson retraçant brièvement l'histoire du concept de panique morale met en évidence l'inclinaison des anciennes paniques à identifier les « folks devils » comme étant des jeunes. Il déclare : « *Moral panics were often initiated and formulated by people who detested and had great problems with youth cultural expressions of different kinds. These moral guardians tried to force their own rather restricted moral views upon all citizens, and upon the immoral youth.* » (Johanson, 2000, p.33). En effet, les études de Cohen, Young et Hall, bien qu'elles comprennent des caractéristiques différentes, mettent en lumière une réaction sociale portée par des entrepreneurs de morale cristallisant les jeunes comme un groupe à risque. Ces derniers perçus comme menaçant l'ordre moral font l'objet d'une campagne condamnatrice menée par des « gardiens de la morale ».

Comme son nom l'indique, l'argument majeur de l'article de Young consistait à mettre en évidence le mécanisme d'amplification de la déviance due à la forte représentation médiatique à la fois stigmatisante et stéréotypée. Young explique : « ... *this processes of deviancy amplification, however fantastic in its premises, is real in its consequence.* » (Young, 2009, p.6). Dès lors, l'importante préoccupation médiatique conditionne le travail policier en poussant ces derniers à exercer un contrôle plus soutenu envers le type de comportements décrit comme problématiques dans la presse. Garland déclare à ce propos : « *the term 'moral panic' emerged from late 1960s social reaction theory, especially the concern with media's role in stereotyping and misrepresentating deviance and the perception that such reporting might contribute to a deviancy amplification spiral.* » (Garland, 2008, p.19). Ainsi, nous voyons déjà l'importance du rôle crucial des médias dans les prémices de la théorie des paniques morales.

Comme nous l'avions relevé auparavant, la théorie des paniques morales s'inspire d'une multitude de théories. Dans une plus grande mesure, l'adoption de ces diverses influences théoriques représente une prise de position rejetant le positivisme. Young explique : « *It was in this context that the National Deviancy Conference was formed [...] a collection of British criminologists and sociologists of deviance disenchanted by positivism, radical in its politics and inspired by the American New Deviancy Theory, both in its labelling and subcultural branches. The two strands of theory gave meaning to deviancy in contrast to positivism which took meaning away..* » (Young, 2011, p.247). Ainsi, les chercheurs de la « NDC » adoptent une perspective constructiviste caractérisant la nouvelle théorie de la déviance américaine composée des théories de l'étiquetage et de la contre-culture. Selon Young, c'est dans la combinaison de ces deux dernières composantes que l'on retrouve les fondements de la théorie des paniques morales. Il déclare : « *The two strands of the new deviancy revolution involved the rejection of absolutist notion of value and the highlighting of the ironic and self-fulfilling nature of social control. We live in a pluralistic society with a magical cubism of perspectives, where one person's deviancy is another person's normality and where there are numerous audiences and evaluators. Deviance is not inherent in an action but a quality bestowed upon it ; the ascription of deviance demands both actors and reactors.* » (Young, 2009, p.7). Ainsi, Young fait état de la diversité des représentations,

interprétations et perspectives à l'intérieur de notre société. Cette constatation met en défaut la notion de normalité et le processus de labellisation d'un acte comme étant déviant tout en relevant l'importance des interactions entre acteurs. Pour Critcher, c'est la théorie de l'étiquetage de Becker dérivée de la perspective de l'interactionnisme symbolique qui est l'influence la plus importante. En effet, celle-ci permet de démontrer le rôle prédominant des entrepreneurs de morale tentant d'asseoir leur autorité. (Cricher, 2008). Les chercheurs ne s'intéressent plus aux « déviants », mais aux individus « labellisateurs » proclamant leur standard de normalité. Comme l'énonce justement Young : « *'Trouble' was the police, the prisons, the mental hospitals, the journalists the 'normal' man in the street* » (Young, 2009, p.8). Au-delà de la mise en évidence du processus d'étiquetage, les adeptes du concept de panique morale identifient les entrepreneurs de morale derrière ce procédé abusif. Dès lors, ils ne se contentent plus de repérer le processus d'étiquetage, mais le dénoncent et repèrent les différents acteurs qui y prennent part.

Comme le souligne Jenks dans son article « *The Contexte of Emergent and Enduring Concept* » : « *All sociological analysis takes place in a social and historical context; it is not completely bound to that context but neither can it wholly liberate itself from that context. [...] The dominant theoretical paradigms of this earlier work were normative, holistic and, deriving largely from the United States, systemic.* » (Jenks, 2011, p.230). En effet, bien que le concept de panique morale ait fortement évolué depuis les quarante dernières années, ses détracteurs continuent à expliquer l'inhérente idéologie libérale attachée au concept par la mise en évidence de ses racines.

Ce bref retour sur le contexte d'émergence du concept de panique morale nous donne quelques indications sur la posture épistémologique adoptée par ses fondateurs. Tous rejettent la perspective positiviste et mettent en lumière la pluralité des conceptions morales pouvant apparaître dans nos sociétés. On retrouve les enjeux déjà mis en exergue par Becker dans « *Whose side are we on ?* », où se confrontent deux groupes d'individus chacun caractérisé par des systèmes de valeurs et des modes de vie différents. Ce conflit est d'ailleurs caractérisé par un rapport de dominance. Nous allons désormais examiner les relations entretenues par les chercheurs et ces deux groupes d'acteurs.

6.2. Panique morale britannique et américaine

Nous avons introduit ce chapitre en effectuant la distinction entre le modèle « processuel » et « attributionnel ». Nous allons désormais reprendre cette distinction et la replacer dans son contexte géographique. Bien que la genèse du concept s'inspire principalement de théories américaines, son utilisation au Royaume-Uni prendra une direction différente. Cette exigence de localisation s'explique par la structure médiatique et la tradition sociologique dispensée de ce pays. En effet, comme le précise Best lorsqu'il parle de panique morale « classique » : « *Finally, the classic moral panic - particularly in the UK - is understood to be an expression of politically and morally conservative values.* » (Best, 2011, p.41). Ainsi, la critique concernant le positionnement idéologique des chercheurs se situe principalement dans les recherches britanniques.

La mise en évidence de la dynamique journalistique britannique particulière est effectuée par Cohen et Jenkins. Cohen explique le succès des usages à la fois médiatiques et scientifiques : « *Both these usages [médiatique et scientifique] have been more prominent in Britain than anywhere else. The reason are rooted in the enduringly (on to some, endearingly) reactionary character of British society but more important, in the distinctive moral tone of its mass media, especially its influential national newspapers.* » (Cohen, 1999, p.587). Ainsi, tout en considérant le caractère réactionnaire de la société britannique, Cohen met encore une fois l'accent sur les médias comme étant le groupe d'acteurs prédominants dans la construction des paniques morales. Ces derniers se placent généralement de manière explicite dans une perspective politique. Jenkins à ce propos décrit la structure médiatique présente au Royaume-Uni : « *Traditionally, national daily newspapers covered a broad spectrum of journalistic traditions, from the tabloid or yellow press approach of the Daily Mirror, the Sunday People, or News of the World, to highly conservative and meticulous reporting in quality dailies like the Times, Guardian, and Daily Telegraph. The Times stood at an extreme here, and was so conservative that it resisted placing major news stories on the front page until the mid-1960s. In the middle stood the Daily Mail and Daily express, which were popular mass readership papers but schemed the sensationalism of the tabloid papers like the Mirror.* » (Jenkins, 1992, p.3).

Outre cette structure médiatique, la tradition sociologique constitue le deuxième élément permettant d'expliquer la tendance des chercheurs d'identifier des paniques morales en provenance d'acteurs conservateurs. Best, Jenkins et Thompson, trois théoriciens des paniques morales mettent en évidence les différences entre la sociologie américaine et britannique. Bien qu'elles partagent des points communs, tels que leur tendance à se placer dans une perspective libérale, elles se distinguent par leur prise en compte des aspects politiques dans leur recherche. Best explique : « *Here, it is important to appreciate that, especially during the final decades of the twentieth century, British sociology became more overtly political than its American counterpart. To be sure, the bulk of sociologists in both countries have long been more liberal than conservative, but British sociologist's analyses have been far more likely to link social process to current events, to particular political episodes in the histories of Thatcherism, New Labour, and so on.* » (Best, 2011, p.41). Par conséquent, bien que le concept de Cohen soit construit à partir des théories américaines, la sociologie britannique va prendre une perspective plus radicale et marxiste. Les sociologues américains quant à eux vont préférer éviter tout radicalisme pour ne pas être accusés d'altérer leur recherche. Thompson déclare : « *... the field of study moral panics was initially developed by a British sociologist, Stanley Cohen, partly on American ideas on labelling, interactionism and deviance theory, but at a time when these ideas were giving way in British sociology to more radical and Marxists theories. Subsequently, the subject has been reintegrated into American sociology, with a tendency to lose the initial theoretical cutting edge and to reject the earlier radical concern to disclose the processes of social control and ideological conflict involved in moral panics.* » (Thompson, 1998, p. x)

Par ailleurs, Stuart Hall et coll. dans leur l'ouvrage « *Policing the Crisis* » appliquent le concept de panique morale dans un contexte ouvertement politique. Cohen déclare à ce propos : « *Policing the Crisis (Hall et al., 1978) took on the highly consensual crime of mugging, and proposed a more hegemonic view of values and a more political view of the context of moral panics.* » (Cohen, 2011, p.238). C'est par rapport cet ouvrage que la critique du positionnement idéologique des chercheurs a été initialement formulée. Waddington et Hunt le prennent tous deux comme exemple pour illustrer leur critique. Les auteurs de « *Policing the Crisis* » critiquaient ouvertement le

Thatchérisme et prenaient une perspective marxiste. Jenkins explique : « *In this more explicitly Marxist perspective, however, the moral panic had to be understood in its political context. Mugging arose in 1972 at a time of severe economic crisis and soaring unemployment. Increased social fears thus helped justify police actions against the “reserve army of the unemployed”, against the young, poor, and black; while barley veiled racist rhetoric served to divert the working class from united action. This moral panic at least had many tactical uses for political elite.* » (Jenkins, 1992, p.3). Jenkins évoque dans cette dernière citation, l'utilisation stratégique d'une panique morale par des élites politiques. Il est intéressant de remarquer qu'il existe plusieurs modèles théoriques expliquant de manières différentes l'apparition des phénomènes de paniques morales. Comme nous l'avions énoncé précédemment, les chercheurs ont tendance à identifier les acteurs à l'origine de la panique morale.

Nous retrouvons une nouvelle fois Goode et Ben-Yehuda qui relèvent trois modèles différents utilisés par les chercheurs : le modèle populaire, le modèle des élites et le modèle des groupes d'intérêt. Waiton relève ces trois modèles et leur dispersion géographique : « *The Marxist approach adopted by Hall (1978) locates the rise of moral panics with the elite. Other researchers, especially those from the USA, identify interest groups as being central to the claimsmaking process. Alternatively, others argue that moral panics emanate from the public themselves, or from the grassroots of society (Goode and Ben-Yehuda, 1994)* » (Waiton, 2006, p.25) . Cependant, il ajoute que dans la plupart des études, des éléments de ces trois modèles peuvent être retrouvés. De plus, plusieurs auteurs et Goode et Ben-Yehuda eux-mêmes relèvent que ces trois théories correspondent à des idéaux types. Néanmoins, il est toujours intéressant de les présenter.

Le modèle populaire met l'accent sur le public, c'est dans la population que prennent racine les paniques morales. Celles-ci représentent une inquiétude générale face à une menace planant au-dessus des valeurs constitutives de la société. Les deux auteurs énoncent que cette inquiétude initiale va être reprise par les médias, politiciens et entrepreneurs de morale qui vont à leur tour répandre et renforcer la panique morale. Les auteurs utilisant ce modèle supposent que les médias et les politiciens ne sont pas la source de la panique, mais ne font que surfer sur la vague de panique initiée par la

population: « *What is central to the grassroots theorist, and what explains the outbreak of the panic, is the bedrock of deeply-felt attitudes and beliefs on the part of a broad swath of the society that a phenomenon or condition is a very real and present danger to their values, their safety, or their very existence.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.56). Le deuxième modèle prend comme acteurs principaux les élites. Il correspond au modèle ayant été adopté par Hall et ses collègues dans « *Policing the Crisis* ». On y voit un groupe d'élite qui conçoit une panique morale à propos d'un sujet ayant une certaine potentialité à la panique. Cette opération est réalisée dans le but de faire passer certaines résolutions en déviant l'attention des individus sachant que ceux-ci ne les accepteraient pas en temps normal. Le dernier modèle est celui des groupes d'intérêts. Cette approche est pour Goode et Ben-Yehuda l'une des plus utilisées. Elle consiste à repérer des groupes d'intérêt qui tentent de créer des paniques morales concernant certaines menaces qui intentent à leur système de valeurs. Ceci leur permettrait de provoquer des changements sociétaux adaptés à leur idéologie et leur moralité. En fin de compte, la question de l'origine des paniques n'est pas tranchée et dépend de l'interprétation du chercheur, sa lecture de la situation.

Après avoir examiné le contexte d'émergence ainsi que l'évolution du concept dans le cadre spécifique britannique, nous pouvons conclure que la critique concernant les aspects intrinsèquement idéologiques du concept de panique morale se situe dans l'approche « processuelle » de Cohen. Best déclare : « *American sociologists hear the term as moral panic; that is they emphasize the disproportionate reactions to the alleged threat. In contrast, British scholar are more likely to think of these as moral panic, that is, rooted in conventional morality.* » (Best, 2011, p.41-42). Comme Critcher l'avait également mis en évidence, la question de la disproportion constitue une préoccupation américaine, tandis que la gestion des aspects idéologiques se situe dans la perspective britannique. Au-delà de ces différences, les relations entre les acteurs des paniques morales et les chercheurs sont mises en cause par les détracteurs du concept. En effet, le constat de panique morale est selon eux conditionné par les liens entretenus entre les chercheurs et leurs objets d'études.

6.3. La relation entre chercheurs et leurs objets d'études

Comme énoncé précédemment, des analogies fructueuses peuvent être opérées entre la pensée Beckérienne dispensée dans son article « *Whose side are we on?* » et le débat autour du concept de panique morale. Les chercheurs adeptes du concept de Cohen seront comme Becker accusés d'une proximité trop importante avec les « folks devils », mais également d'une antipathie trop prononcée avec les entrepreneurs de morale. Nous explorerons ces deux relations et les arguments avancés par les chercheurs. Ainsi, comme le dit justement Chaumont : « ... *les objections les plus fortes adressées au concept de panique morale traitent précisément du rapport du sociologue à son objet ...* » (Chaumont, 2012, p. 6)

6.3.1. La relation entre chercheurs et "Folks Devils"

Nous avons déjà abordé de manière fortuite la pensée de Becker dans le chapitre portant sur la définition de « value-laden concept ». Cependant, la mobilisation des idées de Becker dans ce point n'est pas due au hasard. En effet, la dernière production écrite de Stanley Cohen à propos de la controverse entourant les aspects idéologiques et normatifs de son concept s'intitule également « *Whose side were we on? The undeclared politics of moral panic theory* ». (Cohen, 2011). Ces deux articles ne se contentent pas de partager un titre similaire, mais abordent tous deux une critique comparable en plusieurs points.

Cohen résume l'objection formulée à l'égard de sa théorie. Il en repère deux versions : « *The standard critique sees moral panic attribution as a form of libertarian permissiveness, a tolerance of certain conditions which should surely be condemned. [...] A stronger version of the critique traces moral panic theory back to the romantic undertones of the 1960s. Not only were 'crimes without victims' (a dodgy category itself) to be decriminalized - defining deviance up - but these lives (or 'life styles') were at least viable, at most admirable, even heroic. This is our first glimpse of an answer to the simplistic question 'whose side are you on?'* ». (Cohen, 2011, p.238). Ainsi, les adeptes du concept étaient comme Becker accusés d'être excessivement tolérants envers les « folks devils », voire considéraient leur mode de vie comme admirable. Dès lors,

comme l'énonce Jenks qui retrace l'origine du concept : « *when he [Becker] asked us 'whose side are you on?' and almost universally the answer came back – 'the underdog' – this instanced a new, committed morality.* » (Jenks, 2011, p. 232).

Selon nous, la théorie des paniques morales s'inspirant de la théorie de l'étiquetage hérite également des critiques formulées envers cette dernière. Bien entendu, ces deux théories diffèrent sur plusieurs points et de ce fait les critiques qui leur sont intentées le sont également.

Les accointances entre la théorie des paniques morales et la théorie de l'étiquetage sont révélatrices. La théorie des paniques morales consiste en l'identification d'une frange d'individus diabolisés et d'une série d'acteurs qui ont pour action d'engendrer une panique. Cette identification n'est pas l'effet du hasard. Les chercheurs comme Jock Young et Stanley Cohen entretiennent une relation particulière avec les « folks devils ». En effet, les sociologues et criminologues utilisateurs du concept de panique morale ont tendance à prendre la défense d'individus socialement plus proches d'eux. Cette relation entre chercheurs et leurs objets d'études incarnés par les « folks devils » et les entrepreneurs de morale nous semblent intéressante. Elle est par ailleurs similaire à la relation mise en évidence par Becker entre « subordinate » et « superordinate ». (Becker, 1967). Ainsi, ces relations relèvent d'une attitude protectrice envers une population injustement opprimée pour son mode de vie, mais également d'une attitude critique à l'encontre des entrepreneurs de morale faisant subir cette diabolisation. Young illustre bien cette idée lorsqu'il explique le choix du sujet de sa thèse : « *It was 1967, I was living deeply ensconced in the bohemian enclave of Notting Hill in West London my flat mates drug dealers, junkies and burglar on the run, the underground and the underworld firmly entwined, searching for a PhD topic which was, of course, looking at me right in the face. The world was in tumult, 1968 was just round the corner, they, our parent, politicians, journalists, opinion leaders, magistrates, the whole straight world had got it wrong about Vietnam, got it wrong about sex, got it wrong about work and self-discipline and now, palpably, had got it wrong about drugs* » (Young, 2011, p.246). Ainsi, aussi insolite qu'elle puisse paraître, cette situation nous semble représenter cet élément de proximité entre le chercheur et les « folks devils ».

Par ailleurs, elle démontre le rejet de la conception des différents acteurs censés représenter l'ordre moral.

Comme nous pouvons le voir, les chercheurs prennent le parti des « déviants », « underdogs », « subordinates » ou des « folks devils ». Ils plaident pour une décriminalisation tout en condamnant les réflexes répressifs des entrepreneurs de morale. Par ailleurs, les chercheurs ne sont pas neutres lorsqu'ils prennent la défense d'une certaine frange de la population qui leur semble être opprimée. C'est ce que Becker affirmait lorsqu'il posait la question quant à savoir de quel côté nous nous trouvions. En effet, nous sommes bien du côté des « folks devils ». Ceux-ci sont au cœur du phénomène étudié par les chercheurs. Et comme le montre justement Garland, les sociologues partagent beaucoup de points communs avec ces nouveaux « déviants » : « ... *the idea that developed in the work of Cohen and his colleagues also had what one might call a cultural source, deriving from the characteristic social attitude of young 1960s sociologist like Cohen, Young and Ditton and their colleagues in the National Deviancy Conference. This was the outlook of the hip, deviance-appreciating, participant observer who was often culturally closer to deviants than their controllers, and who saw criminal law as a misplaced form of repression, at least as it applied to the soft deviance of drug taking and sub-cultural style.* » (Garland, 2008, p.19). Cette dimension de proximité doit être prise en compte. En effet, elle conditionne la propension à choisir une option théorique telle que la théorie des paniques morales. Fort de cet arsenal théorique, les chercheurs peuvent ainsi s'équiper d'un argumentaire composite permettant de critiquer une labellisation abusive. Selon nous, cette relation entretenue par les chercheurs et les « folks devils » n'altère aucunement l'entreprise sociologique.

Jock Young, dans son article retraçant les origines du concept, utilise une métaphore qui selon nous est pleine de sens. En effet, il se représente cette situation comme une sorte de procès où les sociologues jouent le rôle des avocats de la défense, les « déviants » sont considérés comme des victimes et les agents du contrôle social représentent les accusateurs : « *This new generation of sociologists became advocates for the emerging subcultures of youth and fierce critics of the conservatism of the various agents of social control.* » (Young, 2009, p.8). Ainsi, armés de leur nouveau

savoir, les sociologues créent une coalition qui prend comme objectif de combattre les labellisations abusives et décident de prendre la défense de ces victimes d'un étiquetage abusif des entrepreneurs de morale.

6.3.2. La relation entre chercheurs et entrepreneurs de morale

Au-delà de cette relation particulière avec les « folks devils », il faut également parler de la relation entre les chercheurs et les entrepreneurs de morale. En effet, on retrouve une position politique dans l'argumentaire des sociologues. Plus exactement, ils rejettent la vision répressive portée par les conservateurs. Ainsi, une dimension politique est importante dans la genèse de l'utilisation du concept. On y voit une confrontation entre des sociologues de gauche et des entrepreneurs de morale conservateurs. L'argumentation du concept de panique morale se base principalement sur l'adoption d'une posture critique envers une réaction disproportionnée des conservateurs face à un problème qui est en apparence bénin. Mais il s'agit selon nous de faire la distinction entre la mise en place d'un projet politique en utilisant un concept scientifique et l'identification des entrepreneurs de morale comme étant idéologiquement positionnée.

Garland expose cette dynamique : « *In the face of what they regarded as uninformed, intolerant, an unnecessarily repressive reactions to deviance by conservatives authorities, these sociologists developed a standard critical response, a critique with which to counter oppressive social reaction. Their critique had two aspect. The first pointed to an empirical mistake, prompted by misplaced anxiety : 'Straight society is over-reacting, 'they implied, 'the problem is much less serious and much less threatening than people think. Relax, don't panic, no one here is getting hurt'. The second aspect was more normative in character, more focused on the form of social reaction, and more critical of its moralizing, judgmental stance : 'The real problem is not the deviant behavior, it is your compulsive need to moralize. Be more tolerant, more open to difference and diversity. Forget about your up-tight, out-of-date morality. Relax, don't panic, no one here is doing wrong'. The term 'moral panic' - as much catchphrase as concept in its typical usage - captured these responses perfectly neatly condensing analysis and attitude.* » (Garland, 2008, p.19). Garland présente

premièrement la tendance des chercheurs à mettre en évidence l'exagération des représentations du problème. Deuxièmement, il met en avant la propension des adeptes du concept à critiquer le processus de moralisation des entrepreneurs de morale. Tout en restant dans l'analogie du procès, Young capture également cette attitude critique où les nouveaux défenseurs des victimes d'une diffamation abusive adoptent une argumentation critique basée sur l'irrationalité des entrepreneurs de morale : « *This level of advocacy was, thus the appreciation and defence of subculture; the second was to question the nature of social reaction. [...] Irrationality was, therefore, shifted from the supposedly wanton youth or mindless drug taker to the agents of control themselves, for the actions of authority through the process of deviancy amplification only made things worse.* » (Young, 2009, p.9).

Par ailleurs, Cohen conclut son article « *Moral panics and Folks Concepts* » en déclarant : « *Peadophiles, gypsies, street beggars and refugees may all have their pressure, lobbying and interest groups. They may even be given a "voice". But they are just as vulnerable as ever to the furies of a fully orchestrated moral panic ; indeed there is nothing better to remind us that behind the cheerful democracy of multiculturalism, there are still the strong and the weak.* » (Cohen, 1999, p. 591). Nous retrouvons encore une fois cette opposition entre deux groupes. Avec cette dernière citation, Cohen exprime selon nous la nécessité de se placer du côté des « faibles ». En effet, ceux-ci bien qu'ils peuvent formuler un contre discours, sont pris dans une relation de dominance et ne sont pas à l'abri d'une panique morale. Même si cette description de la situation nous paraît quelque peu manichéenne, elle reste selon nous intéressante. De plus, elle invite les chercheurs non seulement à assumer certaines positions, mais à également à éventuellement intervenir dans le phénomène qu'ils étudient.

Le concept de panique morale se distingue par sa spécificité à se concentrer sur les agents du contrôle social. Ce ne sont plus les « déviants » qui sont visés, mais les « labéllisateurs ». De plus, l'utilisation du concept de Cohen par les chercheurs est portée par une certaine volonté dénonciatrice d'un mécanisme qu'ils désapprouvent. Il est important de préciser que cette désapprobation concerne moins la moralité politique des entrepreneurs de morale, mais le processus par lequel ils tentent de rétablir « l'ordre

moral ». En effet, c'est le moyen utilisé par les entrepreneurs de morale pour mettre en avant leur agenda politique qui est mis en cause par les chercheurs.

6.3. La politique des paniques morales : un concept idéologique ?

Dans ce point, nous allons explorer plus profondément la critique formulée à l'encontre du concept de Cohen. Best, Jenkins et Hunt formulent tous trois des objections concernant les aspects idéologiques se retrouvant dans les études des paniques morales. Hunt plaide pour un abandon du concept. Best tente d'élaborer une définition plus précise de celui-ci. Quant à Jenkins, il tente de mettre en évidence une sous-réaction sociale pour contrer la tendance des chercheurs à identifier uniquement des sur-réactions sociales politiquement positionnées. Au-delà de ces différences, les trois chercheurs formulent une critique comparable consistant à mettre en lumière l'appartenance libérale des chercheurs et de leurs lecteurs conditionnant leur utilisation du concept. Du fait de cette identification systématique, les utilisateurs de la théorie seront considérés comme des libéraux utilisant leur statut de scientifique pour mettre en place un agenda politique. Par ailleurs, cette appartenance politique provoque un évitement de l'usage de ce label « péjoratif » envers des réactions sociales libérales. Nous présenterons également les arguments de Cohen, ainsi que ceux de Goode et Ben-Yehuda concernant cette dimension idéologique.

6.3.1. Développement de la critique concernant l'idéologie du concept

Premièrement, les aspects idéologiques pouvant être mis en lumière en explorant les usages du concept de paniques morales n'ont été que tardivement abordés par les utilisateurs du concept. Cohen constate ceci dans son article « *Whose side are we on ? The undeclared politics of moral panic theory* » publié en 2011. Joel Best fait également cette constatation la même année : « *Also, the presumption that the classic moral panic is rooted in conservative moralizing is not addressed explicitly, although it remains apparent in the selective application of the term to concerns toward which sociologists feel little sympathy.* » (Best, 2011, p. 43). La critique formulée envers Becker accusait ce dernier d'exprimer une sympathie trop importante envers les individus « déviants ».

L'objection émise contre les utilisateurs du concept de panique morale se concentre quant à elle sur leur antipathie avec les entrepreneurs de morale. Comme nous le verrons, certains auteurs expliqueront ce retard du fait des accointances entre les chercheurs et leurs lecteurs qui partagent une même moralité politique libérale.

Ainsi, en observant les usages du concept depuis son élaboration, Best, Jenkins et Hunt relèvent les aspects péjoratifs et pernicioeux du concept de panique morale vu comme un label de désapprobation. Best déclare : « ... *the term has evolved to become a label of disapproval rather than a useful sociological concept. [...] I then argue that analysts have applied the term [...] selectively (in the sense that moral panic is applied according to ideological rather than analytic rules.* » (Best, 2011, p. 38). Selon Best, le concept de panique morale n'a pas été utilisé de manière rigoureuse. Il décrédibilise le statut analytique du concept de Cohen par la mise en évidence d'aspects idéologiques conduisant la recherche : « ... *the use of the concept seems driven largely by unstated ideological assumptions.* » (Best, 2011, p. 43). Dès lors, les chercheurs apposent le label péjoratif de panique morale à l'encontre d'individus conservateurs du fait de la mobilisation dans l'entreprise sociologique de leur moralité politique libérale. Jenkins formule une objection comparable : « *Yet, for all its virtues, moral panic theory was always founded on a set of implicit value judgments, which assumed that the subject of analysis must, by definition, be somehow bogus or exaggerated - the result of hysterical exaggeration and ill-placed fears. Whoever heard of a legitimate panic, or of well founded hysteria? There is something suspect about any form of analysis that begins by applying such pejorative label.* » (Jenkins, 2009, p.36). Best et Jenkins condamnent la tendance des chercheurs à ne pas exprimer clairement et explicitement l'idéologie politique dans laquelle les chercheurs adeptes du concept de panique morale se placent. Ainsi, les chercheurs utilisent le concept de panique morale en mobilisant leur appartenance politique pour critiquer une réaction sociale qu'ils désapprouvent. Cette désapprobation découle directement de la moralité politique des chercheurs. Pour ces trois sociologues, le concept de panique morale est un label péjoratif plutôt qu'un outil analytique.

Nous concédons que ces aspects idéologiques doivent être mis en avant par les utilisateurs du concept. Néanmoins, il ne s'agit pas de les écarter de l'équation. Comme

l'énonçait Douglas, tous les risques sont politiques. De plus, nous pensons qu'il n'est pas possible de faire abstraction pour les chercheurs de leur moralité politique. Cette dernière qu'ils le veuillent ou non, conduit et façonne la recherche menée. Nier cette influence constitue pour nous un écueil. Nous considérons également que cette opposition entre deux perspectives idéologiques différentes ne peut pas être fructueuse sur le plan scientifique. Il s'agit bien du processus de construction d'une panique morale effectuée par une frange de la population portée par des revendications idéologiquement positionnées. Ce processus doit être mis en évidence par les chercheurs.

Lorsque nous avons abordé la position de Becker dans le chapitre trois, ce dernier avait mis en évidence la tendance des chercheurs en science sociale à entretenir des accointances avec des idées de gauche libérale. Best, Hunt et Jenkins font également le même constat. Best déclare : « *Similary, because sociologists tend to have liberal/left symapthies, they have often been willing to use conservatism as a political litmus test for moral panics.* » (Best, 2011, p. 49). Hunt déclare également à ce propos : « *The moral panic concept is serviceable when the issue is one that 'we' (i.e., liberal-left intellectuals) clearly disapprove of and where 'we' can feel indignant against objectionable moral entrepreneurs or amplified media claims about such issues as 'welfare scroungers' or 'illegal immigrant'.* » (Hunt, 2011, p. 56). Il est évident comme l'énonçait Becker que notre appartenance politique conditionne notre parti pris dans une recherche sociologique. Hunt et Best semblent condamner la mobilisation de notre moralité politique dans une recherche vue comme biaisant celle-ci. Pourtant, cette prise en compte de notre moralité politique est nécessairement effectuée dans une étude sur les paniques morales. Dès lors, faire l'abstraction de ce facteur constitue une erreur. Notre sensibilité politique doit être vue comme un moyen conduisant l'entreprise sociologique.

Par ailleurs, Hunt et Jenkins énoncent que la critique concernant l'idéologie politique mobilisée dans l'analyse des chercheurs utilisateurs du concept de panique morale n'est pas relevée car les lecteurs partagent le même point de vue. Ainsi, les chercheurs et lecteurs adoptent une même conception idéologique. Hunt déclare à ce propos : « *Moral panic carries with it a tendency to commit analysts in advance to political disapproval or normative judgement about the issue under consideration. This*

tendency goes unnoticed because both the author and the reader are assumed to accept the same normative stance. » (Hunt, 2011, p.56). Jenkins repère également cette complicité entre lecteurs et chercheurs : *« Moreover, case studies of moral panics tend to explore topics to which the researcher and his/her presumed audience often have an ideological vested interest in debunking or exposing. »* (Jenkins, 2009, p. 36).

Après avoir mis en avant le positionnement idéologique des chercheurs et de leurs lecteurs, Best, Jenkins et Hunt mettent en avant la frilosité des chercheurs à ne pas poser le constat de panique morale envers des réactions sociales portées par des libéraux. Jenkins déclare : *« Given the left-liberal leanings prevailing in the academic world, whether in Europe or North America, one is not likely to see concern over 'progressive' issues analysed in terms of moral panic. »* (Jenkins, 2011, p.36). Best quant à lui exemplifie cette idée en nommant certains entrepreneurs de morale pouvant être identifiés comme propagateurs de panique : *« Thus, claims by environmentalists, feminists, or animal right advocates - regardless of how exaggerated or apocalyptic their rhetoric may be - are not classified as moral panics. Certainly analysts have a right to choose which arguments they wish to critique, but it is not clear that social scientific understanding can be advanced by highlighting questionable claims by one's opponents, while ignoring or excusing parallel errors by one's allies. »* (Best, 2011, p.46). Par conséquent, les chercheurs des paniques morales mobilisent leur moralité politique et catégorisent uniquement des réactions sociales comme étant des paniques morales du fait qu'elles proviennent d'entrepreneurs de morale conservateurs. Mais de plus, ils ignorent les réactions sociales pouvant être édictées comme panique morale du fait que celles-ci prennent leur origine chez des individus libéraux. Hunt résume : *« The lesson is this : at the outset analysts should avoid resting interpretation on the view points of the left-liberal constituencies who have typically made use of moral panic analysis, and should not feel obliged to abstain from interrogation controversial issues. »* (Hunt, 2011, p.56).

6.3.2. Un concept neutre ?

Dans la troisième réédition de son ouvrage fondateur en 2002, Cohen exprime explicitement les aspects politiques pouvant se retrouver dans les usages du concept de

panique morale. Il explique : « *The criticism that 'moral panic' is a value-laden concept, a mere political epithet, deserves more complicated attention than it receives. It is obviously true that the uses of the concept to expose disproportionality and exaggeration have come from within a left liberal consensus. This empirical project is concentrated (if not reserved for) cases where the moral outrage appears driven by conservative or reactionary forces. For cultural liberals (today's 'cosmopolitans'), this was an opportunity to condemn moral entrepreneurs, to sneer at their small-mindedness, puritanism or intolerance; for political radical, these were easy target, the soft side of hegemony or elite interests. In both cases, the point was to expose social reaction not just as over-reaction in some quantitative sense, but first, as tendentious (that is, slanted in a particular ideological direction) and second, as misplaced or displaced (that is, aimed - whether deliberately or thoughtlessly - at a target which was not the 'real' problem).* » (Cohen, 2002, p.xxxi). Ainsi, Cohen rappelle les prémices du concept et met l'accent sur la dynamique politique présente lors de son utilisation. Il reconnaît l'apposition systématique du concept de panique morale envers des réactions portées par des conservateurs. Néanmoins, ces usages avaient pour but d'exposer une exagération tendancieuse et déplacée. Ainsi, les chercheurs dépassent le simple constat de disproportion et mettent en lumière le caractère politique de celui-ci. Rapportée à la pensée de Douglas, cette identification des aspects politiques est capitale pour comprendre les différents enjeux entourant l'exagération du risque. Selon Best, Jenkins et Hunt, l'utilisation du concept de Cohen nécessite la mobilisation de sa propre moralité politique ce qui altère la recherche sociologique.

Comme nous l'avions déjà énoncé plus haut, nous pensons que les chercheurs ne peuvent pas faire abstraction de leur moralité politique. Qu'ils le veuillent ou non, celle-ci conduit la recherche. Dès lors, cette appartenance idéologique doit être explicitée. Les chercheurs ont comme exigence de la prendre en compte comme un élément conditionnant leur connaissance. Ils doivent la reconnaître et remettre en question leurs constatations selon cette moralité politique.

Goode et Ben-Yehuda vont également tenter de répondre à cette objection concernant la dimension idéologique intrinsèquement attachée au concept de panique morale. Ils énoncent d'entrée de jeu : « *We want to make it clear that the moral panic is*

not inherently an ideological concept. It is true that most analyses of moral panics have in fact been made by social scientists with a liberal, left-leaning, or radical persuasion (Jenkins, 1992, p.145). » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.46). Ils concèdent que les chercheurs ayant utilisé le concept se situent à gauche de l'échiquier politique. Mais, ils ajoutent : « *This supposed leftist accompaniment is not, however, one of its necessary, inherent, or defining features.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.46). En effet, ils citent plusieurs études ayant été réalisées par des chercheurs étudiant des réactions sociales en provenance d'individus libéraux, gauchistes ou radicaux. Goode et Ben-Yehuda déclarent : « *Clearly, there is no intrinsic leftist slant to the moral panics concept.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.47).

Par ailleurs, les deux auteurs mettent en évidence les similarités entre les réactions sociales libérales et conservatrices concernant la réception de ce constat de panique morale. Ils déclarent : « *Just as the moral entrepreneurs of earlier decades would have found the analyses of moral panics theorists offensive and critical of their efforts, likewise the liberal and radical moral entrepreneurs of today resist such an approach to their efforts, again sensing a subversion of their cause.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.47). Les résistances face à l'apposition du label de panique morale sont comparables.

Ensuite, Goode et Ben-Yehuda mettent en avant un élément fondamental pour comprendre la dynamique des paniques morales. Ils déclarent : « *In each case, the analysis of the backgrounds of these campaigns seems to delegitimize the cause; it seems to argue that the individuals who took up the cause, and worked to criminalize the behavior in question, were motivated not by the harm inflicted by the behavior itself, but by moral, political, economic, and ideological issues.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.47). Comme Cohen, on s'écarte de la question du constat de la disproportion réelle d'un phénomène. Il s'agit de mettre en évidence la perspective politique qui est véhiculée par les entrepreneurs de morale. Les chercheurs qui débusquent ces aspects politiques décrédibilisent les rhétoriques de paniques morales formulées par les « propagateurs de paniques ».

Il s'agit moins de la disproportion ou de l'exagération d'une menace ou d'un risque, mais plus du fait que les acteurs propageant la panique sont conduits par une perspective idéologique particulière. Ainsi, pour Goode et Ben-Yehuda le concept de panique morale est neutre et peut-être utilisé par tous quelque soit la branche politique dans laquelle on se place. Ils déclarent : « *In the abstract, the concept is politically neutral, but using it to critically examine widespread fears usually regarded as conservative in their import, or the elite manipulation of latent public fears, has characteristically been the rule since the concept's inception. [...] it can be applied to cases supporting a wide range of political views, and it has no inherent political slant.* » (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.47).

Cohen quant à lui résume les différentes manières de pouvoir établir des liens entre le concept de panique morale et l'idéologie politique. Il imagine une situation imaginaire où un professeur est blessé par une élève d'origine asiatique. Cohen fait ensuite état des différentes rhétoriques typiquement retrouvées dans les médias. Il énonce : « *This sequence allows for somewhat different readings of the relationships between moral panics and political ideology. (i) The weakest version sees the concept as a neutral descriptive or analytical tool, no different from other terms in this area (such as 'campaign' or 'public opinion'). It just so happens that the term has been used by left liberals (and their sociological cronies) to undermine conservative ideologies and popular anxieties by labelling their concerns as irrational. But the term remains neutral and its usage could easily be reversed. (ii) In a slightly stronger version, the liberal appropriation of the term has gone too far for any reversal. We cannot expect to find conservatives trying to expose liberal or radical concerns as being 'moral panics'. (iii) A third version goes further. The genealogy of the term, its current usage and its folk meaning allow for one reading only: the term is not just 'value laden' but intended to be a critical tool to expose dominant interests and ideologies.* » (Cohen, 2002, p.xli). Ainsi, la première lecture consiste à percevoir le concept de panique morale comme étant totalement neutre et il s'avère qu'il ne soit utilisé que par des libéraux de gauche. Dès lors, la possibilité d'une utilisation du concept par les conservateurs est acceptée. La deuxième lecture n'accepte pas cette possibilité, il serait impossible d'observer des conservateurs utiliser le concept de panique morale. La troisième lecture va plus loin en énonçant que le terme de panique morale n'est pas seulement un jugement de valeur,

mais est utilisé comme un outil critique pouvant exposer les intérêts dominants et les idéologies. Cette troisième version correspond selon nous fortement à la pensée de Becker. Nous pensons que Cohen se place dans cette dernière version.

Ainsi, il est vrai à plusieurs égards que le concept de panique morale a été utilisé pour caractériser essentiellement des réactions sociales conservatrices. Il est également exact que la majorité des chercheurs se placent dans une position idéologique libérale. Contenu du contexte d'émergence, des bases théoriques du concept et de la localisation géographique des études sur les paniques morales, cette utilisation systématique du concept s'explique aisément. Néanmoins, considérer le concept comme ayant été conçu dans le but de décrédibiliser des réactions sociales portées par des conservateurs paraît farfelu. Par ailleurs, la mise en évidence de l'absence de constat de panique morale effectué par des chercheurs envers des réactions sociales « progressistes » n'efface pas la dimension idéologique. En effet, selon cette logique, l'apposition du label de panique morale contre ce type de réaction sociale permettrait de prouver l'impartialité des chercheurs.

En conclusion, nous pensons comme Becker que les chercheurs prennent nécessairement parti lorsqu'ils étudient un phénomène social mettant en scène un conflit entre deux groupes d'individus. De plus, nous considérons comme Douglas la nécessité d'exprimer explicitement nos valeurs qui conditionne l'entreprise sociologique. Dans une plus grande mesure, nous contestons toute recherche acceptant possible l'effacement du chercheur et de sa moralité dans l'étude des paniques morales. Plutôt que de revendiquer un idéal d'objectivité inatteignable, les chercheurs doivent faire preuve d'humilité. Ainsi, considérant les enseignements de Becker, Douglas et Cohen, l'entreprise sociologique et criminologique doit être portée par une exigence de transparence et de rigueur.

Chapitre 7. UN CONCEPT STRATÉGIQUE

Nous aborderons dans ce dernier chapitre la question de l'intervention. Selon nous, cette question cristallise les différents enjeux déjà mis en évidence précédemment dans ce mémoire. Nous commencerons par présenter la notion de « bonne » panique morale introduite par Cohen en 1999. Ensuite, nous tenterons de déterminer de quelle manière cette notion permet de répondre aux différentes objections concernant les aspects normatifs et idéologiques attachés au concept de panique morale. La décision de placer ce nouvel argumentaire dans le cadre de l'intervention s'explique par la proposition de Cohen de créer des paniques morales « positives ». David, Rohloff, Petley et Hughes s'interrogent : « *Might moral panics be mobilized to combat the major social issues of our time?* » (David, Rohloff, Petley et Hughes, 2011, p.212). Cette dernière question s'accompagne d'un débat épistémologique où chaque auteur expose sa conception particulière de la science. Ces postures épistémologiques conditionnent l'opportunité d'intervenir dans les phénomènes sociaux étudiés et les manières d'intervenir sur la scène publique où se développe la panique.

Nous présenterons également la réponse de Rohloff et Wright à la question : « *how can we attend to the charge of normativity in moral panic research, while still allowing space for the 'political project'?* » (Rohloff, 2010, p.413). Les deux sociologues aidés de la théorie de Norbert Elias formulent une tentative de réponse qui mettrait la normativité du chercheur et le projet politique en adéquation. Enfin, nous exposerons la conception de Lumby et Funnell, deux chercheuses plaidant pour l'adoption d'une attitude compréhensive permettant d'intervenir dans un débat sociétal orageux.

Nous tenterons également de répondre à la proposition de Johanson : « *Moral panics may thus become a major political weapon in the struggle for a more equal and less repressive society, an important contribution to the democratic discussion, taking place in the public sphere.* » (Johanson, 2000, p.33).

7.1. La notion de « bonne » panique morale

Cohen avec l'introduction de la notion de « bonne » panique morale tente d'actualiser sa théorie pour dépasser les différentes objections concernant les paniques morales « classiques ». En premier lieu, il s'agit de savoir ce que recouvre cette nouvelle notion. Par ailleurs, il est intéressant de noter que Cohen avec ce nouvel argumentaire effectue un lien avec un autre de ses domaines d'études entourant la notion de déni. De plus, nous examinerons la réception de cette nouvelle théorisation par les détracteurs du concept. Ce dernier chapitre se concentrant sur la question de l'intervention, nous étudierons les enjeux épistémologiques en présence. En effet, Cohen proposera à plusieurs reprises de créer de « bonnes » paniques morales.

7.1.1. Qu'est-ce qu'une « bonne » panique morale ?

Avant de répondre à la question de savoir ce que représente une « bonne » panique morale, il est judicieux de remarquer que Cohen ne donne pas une définition précise de celle-ci. Ainsi, nous répondrons à cette première interrogation en établissant les différentes caractéristiques avancées par Cohen dans les trois dernières productions scientifiques écrites à ce sujet. La première évocation de la notion de « bonne » panique morale se retrouve dans son article « *Moral Panics and Folks Concepts* » publié en 1999. Cohen explique : « *“Something should be done” is the identical sentiment that lies behind all moral panics : whether malignant (those that result in moral social harm than good), benign (those that result in more social good) or just a waste of time.* » (Cohen, 1999, p.589). La distinction entre une « bonne » et une « mauvaise » panique morale s'effectue en observant les résultats finaux de ces phénomènes sociaux particuliers. Plus important encore, Cohen effectue une précision fondamentale : « *Each of these assessments naturally depend on our values.* » (Cohen, 1999, p.589). Notre capacité d'évaluation et de détermination de l'augmentation du « bien social » est directement conditionnée par notre système de valeurs. Ainsi, apparaît encore une fois un élément déjà mis en exergue dans les chapitres précédents : comme Douglas le soutenait, la perception des problèmes sociaux est intrinsèquement liée à nos valeurs. La détermination de l'augmentation ou de la diminution du « bien social » ne dépend pas d'un constat objectif d'une situation particulière.

Cohen approfondit la distinction entre « bonnes » et « mauvaises » paniques morales dans la troisième réédition de son ouvrage « *Folks Devils and Moral Panics : the Creation of the Mods and Rockers* ». Premièrement, il opère une liaison avec ses études sur le déni des problèmes sociaux. Selon lui, nous pouvons constater l'absence de réaction sociale envers des phénomènes sociaux problématiques. Comme Garland le résume : « *if moral panic is an excessive or disproportionate moral reaction, denial is the inappropriate absence of such reaction.* » (Garland, 2008, p.25). Ainsi, constater un phénomène de déni consiste à considérer une sous-réaction sociale.

Nous voilà en présence de trois notions distinctes : les « mauvaises » paniques morales, les « bonnes » paniques morales et les phénomènes de déni.

Premièrement, les « mauvaises » paniques morales sont celles que nous avons étudiées tout au long de ce mémoire. Elles sont caractérisées par une réaction sociale disproportionnée, exagérée, démesurée envers des phénomènes sociaux. Celles-ci sont qualifiées de paniques traditionnelles ou « classiques ». Les chercheurs effectuant le constat de "mauvaises" paniques morales tentent de freiner le processus d'emballement en cours.

Deuxièmement, les « bonnes » paniques morales sont caractérisées par une réaction sociale proportionnée, mesurée par rapport aux problèmes sociaux. L'apposition du label de « bonne » panique morale représente l'approbation du chercheur envers les individus tentant d'engendrer une réaction sociale proportionnée face à l'ampleur du phénomène.

Troisièmement, les phénomènes de déni constituent un autre domaine de recherche de Cohen. Ils sont caractérisés par une réaction sociale insuffisante vis-à-vis de problèmes sociaux considérables. Il s'agit donc d'un phénomène de non-reconnaissance. Ainsi, Cohen propose de créer de "bonnes" paniques morales pour contrer les phénomènes de déni, c'est-à-dire, d'engendrer un mouvement de conscientisation proportionné par rapport à la gravité d'un problème social.

Nous allons présenter des éléments caractéristiques pouvant représenter une « bonne » panique morale. Tout d'abord, nous aborderons l'explication de Cohen pour déterminer la légitimité d'une réaction sociale. Cette dernière fait resurgir des considérations épistémologiques déjà mises en évidence dans le chapitre concernant la question de la disproportion. Ensuite, nous explorerons la dimension d'approbation de la part des chercheurs concernant les valeurs véhiculées par la panique morale.

Concernant la dimension de proportionnalité de la réaction sociale, une question doit être légitimement posée : Quelles sont les réactions sociales pouvant être considérées comme proportionnées et par conséquent pourraient prétendre au label de « bonnes » paniques morales ? David, Rohloff, Petley et Hughes relèvent les différents exemples de « bonnes » paniques morales selon Cohen. Ils déclarent : « *These issues include state crimes, corporate crime, feminist issues around gender inequalities in society, and environmental concerns (such as pollution and climate change). Cohen suggest that these issues are actually legitimate topics about which concern should be expressed.* » (David, Rohloff, Petley et Hughes, 2011, p.219). Selon Cohen, ces préoccupations concernant ces problèmes sociaux sont légitimes du fait de la gravité des situations présentées. Ainsi, nous retrouvons une nouvelle fois la question de la proportion. Cohen se retrouve à nouveau devant le problème de la mise en évidence de la gravité d'un phénomène social. Il explique : « *The idea that social problems are socially constructed does not question their existence nor dismiss issues of causation, prevention and control. It draws attention to a meta debate about what sort of acknowledgement the problem receives and merits. The issues indeed is proportionality. It is surely not possible to calibrate exactly the human costs of crimes, deviance or human rights violations. The shades of intentionally inflicted suffering, harm, cruelty, damage, loss and insecurity are too complex to be listed in an exact, rational or universally accepted rank order of seriousness. But some disparities are so gross, some claims so exaggerated, some political agendas so tendentious that they can only be called something like, well, 'social injustice'.* » (Cohen, 2002, p.xliii).

Il s'agit de mettre en lumière la concordance entre la réalité du phénomène et les perceptions de celui-ci. Cohen dans cette dernière citation ne propose pas de méthodologie pouvant faire état de l'ampleur d'un phénomène. Il reconnaît l'incapacité

des chercheurs de pouvoir quantifier la souffrance provoquée par un problème social. Il admet également l'impossibilité de décrire la réalité dans toute sa complexité. Constatant cette inhabilité, Cohen fait alors référence au sentiment d'injustice sociale. Selon nous, l'utilisation de cette notion d'injustice est capitale pour comprendre la position de Cohen. En effet, il n'est plus question d'enjeux méthodologiques ou empiriques, mais il s'agit de mobiliser sa sensibilité pour conduire notre recherche. Plus précisément, nous pensons que Cohen trouve nécessaire de s'inscrire dans une perspective humaniste.

Le deuxième élément caractérisant une « bonne » panique morale concerne l'approbation des chercheurs par rapport aux valeurs véhiculées par celle-ci. Cohen explique dans son article « *Whose side were we on ? The undeclared politics of moral panic theory* » publié en 2011 : « *Theoretically there can be 'negative' moral panics (the traditional ones that criminologists so readily detect, expose and criticize) but also 'positive' ones where we approve the values beyond the 'panic' but not the label itself. It sounds considerably more sensible to talk of an 'approved crusade' than an 'approved panic'. But this would lose precisely the particular connotation of 'panic' that one wants to retain!* » (Cohen, 2011, p.241). Il est en effet paradoxal de parler de « bonne » panique morale considérant les aspects d'irrationalité que la terminologie « panique » convoie. Bien que l'association de ces deux termes apparaisse contradictoire, Cohen désire conserver cette terminologie. L'approbation des chercheurs tient à la fois du fait de la proportionnalité de la réaction sociale, mais également de la perspective d'augmentation du « bien social » dans laquelle elle s'inscrit.

L'introduction de la distinction entre « bonnes » et « mauvaises » paniques morales, ainsi que les nouveaux liens opérés avec ces études sur le déni complexifient la théorie de Cohen. Ces trois notions continuent de véhiculer l'idée du rôle du chercheur comme grand évaluateur devant effectuer des constats, jugements et mesures concernant la proportionnalité des phénomènes sociaux.

7.1.2. Enjeux épistémologiques : la notion de « bonne » panique morale

Suite à ces derniers développements, nous explorerons la nouvelle reconfiguration relationnelle entre les chercheurs et les entrepreneurs de morale qui se trouvera chamboulée par l'approbation des valeurs véhiculées dans les phénomènes de « bonnes » paniques morales. Ensuite, nous considérerons la question de l'intervention avec la proposition de Cohen de créer de bonnes paniques morales.

Considérons désormais la relation conflictuelle entre les chercheurs libéraux et les entrepreneurs de morale conservateurs. Les détracteurs du concept avaient mis en évidence cet affrontement pour démontrer la dimension idéologique attachée à l'utilisation du concept de panique morale. Avec la notion de « bonne » panique morale, Cohen n'efface pas ces rapports particuliers entre les chercheurs et leurs objets d'études, car suivant la conception beckérienne, ils sont nécessairement présents dans toute recherche sociologique. Néanmoins, Cohen répond à la critique concernant la possibilité de trouver des paniques morales « progressistes ».

En effet, il y a des paniques morales qui sont qualifiées de « bonnes » ce qui signifie que le chercheur approuve les valeurs véhiculées par ce processus de conscientisation. Cohen déclare : « *It is easier for us (sociological critics of moral panic) to identify with the kind of moral entrepreneurs behind new panics than with traditional entrepreneurs. We are closer to them in social class, education and ideology. Moreover we are more likely to agree with them about the distinction between moral panic (the problem is taken too seriously) and denial (the problem is not taken seriously enough).* » (Cohen, 2011, p.241). C'est ainsi que Cohen répond aux critiques concernant l'antipathie des chercheurs envers les entrepreneurs de morale. On aperçoit un renversement de la situation caractérisant les paniques morales « classiques ». David, Rohloff, Petley et Hughes énoncent à ce propos : « *[Cohen] suggests that moral entrepreneurs have become 'like us' (that is, highly educated, new middle class, anti-sexist, anti-racist, liberals rather than conservatives, old in every sense) chimes with his view the 'we' should find a increasingly sympathy with 'their' concerns.* » (David, Rohloff, Petley et Hughes, 2011, p.219). Les « bonnes » paniques morales sont caractérisées par des entrepreneurs de morale partageant le même système de valeurs

que les chercheurs. Selon cette logique, la relation avec les « folks devils » s'en trouve également modifiée. En effet, ces derniers devraient être considérés de manière stéréotypée comme les individus à la base du problème. Cependant, dans les cas de « bonnes » paniques morales, les « folks devils » ne seront pas labélisés comme « déviants » et ne feront pas l'objet de mesures répressives comme dans les « mauvaises » paniques morales. Pour illustrer cette idée, nous pouvons prendre l'exemple du mouvement de conscientisation à propos du réchauffement climatique. Dans cette « bonne » panique morale, les « folks devils » sont représentés par les climato-sceptiques. Bien que ces derniers suscitent l'antipathie des chercheurs, ceux-ci ne vont pas les stigmatiser ou entreprendre la prise de mesures répressives à leur rencontre.

Nous verrons que cette nouvelle dynamique concernant les relations entretenues par les chercheurs et leurs objets d'études ne constituera pas un argument tenable pour Hunt. En effet, bien que Cohen effectue un constat de panique morale envers des entrepreneurs de morale progressistes, la critique persiste. Les relations conditionnent le constat de paniques morales qu'elles soient « bonnes » ou « mauvaises ».

Cohen par l'établissement de cette nouvelle notion de « bonne » panique morale tente de faire avancer le débat concernant les aspects normatifs et idéologiques attachés à l'étude des paniques morales. David, Rohloff, Petley et Hugues expliquent : « *Cohen [...] has contributed to this debate in seeking to remove the stigma from the label moral panic, and in suggesting the possibility of 'good' moral panics in which the concern expressed is regarded as legitimate and proportionate.* » (David, Rohloff, Petley et Hughes, 2011, p.222). Hunt, un des premiers détracteurs du concept réagit à cette tentative de réponse envers la critique qu'il avait formulée auparavant. Il déclare : « *Cohen addresses the criticism that moral panic is a normative or value-laden concept applied by the left-liberal positions against conservative projects as a way of condemning politically objectionable moral entrepreneurs.* » (Hunt, 2011, p.57). Néanmoins, Hunt n'accepte pas ce nouvel argumentaire. Il considère cette notion de « bonne » panique morale comme renforçant la critique qu'il avait formulée. Hunt explique : « *In so doing, however, he unnecessarily introduces confusion by harnessing the analytic label of moral panic to the normative political project of challenging*

abuses and atrocities. To introduce a categorical distinction between 'good' and 'bad' moral panics only serve to amplify the criticism about the value-laden character of moral panic. By importing normative judgements at the start of the investigation, he restricts analysis to those situation where the investigator has already decided on the conclusion that will be reached (e.g., satanic daycare abuse). » (Hunt, 2011, p.57). Une nouvelle fois, Hunt considère l'utilisation du concept comme reflétant une position normative prise par les chercheurs conditionnant les résultats obtenus. Selon Hunt, les chercheurs doivent éviter tout jugement normatif, c'est-à-dire, de faire abstraction de leur moralité pour décrire les phénomènes tels qu'ils se donnent à voir.

Selon nous, la conception de Hunt véhicule un présupposé positiviste considérant possible d'ignorer notre système de valeurs. D'après les travaux de Douglas, les discours sur le risque sont imprégnés par la moralité politique des individus qui les tiennent. Par ailleurs, il nous est impossible de pouvoir analyser le risque sans produire également un discours sur le risque lui-même conditionné par nos valeurs. Plutôt que de s'engager dans l'impossible entreprise de description de la réalité absente de distorsion, il s'agit d'avoir conscience lors d'une analyse des paniques morales de notre système de valeurs et de notre moralité politique. En effet, ces deux éléments conditionnent notre analyse.

Comme nous l'avions indiqué ci-dessus, Cohen avec cette nouvelle notion de « bonne » panique morale opère une liaison avec ses travaux entourant le déni des problèmes sociaux. Hughes déclare à ce propos : « *Cohen further elaborates on the links between two of his seminal areas of research - moral panic and denial. Cohen explore the notion of 'good' moral panics as a corrective to the tendency within moral panic studies towards the denial of social problems.* » (Hughes, 2011, p.212). En effet, Cohen avant d'introduire la notion de « bonne » panique morale, constate que la rhétorique des chercheurs tentant de déconstruire une panique morale ressemble fortement à un discours de déni. Cohen explique : « *In some case, the logic of labelling social reaction as a moral panic may indeed lead to varieties on non-intervention (leaving things alone) : either because reaction is based on literal delusion or because the problem does not deserve such extravagant attention.* » (Cohen, 2002, p.xli).

Ainsi, dans son article publié en 2011 reprenant l'interrogation de Becker, Cohen ne pose pas la question de savoir si nous sommes du côté des « subordinates » ou « superordinates », mais demande aux chercheurs d'admettre : « *First, that moral panics are inherently normative and can be categorized as good and bad moral panics (the ones that we study are invariably bad) ; second, that students of moral panics have to take sides in this normative battle.* » (Cohen, 2011, p.237). Dès lors, les chercheurs sont face à un choix, soit ils peuvent étudier de « mauvaises » paniques morales et tenter de les déconstruire, soit étudier de « bonnes » paniques morales et tenter de les alimenter, voire de les créer. Cohen choisit la deuxième proposition : « *Since working on human rights issues, however, I have become more aware of our explicit role in trying to create "good" moral panics - trying to overcome, that is, the barriers of denial, passivity and indifference that prevent a full acknowledgement of human cruelty and suffering.* » (Cohen, 1999, p.589-590). Dès lors, Cohen suite à ces études sur le déni opte pour l'étude ou la création de paniques morales envers des phénomènes sociaux qui ne reçoivent pas assez d'attention. Plus intéressant, ces « bonnes » paniques morales sont jugées comme telles du fait de notre approbation quant aux valeurs qui les portent. Selon nous, la mise en évidence des droits de l'homme peut être perçue comme une tentative d'explicitation de ces valeurs qui conditionnent l'entreprise sociologique.

Nous ne sommes pas convaincu par la terminologie de « bonne » panique morale. En effet, le terme « panique » continue de véhiculer l'idée d'irrationalité et d'exagération. Nous comprenons l'utilisation de cette terminologie pour tenter d'effectuer une nouvelle théorisation dans la continuité de la théorie. Néanmoins, selon nous, cette nouvelle notion manque de cohérence du fait de sa connotation négative. Par souci de clarté, nous préférierions appeler ces phénomènes sociaux comme des mouvements de « conscientisation » ou de « mobilisation ». Ces terminologies nous semblent être connotées positivement.

7.2. L'intervention des chercheurs

Cohen pour justifier la légitimité d'une « bonne » panique morale faisait référence au sentiment d'injustice sociale provoqué par le constat du gouffre entre l'ampleur du phénomène et sa non-reconnaissance. Il est intéressant de noter que la

notion inverse de justice sociale est également évoquée par plusieurs auteurs. En effet, Critcher et Piper utilisent tous deux cette terminologie pour justifier leur inclination vers l'intervention. En premier lieu, nous présenterons cette notion de justice sociale. Nous explorerons les enjeux épistémologiques liés à la mise en évidence de « bonnes » et "mauvaises" paniques morales. Ensuite, nous exposerons la solution proposée par Rohloff pour détacher la normativité du chercheur des études des paniques morales. Nous terminerons par la présentation de la perspective plus pragmatique de Lumby et Funnell utilisant une approche compréhensive.

Le concept de panique morale peut-il être utilisé comme un outil stratégique où le chercheur porté par un projet politique tente d'augmenter le « bien social » ? Dans une plus grande mesure, la question de l'intervention interroge les chercheurs et leur rapport avec la « réalité ». Selon nous, deux dimensions sont à explorer. Premièrement, notre capacité à pouvoir juger la « réalité » se traduisant par des représentations particulières liées à notre système de valeurs. Deuxièmement, notre capacité et les moyens utilisés pour modifier cette « réalité ». Ainsi, cette dernière dimension permet d'introduire l'idée d'une modification de la « réalité » par le biais d'une transformation des représentations de celle-ci. Par ailleurs, c'est exactement ce que les entrepreneurs de morale tentent d'effectuer dans les épisodes de paniques morales. Dès lors, qu'en est-il lorsque les chercheurs essayent d'intervenir dans les phénomènes qu'ils étudient ? Nous retrouvons encore une fois la question du statut du chercheur. Si ce dernier pense pouvoir modifier les représentations des individus, il se transforme ainsi en « claim-maker ». Par souci d'intégrité scientifique, les chercheurs peuvent-ils se désengager de leur recherche tant bien même qu'ils soient convaincus qu'une intervention pourrait aboutir sur une augmentation du « bien social » ? Les chercheurs sont-ils contraints de rester dans leur « tour d'ivoire » et de décrire une « réalité » absente de toute distorsion ?

7.2.1. *Justice sociale*

Critcher soulignait à propos des chercheurs étudiant les paniques morales que ces derniers étaient portés par un projet non seulement intellectuel, mais également politique. Selon Critcher, il est nécessaire de juger la disproportion entre l'ampleur

réelle d'un phénomène social et ses perceptions. Il déclare : « ... *in the end, the judgement has to be made, because that is the point of the whole enterprise. If there is no disparity to identify between the reality of the social problem and its representation - if perhaps the distinction between reality and representation is denied - then the whole political point, the urge to 'social justice' has been lost.* » (Critcher, 2009, p.32). Ainsi, avec cette dernière notion de « justice sociale » Critcher opère le même mouvement que Cohen lorsque ce dernier, constatant une disproportion particulièrement importante, évoquait son sentiment « d'injustice sociale ». Piper dans son article « *Touch, Fear, and Child Protection: immoral panic and immoral crusade* » remarque qu'un grand nombre d'articles tentent d'effectuer une nouvelle théorisation pour régler les problèmes normatifs et idéologiques présents dans la théorie des paniques morales. Elle déclare : « *My interest in moral panic was never conceived as contributing to 'theory', but as achieving heuristic benefits in analysis and critique, helping research 'make a difference' in the interest of social justice.* » (Piper, 2014, p. 230). Ainsi, ces trois sociologues mettent tous en avant cette notion de « justice sociale » pour justifier à la fois la conduite de leur recherche, mais également leur volonté d'intervention.

Dès lors, cette question de l'intervention dans une perspective de justice sociale met en lumière le rôle des chercheurs dans la société et leur capacité à modifier une situation qui leur paraît problématique. Cette notion de justice sociale légitime l'intervention des chercheurs. Plus qu'une justification, elle véhicule l'idée d'une certaine obligation morale qu'ont les chercheurs à agir sur une situation d'injustice. Critcher déclare : « *As social scientist, we should have something to say about whether these measures are justified by - proportionate to - the extent and nature of the problems they seek to address. Moral panic analysis has always sought to do this.* » (Critcher, 2009, p. 33). Avec cette dernière citation, Critcher expose sa conception quant au rôle des chercheurs en science sociale. Cette conception est directement liée à la position épistémologique qu'il adopte.

Avant d'exposer les différents enjeux épistémologiques entourant la question de l'intervention des chercheurs, nous aimerions opérer des précisions concernant la distinction entre « bonnes » et « mauvaises » paniques morales. En effet, les auteurs abordant cette question font généralement référence soit à l'une ou à l'autre. Néanmoins,

que l'intervention soit dirigée envers une panique négative ou positive, cette démarche d'action relève d'une même position épistémologique.

Concernant les « mauvaises » paniques morales, les chercheurs apposant ce label tentent d'apaiser le processus d'emballement. Ils déclarent une inadéquation entre l'étendue du phénomène et sa représentation due à une lecture particulière conditionnée par le système de valeurs et la moralité politique des individus. Dans le cas des paniques morales positives, les chercheurs constatent la légitimité d'une réaction sociale en considérant la proportionnalité de cette dernière face à la gravité du phénomène. Dès lors, le constat de « bonne » panique morale permettrait d'augmenter la reconnaissance du phénomène social comme étant problématique. De plus, Cohen proposait de dépasser le simple constat de panique morale, mais considérait la possibilité de créer une panique morale positive. Selon Chaumont, Cohen, bien qu'il ait expressément énoncé vouloir créer de « bonnes » paniques morales dans l'introduction de son ouvrage *« Folks Devils and Moral Panics »*, se ravise et demande de se contenter de les analyser. Chaumont déclare : *« Un an après la publication de son ouvrage sur le déni social des violations graves des droits humains (2001), on le sentait presque disposé à franchir le pas et à recommander la propagation de « bonnes » paniques morales. Pourtant, après avoir noté que les paniques contemporaines différaient notamment en ceci des paniques morales des années 60 que bien souvent le sociologue pouvait adhérer aux valeurs de leurs instigateurs (2011 : 241), il s'abstient de conseiller au sociologue d'y participer plutôt que de les analyser. »* (Chaumont, 2011, p.8-9).

Chaumont distingue ici la participation et l'analyse des paniques morales. Cependant, nous pouvons imaginer que l'analyse d'une panique morale continue d'intégrer une dimension participative. En effet, le chercheur qui se limiterait à étudier une panique morale, continue de formuler un discours qui une fois transmis, conserve un certain degré d'intervention. Dès lors, même si le chercheur adopte une attitude « passive », son analyse constitue une prise de position pouvant influencer sur les représentations qu'ont les individus par rapport au phénomène étudié. Selon nous, il n'est pas nécessaire pour les chercheurs d'adopter une attitude « proactive » consistant à intervenir directement sur la scène médiatique pour que leur recherche conserve une dimension d'intervention.

Selon nous, quel que soit le type de panique morale étudiée, les chercheurs décidant d'intervenir adoptent une position épistémologique similaire acceptant la possibilité d'influer sur les représentations du risque par la formulation d'un discours particulier. Dès lors, se pose légitimement la question du statut du rôle du chercheur, ainsi que, de la rhétorique qu'il produit. Le chercheur en décidant d'intervenir prend-il le rôle de « claims-makers » du fait qu'il tente d'influencer une situation qui lui paraît problématique tout en utilisant les mêmes modalités d'actions permettant la transmission de ses revendications ?

À ce propos Cohen dans la troisième réédition de son ouvrage « *Folks Devils and Moral Panics : the Creation of the Mods and Rockers* » expose sa position constructiviste expliquant que les discours des chercheurs correspondent à des tentatives de constructions de problèmes sociaux. Il explique : « *All of us cultural workers - busily constructing social problems, making claims and setting public agendas - think that we are stirring up 'good' moral panics. Perhaps we could purposely recreate the conditions that made the Mods and Rockers Panics so successful (exaggeration, sensitization, symbolization, prediction, etc.) and thereby overcome the barriers of denial, passivity and indifference that prevent a full acknowledgement of human cruelty and suffering.* » (Cohen, 2002, p.xli-xlii). Avec cette dernière citation, Cohen montre la tendance déjà présente chez certains chercheurs à exposer des problèmes sociaux, légitimant ainsi sa nouvelle notion de « bonne » panique morale. De plus, il évoque l'éventualité d'avoir recours aux moyens utilisés par les « claims-makers » pour créer cet état de panique morale.

Par ailleurs, s'il est acceptable de mettre en évidence des problèmes sociaux à l'attention du public, il est également possible d'admettre l'exposition et la déconstruction de « mauvaises » paniques morales. Il déclare : « *Sociologists have no privileged status in pointing this out ['social injustice'] and suggesting remedial policies. But even if their role is relegated to being merely another claims-makers, this must include not only exposing under-reaction (apathy, denial and indifference) but making the comparisons that could expose over-reaction (exaggeration, hysteria, prejudice and panic)* » (Cohen, 2002, p.xliii). Ainsi, pour Cohen la mise en évidence de « bonnes » paniques morales est comparable aux travaux d'autres chercheurs qui

construisent des problèmes sociaux. De ce fait, il accepte ce statut de « claims-makers » et légitime dès lors l'exposition de « mauvaises » paniques morales. Outre cette distinction entre paniques morales positives et négatives, nous retrouvons encore une fois la mise en tension du rôle des chercheurs, balançant entre « claims-makers » engagés et scientifiques désengagés. Ainsi, Cohen adopte une position constructiviste radicale, car il considère possible d'utiliser les mêmes modalités d'actions des « claims-makers ». De plus, le statut de la parole du discours produit par les scientifiques est égal face aux rhétoriques formulées par les « claims-makers ».

Chaumont, comme Cohen, accepte également le statut de « claims-makers » du chercheur lorsque celui-ci tente de mettre à l'agenda certains problèmes sociaux. Il déclare : *« En effet, quoique les fondateurs de la sociologie constructiviste des problèmes sociaux aient explicitement récusé ce rôle (Spector/Kitsuse, 1973) les sociologues aussi sont des claims makers quand il s'agit d'attirer l'attention du public ou du politique sur des aspects problématiques des réalités sociales : soit qu'ils le restent sans s'en rendre compte (Woolgar/Pawluch, 1985), soit que leurs contributions tournent en rond faute de l'être (Best, 2002), ils sont donc dans un rapport de concurrence objective avec les instigateurs de panique morale. »* (Chaumont, 2012, p.5). Les chercheurs et les « claims-makers » lorsqu'ils indiquent la présence de phénomènes sociaux problématiques tentent de construire des problèmes sociaux et de les mettre à l'agenda politique dans une tentative de résolution. Ainsi, les deux sociologues considèrent l'adoption du statut de « claims-makers » comme étant inévitable.

Par contre, Chaumont à l'inverse de Cohen exclut la possibilité d'utiliser les « modalités de lutte » des « claims-makers ». Dès lors, le processus de dévoilement des phénomènes sociaux considérés comme problématiques doit être effectué d'une certaine manière. Il déclare : *« Le rationalisme quelque peu laborieux auquel il [le sociologue] doit souscrire sous peine de contradiction performative lui impose d'exposer sobrement ses arguments et ses données pour faire valoir son point de vue. De même qu'il récuse une lecture enchantée de la réalité sociale, il rejette – ou du moins il devrait le faire (Weber, 1992 :378) – les manières prophétiques de pointer le doigt sur certaines de ses facettes. À ce double titre, à l'inverse du citoyen, le sociologue ne peut estimer qu'il y a*

de bonnes paniques morales : tout d'abord les exagérations et les dramatisations relatives aux situations dénoncées en font des interprétations enchantées (et d'ailleurs peuplées de ces créatures surnaturelles que sont les folk devils) et ensuite les manières hystériques de promouvoir la cause défendue préviennent tout débat raisonnable sur son bien-fondé. Bref, si le sociologue comme citoyen peut se sentir normativement plus proche de certains instigateurs de panique que d'autres, il ne devrait jamais, parce qu'il est sociologue, endosser les modalités de lutte qu'ils adoptent, quel que soit le bien fondé de leur cause à ses yeux. » (Chaumont, 2012, p.10). Ainsi, selon Chaumont, les chercheurs au cours de leur carrière sont amenés à mettre en lumière certains problèmes sociaux. Il ne condamne pas les chercheurs qui voudraient exposer des phénomènes sociaux qui leur paraissent problématiques. Néanmoins, cette tâche doit être accomplie de manière modérée. En effet, il ne s'agit pas de tomber dans le sentimentalisme ou de créer un discours excessif à propos d'un problème particulier auquel le chercheur tient à cœur. De ce fait, Chaumont rejette la notion de « bonne » panique morale, car elle véhicule l'idée d'un discours excessif à propos d'un problème social.

Concernant les manières de présenter un discours tentant de signaler la présence d'un problème social, nous pensons qu'il est judicieux comme Chaumont d'exposer nos revendications sobrement sans tomber dans le sentimentalisme. Néanmoins, nous considérons la position de Cohen comme plus intéressante. En effet, lorsqu'il parle du déni social des problèmes sociaux, il expose son sentiment d'injustice devant la grossière disparité entre l'ampleur du phénomène et de ces perceptions par les individus. Cette disparité est en grande partie due à une sous exposition médiatique. Par ailleurs, Cohen identifie les médias de masse comme étant les principaux acteurs façonnant les perceptions des problèmes sociaux. Il explique : *« People's perceptions of the relative seriousness of so many different social problems cannot be easily shifted. The reason is that cognition itself is socially controlled. And the cognitions that matter here are carried by the mass media. »* (Cohen, 2002, p. xliii-xliv).

Nous sommes en accord avec Cohen. Les contraintes éditoriales des journaux nécessitant la publication de nouvelles sensationnelles, justifie la production d'un discours pouvant paraître excessif. En effet, si cette rhétorique même excessive aboutit

sur la reconnaissance du phénomène problématique, dès lors cette modalité d'action nous paraît justifiée.

De plus, le sociologue pratique une certaine autocensure quand, par souci d'intégrité scientifique, il prend la décision de ne pas produire un discours excessif. En effet, si celui-ci considère un phénomène social comme étant extrêmement problématique, la retenue scientifique qu'il s'impose constitue pour nous une inhibition qui ne représente pas sa volonté d'augmenter la reconnaissance du problème social. Selon nous, il est moins trompeur d'exprimer et d'assumer explicitement un point de vue et un propos même s'il est excessif. Ainsi, dans une perspective de justice sociale, il est selon nous justifié d'utiliser les modalités de lutte des « claims-makers » si celles-ci aboutissent sur une augmentation du bien social.

Nous terminons ce point avec la conception de Piper. Elle déclare à propos des chercheurs se limitant à effectuer une nouvelle théorisation des paniques morales, tout en évitant d'interagir avec la « réalité » : « *Thus I identified wholly with Pearson's disclosure that, (like me) having worked as a social worker, he did not 'believe ... it ... possible to have done that and rest easy with theory and research which remains at the level of speculation without touching the day-to-day unhappiness of people'* (1975, p. x). *Considering moral panic research as an element of 'misfit sociology', Pearson suggests this enabled academics 'to put together politics, social science and compassion; to effect some partial solution to the problem of the relationship between their lives as social scientists and ... as men and women'* (Pearson, 1975, p. 77; original emphasis), *thus facilitating a trend of social critique and commitment. Becker's determination that good sociological work should 'question the monopoly on the truth ... claimed by those in positions of power and authority'* (1963, p. 207) *remains significant, and I accept this conception of the researcher as moral agent.* » (Piper, 2014, p. 230). Ainsi, Piper présente l'argumentation de Pearson qui met en évidence la possible conciliation de la politique, des sciences sociales et de la compassion permettant ainsi de trouver une solution concernant cette tension entre notre rôle de chercheur et de citoyen. Par ailleurs, Chaumont reconnaît cet aspect problématique : « *Il nous est loisible d'approuver ou de désapprouver les valeurs revendiquées lors d'une panique morale. En réalité, c'est non seulement possible, mais probablement inévitable*

et tout à fait légitime si nous nous exprimons en notre capacité de citoyen. Le danger est alors que l'approbation ou la désapprobation citoyenne ne biaise les analyses du sociologue : que, parce qu'il les désapprouve, il manque d'empathie envers les acteurs ou que, parce qu'il les approuve au contraire, il manque de sens critique envers les exagérations et les dramatisations dont ils font preuve.» (Chaumont, 2012, p. 9). Ainsi, la différence entre ces deux conceptions réside dans les considérations positives ou négatives des valeurs entrant dans la recherche sociologique. Chaumont bien qu'il concède être inévitable de ne pas approuver ou désapprouver des valeurs véhiculées par des paniques, considère ces éléments normatifs comme dangereux. Au contraire, d'autres chercheurs mettent en évidence l'importance de ces aspects dans la conduite de la recherche et préfèrent les considérer comme des moyens permettant de produire une connaissance.

Ainsi, il est préférable selon nous d'avoir conscience de ces affects qui conduisent notre recherche et de les considérer positivement plutôt que comme des distorsions. Néanmoins, nous ne faisons pas l'apologie d'une science qui éviterait de s'interroger sur sa capacité de connaître la « réalité ». Au contraire, les chercheurs devraient mettre en question de manière constante leur aptitude à produire un savoir.

7.2.2. Implication et détachement

Dans leur article « *Moral Panic and Social Theory: Beyond the Heuristic* », Amanda Rohloff et Sarah Wright proposent une perspective épistémologique s'inspirant de l'approche « figurationnelle » de Norbert Elias. (Rohloff et Wright, 2011). Cette approche permettrait de régler à la fois la question de la normativité et la possibilité d'entreprendre un « projet politique ». Notons par ailleurs que cet argumentaire repose principalement sur des articles de Rohloff. Ainsi en mettant en avant les points communs entre l'approche « figurationnelle » et le concept de panique morale, elle tente de répondre aux critiques analysées dans les chapitres précédents. Plus précisément, Rohloff tout en concédant qu'il y a des usages problématiques du concept tente d'éviter ces objections. Ainsi, le concept en lui-même ne pose pas problème, ce sont les utilisations mal avisées de celui-ci qui sont problématiques.

En premier lieu, elle trouve une correspondance entre ce que nommait Elias les « *heteronomous valuations* » et les « présupposés normatifs ». Elias considère que les premières altèrent l'entreprise sociologique et formule ainsi une pensée permettant de les dépasser. Amanda Rohloff résume son argumentation : « *This would involve efforts to reduce the intrusion of 'heteronomous valuations' (Elias, 1978) into moral panic research, and removing the normative presupposition that a particular reaction to a given issue is an inappropriate reaction in need of debunking. Such a method would require a detour via detachment and a subsequent secondary involvement (Elias, 2007) to allow for the possibility of intervention after the research has been completed (for example, to suggest more adequate responses to perceived problems). Combining this with a figurational approach the development of panics, can also help to overcome the inherent bias within moral panic studies ...* » (Rohloff, 2013, p.493).

Ainsi, Rohloff prétend pouvoir dépasser les « présupposés normatifs » en effectuant un aller-retour entre l'implication et le détachement permettant ainsi une intervention après la recherche. Bien que cette proposition nous semble intéressante à plusieurs égards, nous considérons cette « solution » comme étant difficilement réalisable. Nous présenterons en premier lieu l'argumentation de Rohloff. Ensuite, nous rendrons compte de la critique de Piper face à cette nouvelle théorisation.

En premier lieu, Rohloff condamne l'implication trop importante des chercheurs envers les « *folks devils* » dans les études des paniques morales. De manière similaire aux critiques présentées précédemment, c'est une nouvelle fois les relations étroites entretenues avec les « *folks devils* », ainsi que la tendance des chercheurs à défier les relations de pouvoirs, qui sont mises en évidence par la sociologue. Elle déclare : « *Normative ideological intrusions, such as those outlined earlier, could be construed as a type of heteronomous valuation where the researcher's identification with a particular group (in this case, the 'deviants'), combined with a political project to 'liberate' the particular group, may influence the degree to which the researcher can step back and see the development of, in this case, a 'moral panic', as being more than a short-term irrational aberration.* » (Rohloff, 2011, p.80). Selon Rohloff, ces « présupposés normatifs » représentent un engagement significatif des chercheurs venant distordre la recherche sociologique. Par ailleurs, elle associe ces aspects

normatifs à la notion d'« *heteronomous valuations* » d'Elias. Celui-ci proposera pour pallier ces problèmes une solution consistant à effectuer un mouvement de « désengagement ». Notons également que Rohloff tempère quelque peu son propos en concédant qu'une implication initiale est nécessaire pour pouvoir étudier une panique morale. Néanmoins, les chercheurs n'ont habituellement pas effectué de mouvement inverse permettant d'éviter un engagement trop important. Elles déclarent : « *This involvement, perhaps necessary for the initial development of the moral panic concept, was not accompanied (to the same degree) with a corresponding 'stepping back' and seeing panic from different perspectives.* » (Rohloff et Wright, 2010, p.414)

Rohloff poursuit son raisonnement en exposant la posture épistémologique adoptée par Elias lorsque celui-ci considère la possibilité de se désengager de la recherche. Elle explique : « *This does not mean that Elias advocated a 'value-neutral' sociology, which he would have regarded as an impossible and undesirable task. One can never be completely involved or completely detached. Sociology consists of the study of relations between interdependent people and a degree of involvement was desirable in order to aid our understanding of human relations.* » (Rohloff, 2011, p.80). Ainsi, la notion de « détachement » élaborée par Elias ne véhicule pas l'idée positiviste d'une possible abstraction de notre système de valeurs ou de notre moralité politique. Rohloff explique : « *Elias argued that this initial involvement should be accompanied by an attempt at 'stepping back' through a 'detour via detachment'. The idea being that one can contribute to a more 'reality congruent' knowledge if one is not too constrained by the short-term aim of achieving some political goal (Elias 1978,2007).* » (Rohloff, 2011, p.80). Selon la pensée d'Elias, les chercheurs doivent en premier lieu ne pas avoir d'intérêt primaire pouvant perturber la recherche. Ensuite, Rohloff et Wright citent Dunning, un sociologue s'exprimant sur cette exigence de détachement demandée par Elias : « *Achieve this (relative) detachment, Eric Dunning (1992: 252-4) argues that figurationalist should : explore connections and regularities, structures and processes for their own sake. By attempting as dispassionately as possible to contribute to knowledge rather than to help in the achievement of some short-term goal, you will increase your chances of avoiding bias as result of personal interests or because of your membership of or identification with a particular group or groups. (Dunnings, 1992: 253).* » (Dunnings in Rohloff et Wright, 2010, p.414).

Par la suite, Rohloff exprime les bienfaits de ce détachement et la possibilité d'intervention pouvant être effectuée après avoir terminé la recherche : « *Thus, the political project of moral panic must come after the research (if warranted), so as to ensure a lessened affect of one's own biases intruding into the research. That is, once the sociologists have carried out their research in a relatively detached manner, they can then use that knowledge garnered from the research to inform action towards whatever 'problem' they have been studying.* » (Rohloff et Wright, 2010, p.414).

La proposition de Rohloff et Wright est intéressante à plusieurs égards, néanmoins, elle continue à considérer nos systèmes de valeurs et notre moralité politique comme distordant la recherche sociologique. En effet, tout au long de ce mémoire nous avons considéré ces deux éléments comme des moyens permettant l'entreprise sociologique. Ainsi, il nous paraît contradictoire de considérer notre moralité comme étant nécessaire pour effectuer le constat de panique morale tout en demandant aux chercheurs d'effectuer un mouvement de détachement. Cependant, nous considérons qu'il est louable d'éviter une implication trop importante avec nos objets d'études qui pourraient amener le chercheur à être excessif. Plutôt que de prétendre le détachement en fin de recherche, la remise en question permanente du chercheur tout au long de l'entreprise sociologique nous paraît une méthode plus intéressante. Selon nous, il s'agit de questionner nos évaluations, impressions, interprétations, constatations et résultats sous le spectre de notre système de valeurs et de notre moralité politique. Ainsi, ce processus de remise en question consiste en une interrogation permanente des interprétations des chercheurs au cours de leurs recherches. Dès lors, il est nécessaire pour ceux-ci de connaître leurs valeurs et leurs moralités politiques pour déterminer en quoi elles conditionnent leurs analyses. Il s'agit d'avoir conscience de nos affects pour pouvoir déterminer leur influence sur la conduite et les résultats de la recherche. Plutôt que de prétendre être objectif, il nous faut tendre vers l'objectivité.

Nous terminerons ce point par aborder la critique d'Heather Piper à propos de la nouvelle théorisation de Rohloff et Wright. En effet, Piper déplore la conception des deux sociologues envers « les dangers de la normativité du chercheur ». Elle déclare : « *Rohloff and Wright (2010) argue that conceptions of moral panic assume that the*

'reaction' to a 'problem' is unwarranted and that, until a moral panic has been researched, it is impossible to be sure of the 'appropriateness' of the reaction. Politics should come after research, so that researcher bias does not distort the process. I find this resurrection of value-free research unconvincing, as are criticisms of the idea of disproportionality and the possibility of its objective assessment (Best, 2011). » (Piper, 2014, p.230). Ainsi, contrairement à ce que nous avons énoncé précédemment, Piper considère cette notion de « détachement » comme la résurgence d'une conception positiviste. Bien que nous trouvons cette dernière notion insatisfaisante, Rohloff précise lorsqu'elle rend compte de la pensée d'Elias, que celui-ci ne considère pas possible d'être entièrement détaché par rapport à nos objets d'études.

Par ailleurs, concernant la possibilité d'établir un constat de disproportion, Piper considère les indicateurs de Goode et Ben-Yehuda comme étant à même de pouvoir effectuer cette tâche. Elle déclare : *« On the contrary, following Goode and Ben-Yehuda (2011) I accept the imperative to evaluate the truth-value of competing claims, and the criteria for the identification of any disproportionality that they propose. »* (Piper, 2014, p.230). Ainsi, cette approbation des indicateurs de Goode et Ben-Yehuda par Piper nous semble problématique. En effet, nous avons déjà mis en évidence la critique de Maneri qui condamnait les références systématiques à des notions d'objectivités dans la présentation des cinq indicateurs de disproportion. De plus, Goode et Ben-Yehuda l'expriment explicitement dans l'introduction de leur point concernant ces indicateurs. Ils déclarent : *« While we agree with Ungar (1992, p. 497) that with some conditions "it is impossible to determine the nature of the objective threat" – and therefore, for those conditions, to measure the dimension of disproportion – this is most decidedly not true for many, possibly most, conditions. »* (Goode et Ben-Yehuda, 2009, p.44). Les deux sociologues bien qu'ils concèdent l'impossibilité de mettre en évidence l'objectivité de certaines menaces considèrent les chercheurs capables de rendre compte de manière objective la proportion d'une menace. Dès lors, l'approbation de ces indicateurs par Piper nous paraît contradictoire lorsqu'elle énonce : *« Thus, rather than pursue an illusory ideal of objectivity and detachment, I continue to embrace moral panic as an argumentative concept which allows researchers 'an attitude of knowing disbelief, an urbane refusal to be taken in or carried away' (Garland, 2008, p. 21).* » (Piper, 2014, p.230).

Nous sommes en accord avec l'idée de Piper concernant l'impossibilité d'atteindre un idéal d'objectivité et de détachement. Plus précisément, nous pensons qu'il est appréciable de poursuivre un idéal d'objectivité, mais sans jamais prétendre pouvoir l'atteindre. Par ailleurs, nous acceptons également l'utilisation du concept de panique morale comme un argumentaire. Néanmoins, nous considérons que Piper manque de cohérence lorsqu'elle critique Rohloff et Wright et approuve les indicateurs de Goode et Ben-Yehuda.

7.2.2. Aspects pratiques : Une approche compréhensive

Dans leur article « *Between heat and light: The opportunity in moral panics* », Catharine Lumby et Nina Funnell proposent une perspective pragmatique permettant une intervention fructueuse sur le terrain des paniques morales. David, Rholoff, Petley et Hughes expliquent : « *As both a researcher in the field, and as someone who became embroiled in the fallout from a specific moral campaign about child sexualization, Catharine Lumby, along with her co-author Nina Funnell, in 'Between heat and light: The opportunity in moral panics', reflects on the way academics can successfully intervene during the formation of moral panics. She illustrates how an academic can frame their arguments in such a way that they connect with, yet also redirect, the political and emotional 'common ground' more often occupied as anti-intellectual 'common sense' by moral campaigners and the news media.* » (David, Rholoff, Petley et Hughes, 2011, p.212). Les deux chercheuses présentent une approche compréhensive basée sur la reconnaissance des inquiétudes des individus dans une panique morale. En effet, elles demandent aux chercheurs d'utiliser leurs connaissances pour intervenir dans le débat public : « *... how can we use our longstanding critical analyses of historical and current moral panics to reframe contemporary media discourses, public perceptions, and political and public policy responses? How, in short, can we instrumentalize moral panic theory?* » (Lumby et Funnell, 2011, p.279)

Comme Piper, Lumby et Funnell déplorent les nombreux articles se limitant à redéfinir les contours du concept de panique morale tout en évitant de poser la question de l'intervention. Elles déclarent : « *Yet there is also a need to keep sight of the uses of*

academic knowledge in the field. » (Lumby et Funnell, 2011, p.279). Les deux sociologues introduisent leur article en indiquant qu'elles basent leur perspective dans la tradition sociologique portée par Cohen et Hall. Elles déclarent : « *It is our contention, following the example of the early scholars in moral panics, that scholarly knowledge should be applied.* » (Lumby et Funnell, 2011, p.288). Ainsi, nous retrouvons une nouvelle fois cette idée de nécessité, voire même d'obligation, d'utiliser ses compétences et connaissances dans les débats publics. Elles déclarent : « *In this paper, we offer a provocation: that theorists of moral panics should not simply stand by when moral panics erupt but should be prepared to use their knowledge to make a difference.* » (Lumby et Funnell, 2011, p.288).

La proposition de Lumby et Funnell se base essentiellement sur la compréhension du point de vue des acteurs en présence. Plutôt que de mettre en lumière la disproportion de la réaction sociale pouvant être perçue comme offensante par les individus « paniqués », leur proposition consiste à explorer les éléments influençant la perception des individus du phénomène social. Elles exposent leur stratégie en différenciant deux tâches distinctes : « *In relation to Thompson's account, we are particularly interested in both understanding the beliefs and perceived interests of actors in a moral panic and in exploring what social or economic factors are giving rise to the perception of threat and its attribution to a perpetrator. We agree with Thompson that 'the first task in investigating cases of apparent moral panic is to try to understand the perceptions of those involved, without passing judgment on their beliefs or motives' (1998: 9). The second task in thinking through the possibility of making strategic interventions in moral panics is to understand the underlying factors contributing to those beliefs or motives. By careful attention to both the overt and covert concerns expressed in the discourses framing a given moral panic, it is possible to think through appropriate modes of engagement.* » (Lumby et Funnell, 2011, p.279).

Premièrement, elles font référence à Thompson soulignant la nécessité de comprendre les perceptions des individus impliqués dans une panique morale. Notons que Chaumont avait également fait une remarque comparable en expliquant la rationalité de la réaction sociale suite à la réception d'informations alarmantes. (Chaumont, 2012). Lumby et Funnell déclarent à ce propos : « *The first step in any*

intervention into such a heated debate must arguably begin by accepting that many actors in a moral panic are genuinely concerned, even if their concerns are misplaced. Rather than highlighting the emotive nature or the disproportionality of such claims, a strategic intervention would begin by finding potential common ground. » (Lumby et Funnell, 2011, p.283). Ainsi, démontrer l'irrationalité ou la disproportion d'une réaction sociale provoquerait une coupure du dialogue avec les individus « paniqués ». Ce constat déboucherait sur un débat stérile où chaque intervenant camperait sur sa position. Dans une perspective interventionniste, il est nécessaire pour les chercheurs entrant dans le débat sociétal de faire preuve d'une ouverture d'esprit face aux inquiétudes exprimées.

Néanmoins, Lumby et Funnell n'écartent pas l'idée d'une confrontation entre le discours des chercheurs et celui des revendications des « claims-makers » propageant la panique. Elles exposent cette position en l'illustrant par la présentation d'une panique morale se déroulant en Australie à propos de la sexualisation de l'image des enfants dans un contexte artistique. Moins qu'une confrontation, il s'agit d'une tentative de « recadrage » du débat orageux : *« Reframing a given moral panic involves close attention to the characteristic contradictions and illogicalities in the claims that such heated debates generate. In the Henson affair, commentators frequently referred to the way the image 'sexualized' the 12-year-old girl for a general audience. At the same time, these commentators were clearly arguing that anyone who saw a naked 12-year-old girl as sexual was an aberrant viewer. This contradiction is held in place by an implicit opposition between right-thinking ordinary citizens and a phantom aberrant viewer who finds the image erotically charged. A useful intervention into the heightened anxiety surrounding the image might be to point out that, since the great majority of viewers do not find images of naked children sexually arousing, it makes little sense to evaluate this image by looking through the eyes of a paedophile. An intervention of this kind has the potential to reposition the debate by focusing attention on the reassuring fact that most adults do not see children as sexual objects, while opening the door to discussing evidence-based strategies for protecting children from adults who do indeed want to sexually abuse them. »* (Lumby et Funnell, 2011, p.284).

Avec cet exemple, Lumby et Funnell tentent d'exposer une manière de recadrer le débat sociétal en soulignant les contradictions présentes dans les revendications à l'intérieur du débat. Il s'agit d'éviter toutes catégorisations stéréotypées permettant ainsi de dépasser une confrontation entre deux groupes distincts. Dès lors, les chercheuses tentent de recentrer le débat dans une perspective d'apaisement du dialogue entre les individus sur la scène de la panique morale. Elles expliquent : « *A key step, we contend, is to use the analytical approach behind moral panic discourses as a starting point for promoting dialogue rather than fuelling polemic. This shift in emphasis involves moving from seeing moral panics as the manifestation of a problem to understanding them as an opportunity for finding a shared language at moments when there is an intense media and community focus on a controversial subject.* » (Lumby et Funnell, 2011, p.282)

Concernant les aspects épistémologiques de cette approche stratégique basée sur la compréhension du point de vue des acteurs, David, Rohloff, Petley et Hughes déclarent : « *Lumby and Funnell's paper in this collection is the most explicit example of moral panic research as direct intervention in the media representation of a number of issues. As has been noted above, the act of intervention requires the identification of points of entry into a particular debate and the acceptance of elements of existing 'common ground' within the debate, even if this means suspending certain constructionist dispositions characteristic of moral panic researchers. This tension between an implicit political orientation towards the underdog and the explicit social constructionism that might otherwise tend toward relativism is identified by Cohen as central to the symbolic interactionist sociology of Becker, Lemert, Kitsuse and Goffman, from whose work Cohen's own ideas about moral panics were first developed.* » (David, Rohloff, Petley et Hughes, 2011, p.226). Dans cette dernière citation, les quatre auteurs soulignent combien il est difficile de concilier l'adoption d'une perspective constructiviste tout en tentant de trouver un terrain d'entente entre les différents protagonistes. Ensuite, ils expliquent l'évitement du glissement vers une position relativiste par le parti pris des chercheurs envers les « folks devils », bien que celui-ci ne soit pas exprimé explicitement. Notons également que Douglas et Wildavsky avaient mis en évidence cette position relativiste concernant les discours à propos du risque. En effet, selon la conception relativiste, tout discours à propos du risque est nécessairement

normé par la moralité des individus qui les tiennent. Dès lors, la parole des chercheurs est également façonnée par leurs valeurs et n'est pas plus légitime qu'une autre allocution.

Ainsi, la critique relativiste décrédibilise les propos des chercheurs et les accuse d'entreprendre une modification des perceptions des individus au moyen de la prétendue légitimité de leur savoir scientifique. C'est exactement ce que Douglas et Wildavsky exposent dans leur ouvrage « *Risks and Culture* » : « *According to this critical approach [Relativisme], our so-called method of cultural analysis would be no more than the illegitimate elevation of one perspective to the status of a theory.* » (Douglas et Wildavsky, 1983, p.191).

Douglas et Wildavsky concernant cette critique font état des multiples interrogations entrant en considération lorsque l'on prend en compte cette critique. En effet, ils adoptent une perspective constructiviste qui conçoit également l'équivalence des perceptions des risques. Ils déclarent : « *This is where the charge of relativism hurts our case. The questions of our first chapter can be returned to us. If every position is sustained by a social commitment, how can our effort to examine social commitments take us any further? How can we know whether the dangers are actually increasing or whether we are more afraid? How can we discount our own commitment? The center takes one view of risk, the border takes another. Is there any judgment possible between their views? Any form of life can be justified. Among kings and republics, voting systems, kinds of family life and child-rearing, no one is to say that one is better or worse. How can there be any judging between life styles and moral ends? This problem usually stops any attempt to compare ethical systems and it would seem to block taking further any argument about perception of risks.* » (Douglas et Wildavsky, 1983, p.188-189). Ce questionnement nous semble analogue avec notre question abordant l'intervention des chercheurs dans les paniques morales.

En effet, si l'intervention des chercheurs consiste en la formulation d'une parole tentant de modifier les perceptions du risque des individus, plus précisément de diminuer la dangerosité de celui-ci, dès lors ils endossent le rôle de « *claims-makers* ». De plus, en intervenant dans le débat public par le biais des médias, ils utilisent

également les mêmes modalités d'actions. Par conséquent, ils occupent une position qu'ils condamnaient auparavant. Cependant, les chercheurs en exprimant explicitement les valeurs politiques et morales qui conduisent la recherche peuvent éviter cette critique relativiste. Douglas et Wildavsky expliquent : « *The way to end the stalemate of ethical relativism is to bring our moral and political judgment to bear openly on the basic assumptions.* » (Douglas et Wildavsky, 1983, 195).

Ainsi, nous ne contestons pas le rôle de « claims-makers » endossé par des chercheurs lorsqu'ils interviennent dans la sphère publique. Par contre, les chercheurs doivent nécessairement dans la mesure de leur possibilité faire preuve de transparence concernant les valeurs portées par leur évaluation.

CONCLUSION

Au terme de ce mémoire, nous pouvons constater que le processus de production d'un savoir peut prendre différentes formes. Le débat entourant la pertinence scientifique du concept de panique morale représente cette pluralité de conception de la science où les différentes postures épistémologiques s'entrechoquent. Outre ces divergences, les chercheurs se rassemblent devant ce projet commun de représentation de la réalité. Ainsi, il s'agissait dans notre travail de rendre compte de la multiplicité des rapports pouvant être entretenus entre les chercheurs et la réalité. Par ailleurs, il nous était impératif pour mener à bien notre projet de prendre également position concernant cette problématique de l'élaboration d'une connaissance.

Selon nous, les différentes objections formulées à l'encontre du concept de panique morale représentent la reconduction de présupposés positivistes mus par un idéal d'objectivité. En effet, les détracteurs de ce concept condamnent les chercheurs étudiant les paniques morales pour leur manque de neutralité et leur trop grande implication avec leurs objets d'études. Ainsi, ces critiques représentent une posture épistémologique qui véhicule l'idée d'un chercheur omniscient et impartial.

Il est futile pour nous, voire même illusoire de prétendre pouvoir faire état de la réalité dans toute sa complexité. De plus, l'exigence de neutralité constitue un écueil positiviste considérant possible d'effacer l'implication des chercheurs et leur moralité dans la recherche sociologique. Dès lors, concernant la tension entre l'impératif de neutralité et le souci d'implication, nous penchons pour la deuxième option du fait de l'impossible effacement du chercheur dans l'étude des paniques morales.

En effet, à la lumière des enseignements de Becker, Douglas et Cohen, il nous paraît clair que les chercheurs prennent parti, mobilisent leur moralité et s'engagent dans leur recherche. Toutes ces implications constituent moins des obstacles, mais des moyens permettant aux chercheurs de produire un savoir qui évite toute prétention illusoire de représentation de la réalité objective. Rapportés à l'étude des paniques morales, ces réflexions prennent sens lorsque nous observons les usages du concept fondé par Stanley Cohen.

Le constat de panique morale met en lumière l'inadéquation entre l'ampleur d'un phénomène et la réaction sociale qui lui est attachée. Compte tenu de l'impossible tâche de représenter la réalité d'un problème social, le fait de déterminer la proportionnalité d'une réaction sociale s'effectue à partir de la moralité du chercheur. Cette opportunité est rendue possible par l'adoption d'une posture épistémologique acceptant l'implication du chercheur dans sa recherche.

Par ailleurs, l'utilisation du concept de panique morale ne se limite pas à déterminer une sur-réaction sociale, mais l'identifie comme étant idéologiquement positionnée. Ce repérage de la dynamique politique au sein d'une panique morale ne constitue pas une désapprobation de la moralité politique des acteurs portant la réaction sociale. Il s'agit plutôt d'une contestation de la part des chercheurs du processus par lequel ces individus tentent de rétablir l'ordre moral. La mise en évidence de cette dimension idéologique relève d'un mouvement de dénonciation d'une labellisation abusive, ainsi que d'une tendance répressive de la part d'individus se percevant comme les « gardiens de l'ordre moral ».

Les utilisateurs du concept de panique morale comme Cohen, Hall et coll. et Petley, plutôt que de s'enfermer dans leur tour d'ivoire, considèrent la nécessité d'interagir avec leurs objets d'études dans une optique d'augmentation du « bien social ». En effet, la retenue scientifique paraît constituer un obstacle pour modifier une situation qui leur semble problématique. Si l'on se place dans une perspective de « justice sociale », l'intervention des chercheurs nous paraît justifiée.

Durant l'élaboration de ce mémoire, nous avons été confronté à de multiples postures épistémologiques de chercheurs abordant la controverse entourant les usages du concept de panique morale. Ces différents points de vue constituent autant de questionnements sur le rôle du sociologue, sa place dans la société, sa capacité à pouvoir juger d'une situation et sa légitimité à pouvoir tenir un certain discours. Nous avons pris conscience de la nécessité d'adopter une conception d'une science sociale humble reconnaissant l'implication des chercheurs dans leur recherche. Ces derniers doivent pouvoir se remettre en question par rapport à leur capacité de connaître.

Finalement, nous sommes en accord avec la théorisation de Cohen et ses réponses données pour défendre son concept de panique morale. En dépit des nombreuses objections émises à son encontre durant les quarante dernières années, nous considérons que le concept de Cohen conserve sa pertinence scientifique et reste un outil théorique efficace.

BIBLIOGRAPHIE

- Ben-Yehuda, N. (2009). Foreword: Moral Panics-36 Years On. *The British Journal of Criminology*, 49, 1-3.
- Best, J. (2002). Constructing the Sociology of Social Problems : Spector and Kitsuse Twenty-five Years Later. *Sociological Forum*, 17(4), 699-706.
- Best, J. (2011). Locating Moral Panics Within the Sociology of Social Problems. In S. Hier (Ed), *Moral Panic and the Politics of Anxiety* (pp. 37-52). London and New York : Routledge.
- Bruce, S., & Yearley, S. (2006). *The Sage Dictionary of Sociology*. London : SAGE.
- Chaumont, J-M. (2012). Présentation. Entre paniques et croisades : Sociologues et claims-makers. *Recherche sociologiques et anthropologiques*, 43(1), 1-13.
En ligne : <http://rsa.revues.org/836>
- Cohen, S. (1999). Moral Panics and Folk Concepts. *Peadagogica Historica : International Journal of the History of Education*, 35(3), 585-591.
- Cohen, S. (2002). *Folks Devils and Moral Panics : The creation of the Mods and Rockers* (3è éd.). London: Routledge.
- Cohen, S. (2011). Whose Side were we on? The Undeclared Politics of Moral Panic Theory. *Crime Media Culture*, 7(3), 237-243.
- Critcher, C. (2008). Moral Panic Analysis: Past, Present and Future. *Sociology Compass*, 4(2), 1127-1144.
- Critcher, C. (2009). Widening the Focus: Moral Panics as Moral Regulation. *The British Journal of Criminology*, 49, 17-34.
- David, M., Rohloff, A., Petley, J., & Hughes, J. (2011). The idea of moral panic – Ten dimensions of dispute. *Crime Media Culture*, 7(3), 215-228.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1983). *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*. Berkley and Los Angeles : University of California Press.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (2002). Risque et culture. *Sociétés*, 77(2), p. 17-19.

- Douglas, M. (1992). *Risk and Blame : Essays in Cultural Theory*. London : Routledge.
- Garland, D. (2008). On the Concept of Moral Panic. *Crime Media Culture*, 4(1), 9-30.
- Goode, E., & Ben-Yehuda, N. (2011). Grounding and Defending the Sociology of Moral Panic. In S. Hier (Ed), *Moral Panic and the Politics of Anxiety* (pp. 20-36). London and New York : Routledge.
- Goode, E., & Ben-Yehuda, N. (2009). *Moral Panics: The Social Construction of Deviance* (2è éd). Oxford: Wiley-Blackwell.
- Hughes, J., Rohloff, A., David, M., & Petley, J. (2011). Foreword: Moral Panics in the Contemporary World. *Crime Media Culture*, 7(3), 211-214.
- Hunt, A. (1999). Anxiety and Social Explanation : Some Anxieties about Anxiety. *Journal of Social History*, 32(2), 509-528.
- Hunt, A. (1999). *Governing Morals: A Social History of Moral Regulation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hunt, A. (2011). Fractious Rivals? Moral Panics and Moral Regulation. In S. Hier (Ed), *Moral Panic and the Politics of Anxiety* (pp. 53-70). London and New York : Routledge.
- Jenkins, P. (1992). *Intimates Enemies: Moral Panics in Contemporary Great Britain*. New York : Aldine Transaction.
- Jenkins, P. (2009). Failure to Launch: Why Do Some Social Issues Fail to Detonate Moral Panics?. *The British Journal of Criminology*, 49, 35-47.
- Jenks, C. (2011). The Context of An Emergent and Enduring Concept. *Crime Media Culture*, 7(3), 229-236.
- Johansson, T. (2000). Moral Panics Revisited. *Young*, 8(1), 22-35.
- Kermisch, C. (2012). Vers une définition multidimensionnelle du risque. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(2). En ligne <http://vertigo.revues.org/12214>
- Krinsky, C. (Ed.). (2013). *The Ashgate Research Companion to Moral Panics*. Irvine: University of California.

- Lumby, C., & Funnell, N. (2011). Between Heat and Light: The Opportunity in Moral Panics. *Crime Media Culture*, 7(3), 277-291.
- Maneri, M. (2013). From Media Hypes to Moral Panics: Theoretical and Methodological Tools. In C. Critcher, J. Hughes, J. Petley, & A. Rohloff (Eds), *Moral Panics in the Contemporary World* (pp.171-192). Bloomsbury.
- Niget, D., & Machiels, C. (2012). Protection de l'enfance et paniques morales. *Yapaka.be: Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique*, 1-64.
- McRobbie, A., & Thornton, S. (1995). Rethinking 'Moral Panic' for Multi-Mediated Social Worlds. *The British Journal of Sociology*, 46(4), 559-574.
- Peretti-Watel, P. (2000). *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin.
- Peretti-Watel, P. (2003). Risque et innovation : Un point de vue sociologique. *Innovations*, 18(2), p. 59-72.
- Piper, H. (2014). Touch, Fear, and Child Protection: immoral panic and immoral crusade. *Power and Education*, 6(2), 229-240.
- Rohloff, A. (2011). Extending the Concept of Moral Panic: Elias, Climate Change and Civilization. *Sociology*, 45(4), 634-349.
- Rohloff, A., & Wright, S. (2010). Moral Panic and Social Theory: Beyond the Heuristic. *Current Sociology*, 58(3), 403-419.
- Rohloff, A. (2013). Moral Panics as Civilising and Decivilising Processes? À Comparative Discussion. *Politica y Sociedad*, 50(2), 483-500.
- Thompson, K. (1998). *Moral Panics*. London and New York: Routledge.
- Thompson, K. (2011). Foreword. In S. HIER (Ed), *Moral Panic and the Politics of Anxiety* (pp. vii-xi). London and New York : Routledge.
- Waddington, P. A. J. (1986). Mugging as a Moral Panic: A Question of Proportion. *The British Journal of Sociology*, 37(2), 245-249.
- Waiton, S. (2008). *The Politics of Antisocial Behaviour: Amoral Panics*. New York: Routledge.

- Young, J. (2009). Moral Panic. Its origins in resistance, Ressentiment and the Translation of Fantasy into Reality. *The British Journal of Criminology*, 49, 4-16.
- Young, J. (2011). Moral Panics and the Transgressive Other. *Crime Media Culture*, 7(3), 245-258.

**Paniques morales : Enjeux épistémologiques.
Une revue de la littérature à propos des enjeux épistémologiques entourant les usages du concept de panique morale.**

Promoteur : Professeur Fabienne Brion

Dans ce mémoire, nous avons procédé à l'étude des usages du concept de panique morale dans une perspective de clarification des enjeux épistémologiques. À cette fin, nous avons mobilisé de nombreux ouvrages et autres articles scientifiques abordant ces enjeux particuliers mettant en doute la pertinence scientifique du concept. Ainsi, il s'agit d'un travail à portée théorique tentant d'éclaircir les différentes controverses touchant son utilisation depuis sa création par Stanley Cohen en 1972.